

Les milieux d'apprentissage en réseau international en contexte collégial

Un guide pratique

Olivier Bégin-Caouette, Marie-Josée Goulet,
Nicole Lacasse, Julie Demers, Pascale Bernier,
Daniel Berthiaume, Olivier Francis Hazoume

avec la collaboration de

Ulrich Adido, Sébastien Béland, Mathieu Chevalier,
Sarah Chouinard, Francine Clément,
Samuel Fournier St-Laurent, Laurence St-Denis

CONTRIBUTIONS

Codirection

Olivier Bégin-Caouette, Université de Montréal
Marie-Josée Goulet, Université du Québec en Outaouais
Nicole Lacasse, Université Laval

Cochercheurs et cochercheuse

Sébastien Béland, Université de Montréal,
Daniel Berthiaume, Collège Montmorency
Samuel Fournier St-Laurent, Collège Ahuntsic
Simon Morin, Collège Montmorency

Collaboratrices et collaborateurs

Pascale Bernier, Cégep Édouard-Montpetit
Josianne Blouin, Collège Montmorency
Michèle Bruneau, Collège Ahuntsic
Jessie Caron, Cégep La Pocatière
Mathieu Chevalier, Cégep Édouard-Montpetit
Sarah Chouinard, Cégep La Pocatière
Francine Clément, Collège Montmorency
Julie Demers, Collège Ahuntsic
Chantal Desjardins, Collège Montmorency
Nathalie Roussin, Collège Ahuntsic

Assistants et assistantes de recherche

Ulrich Adido, Université du Québec en Outaouais
Olivier Francis Hazoume, Université de Montréal
Silvia Mirlene Nakano Koga, Université de Montréal
Laurence St-Denis, Université du Québec en Outaouais

Partenaires

Cégep La Pocatière
Cégep Édouard-Montpetit
Collège Ahuntsic
Collège Montmorency
Fédération des cégeps

Révision et mise en page

Isabelle Lachance (LIRES)

Financement

Conseil de recherches en
sciences humaines du Canada

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	p. 7
1. Qu'est-ce qu'un MARI?	p. 8
2. Des exemples de MARI à l'international et au Québec	p. 9
3. Les retombées des MARI	p. 10
4. Le contexte dans lequel s'inscrivent ce guide et ses objectifs	p. 11
Figure-synthèse. Les rôles des établissements et du personnel enseignant au cours des trois phases du MARI	p. 13
Références	p. 14
Fiche descriptive 1. Répondre à un appel à projet en aéronautique ..	p. 16
Fiche descriptive 2. Analyse d'un système électrique d'avion	p. 18
PHASE 1 – LA CONCEPTION	p. 21
1. Les rôles des établissements	p. 21
1.1 Intégrer les MARI dans la stratégie et les documents institutionnels ..	p. 21
1.2 Faire connaître les MARI auprès de la communauté	p. 22
1.3 Accueillir le personnel enseignant intéressé et identifier les cours visés	p. 23
1.4 Identifier les partenaires internationaux	p. 23
1.5 Soutenir le maillage entre les personnes enseignantes et leurs partenaires	p. 24

Comment citer ce document

Bégin-Caouette, O., Goulet, M.-J., Lacasse, N., Demers, J., Bernier, P., Berthiaume, D. et Hazoume, O. F. (2026). *Les milieux d'apprentissage en réseau international en contexte collégial. Un guide pratique*. Les Publications du LIRES. <https://www.erudit.org/fr/livres/lires/guide-mari>

1.6 Signer une entente avec l'établissement partenaire	p. 25
1.7 Gérer la confidentialité et la sécurité des données	p. 27
1.8 Soutenir la conception du MARI	p. 29
Bonnes pratiques. La coordination des différents services	p. 31
2. Les rôles du personnel enseignant	p. 32
2.1 Identifier ses objectifs et ses motivations	p. 32
2.2 Évaluer le contexte du cours ciblé	p. 33
2.3 Identifier les ressources institutionnelles	p. 33
2.4 Choisir une personne enseignante partenaire à l'international	p. 34
2.5 Rencontrer cette personne et communiquer avec elle	p. 34
Bonnes pratiques. Flexibilité et relations humaines	p. 35
2.6 Planifier le MARI	p. 35
2.7 Aider les personnes étudiantes à se préparer	p. 37
2.8 Établir le processus de sélection des personnes étudiantes	p. 38
Références	p. 39

Fiche descriptive 3. Densification d'un réseau de points de référence	p. 40
--	-------

PHASE 2 – LA MISE EN ŒUVRE

1. Les rôles des établissements	p. 42
1.1 Soutenir les personnes enseignantes tout au long du processus	p. 42
Bonnes pratiques. Une dynamique de collaboration égalitaire	p. 43
1.2 Organiser une activité préparatoire avec les personnes étudiantes	p. 43
1.3 Assurer le bon fonctionnement des technologies	p. 44
2. Les rôles du personnel enseignant	p. 45
2.1 Établir le calendrier des rencontres	p. 45
2.2 Organiser une activité brise-glace	p. 45
2.3 Appuyer les personnes étudiantes durant le MARI	p. 45
2.4 Impliquer les personnes étudiantes pendant le MARI	p. 46
2.5 Obtenir des rétroactions régulières de la part des personnes étudiantes	p. 48
Bonnes pratiques. Les communications entre partenaires	p. 48

Fiche descriptive 4. La littérature migrante au Québec	p. 49
--	-------

E. Clauses relatives à la propriété intellectuelle dans l'Entente de collaboration relative à un MARI	p. 92
F. Liste de vérification des rôles du personnel enseignant lors de la phase de conception	p. 94
G. Liste de vérification des rôles des établissements lors de la phase de mise en œuvre	p. 95
H. Liste de vérification des rôles du personnel enseignant lors de la phase de mise en œuvre	p. 96
I. Liste des œuvres étudiées dans le cadre du MARI <i>La littérature migrante au Québec</i> et description détaillée des séances 4 à 7	p. 97
J. Liste de vérification des rôles des établissements lors de la phase de pérennisation	p. 100
K. Liste de vérification des rôles du personnel enseignant lors de la phase de pérennisation	p. 101
L. Description détaillée du déroulé du MARI <i>Cocréation et collaboration internationale en conservation du patrimoine</i>	p. 102

INTRODUCTION

Dans une époque marquée par la mondialisation des échanges et la diversité culturelle, les établissements d'enseignement supérieur élargissent l'éventail de leurs activités internationales afin, d'une part, de former des citoyennes et des citoyens capables d'interagir dans des environnements internationaux et, de l'autre, d'accroître la qualité et la pertinence de leurs programmes de formation. Bien que la mobilité étudiante traditionnelle demeure la modalité d'internationalisation privilégiée, la proportion de personnes étudiantes qui peuvent participer à ce type d'activités demeure limitée. À titre d'exemple, le *Portrait des activités internationales des cégeps* (Fédération des cégeps, 2026) rapporte que 2,5 % des personnes étudiantes des collèges d'enseignement général et professionnel (cégeps) participent à un projet de mobilité. Dans une étude menée auprès de 490 personnes étudiantes de neuf collèges privés du Québec, Jobin-Lawler et Boutet-Lanouette (2012) notaient que près du quart des personnes n'ayant pas participé à un projet de mobilité internationale y avaient renoncé pour des raisons financières.

Les avancées technologiques et l'essor de l'enseignement à distance élargissent l'accès à des expériences internationales. Une enquête menée par l'Association internationale des universités auprès de 772 établissements répartis dans 110 pays révèle que 77 % d'entre eux participent à des activités d'internationalisation virtuelle (Marinoni et Pina Cardora, 2024). Certaines universités, telles l'Université Laval et l'Université Simon Fraser, ont par exemple mis en place des programmes de mobilité virtuelle (e-mobilité) permettant à des étudiantes et étudiants de suivre en ligne des cours offerts par d'autres établissements.

Dans le secteur collégial, plus du quart des cégeps avaient intégré, en 2018-2019, des activités d'internationalisation numérique telles que l'intervention virtuelle d'un conférencier étranger ou la coanimation d'un cours avec un collègue situé dans un autre pays (Fédération des cégeps, 2020). Au total, 799 étudiantes et étudiants ont participé à ces activités. Néanmoins, toutes ne génèrent pas les mêmes retombées, sans compter qu'elles exigent des formes d'investissement variées (Bégin-Caouette et al., 2023).

Parmi ces activités, celles qui font l'objet de ce document se distinguent par leurs effets avérés sur les personnes étudiantes et enseignantes ainsi que sur les établissements. Leur conception, leur mise en œuvre et leur pérennisation nécessitent cependant des efforts concertés de la part des équipes enseignantes, des cadres, de même que des professionnelles et professionnels (Bégin-Caouette et al., 2015). De plus, le secteur collégial présente des particularités (Custer et Tuominen, 2017) dont il importe de tenir compte à chaque étape du processus. C'est précisément à cet enjeu que répond le présent guide.

1 | Qu'est-ce qu'un MARI?

À la fin des années 1990, la professeure Doreen Starke-Meyerring (2008) développe le concept de *globally networked learning environments* (GNLE), c'est-à-dire des environnements d'apprentissage en réseau mondial qui permettent à des personnes étudiantes dans différents contextes géographiques d'interagir et d'apprendre les unes des autres. En 1999, Jon Rubin (2017), professeur à la State University of New York (SUNY), crée un cours sur la production vidéo interculturelle avec un collègue de l'European Humanities University en Biélorussie dans lequel les personnes étudiantes sont jumelées en équipe transnationale et, après avoir choisi un thème, réalisent des vidéos en alternance, chacune répondant à la précédente (Labi, 2011). En 2006, prenant appui sur cette expérience, la SUNY formalise l'appellation *Collaborative Online International Learning* (COIL) et crée le SUNY COIL Global Network, un réseau qui regroupe désormais plus de 120 établissements, dont la majorité sont des universités en contexte anglophone.

En 2023, Bégin-Caouette et ses collègues publient un article dans lequel ils regroupent les environnements d'apprentissage en réseau mondial et les COIL sous l'appellation « milieux d'apprentissage en réseau international ». En s'appuyant sur les travaux évoqués plus haut, les auteurs en proposent la définition suivante (p. 51) :

Les milieux d'apprentissage en réseau international (MARI) consistent en la cocréation par des personnes enseignantes de différents pays d'un espace numérique d'apprentissage expérientiel et internationalisé à l'intérieur duquel des personnes étudiantes collaborent à des projets communs. Tout en réalisant les apprentissages prévus au cours, les MARI sont l'occasion d'aborder les contenus dans une perspective planétaire.

Les caractères gras revêtent ici leur importance. Les MARI sont en premier lieu des activités d'apprentissage reposant sur les **technologies de l'information et de communication** telles que la visioconférence, la réalité virtuelle, les forums d'échange, les documents collaboratifs ou les espaces virtuels de travail. Les MARI se distinguent aussi des autres activités d'internationalisation numérique puisqu'ils visent un **apprentissage expérientiel**, c'est-à-dire qu'ils favorisent l'acquisition de compétences par l'expérience directe (Kolb, 1984). En effet, les personnes étudiantes y réalisent un projet concret et réfléchissent sur cette expérience afin de réinvestir les connaissances ou les compétences acquises dans une action ultérieure. Un MARI est également une **activité internationale**, ce qui implique que les personnes étudiantes et enseignantes soient situées dans différents pays¹. Finalement, les MARI sont des activités hautement **interactives** qui impliquent que les personnes étudiantes apprennent à collaborer avec des collègues d'autres pays et d'autres cultures autour de projets communs.

¹ Certains établissements incluent toutefois dans cette catégorie d'activités celles qui reposent sur la collaboration avec des personnes d'autres cultures, telles que les communautés autochtones et allochtones, dans un même pays (North Island College, 2025).

2 | Des exemples de MARI à l'international et au Québec

Les MARI prennent généralement place à l'intérieur de cours existants; les personnes étudiantes qui y participent sont donc évaluées par le personnel enseignant qui assure la prestation de ce cours et obtiennent des crédits ou des unités dans leur propre établissement. Par conséquent, ce modèle peut être adapté aux différents ordres d'enseignement (collégial ou universitaire), disciplines et cycles d'études.

MARI développés dans différentes régions du monde

Disciplines	Établissements (Pays)	Descriptions
Littérature	Universidad Antonio Ruiz de Montoya (Pérou) ↔ Xavier University (États-Unis)	Les personnes enseignantes engagées dans ce projet ont conçu un module de six semaines au cours duquel 25 personnes étudiantes ont travaillé en équipes transnationales pour analyser des textes péruviens issus de quatre genres littéraires. Les personnes étudiantes des États-Unis étaient inscrites à un cours de littérature multiculturelle tandis que leurs homologues du Pérou suivaient un cours de littérature nationale. Les activités comprenaient des présentations asynchrones, la création d'un collage photo illustrant la présence de la langue de l'autre pays, l'élaboration d'une carte conceptuelle des termes clés et la composition d'un rap bilingue sur la justice (Ceo-Di-Francesco et Bender-Slack, 2016).
Sciences infirmières	University of Washington (États-Unis) ↔ University of Santo Tomas (Philippines)	Au sein de ce MARI axé sur la communication professionnelle et la pratique collaborative, les étudiants et les étudiantes en équipes transnationales ont corédigé des essais sur des enjeux de santé liés à la diversité culturelle. Le projet s'est appuyé sur des relations préexistantes entre les membres du personnel enseignant, qui ont comparé leurs référentiels de compétences, signé un protocole d'entente et planifié le travail lors de rencontres en présentiel et en ligne. Avant le début du MARI, des activités préparatoires ont permis de présenter le contexte culturel et professionnel propre à chaque pays (Castro <i>et al.</i> , 2019).

Génie environ- nemental + Gestion de projet	University of Ghana ↔ Dayton University (États-Unis)	Dans ce MARI, des équipes d'un cours offert par la Dayton University ont collaboré avec des équipes en génie environnemental de l'University of Ghana afin de travailler sur des projets en collaboration avec un client externe, ce qui a impliqué une coordination interculturelle et technique. L'un d'entre eux a porté sur la rénovation de l'International Peace Museum de Dayton, illustrant la dimension pratique de l'initiative (Appiah-Kubi & Ebenezer, 2020).
Architect- ure + Génie civil	Toronto Metropolitan University (Canada) ↔ Coventry University et Loughborough University (Royaume-Uni)	À trois reprises et, pour chacune, durant toute l'année universitaire, 100 étudiantes et étudiants en architecture du Canada et 92 en génie civil du Royaume-Uni ont collaboré à la coconception des plans d'un édifice. Ils ont corédigé une fiche de projet à partir d'un scénario fictif précisant les objectifs du bâtiment, ses installations, les normes de construction et le plan de travail. Cette collaboration s'est appuyée sur des outils tels que <i>Skype</i> , <i>Dropbox</i> et <i>GoToMeeting</i> (Soetanto <i>et al.</i> , 2015).
Design in- dustriel + Sociologie du design	Les noms des établissements ne peuvent être divulgués, conformément aux engage- ments de confidentialité pris par les chercheurs envers les participants dans le cadre de la recherche.	Un enseignant en design industriel du Québec et une professeure en sociologie du design de la Catalogne ont conçu un MARI au sein duquel des équipes étudiantes de ce pays ont conçu un produit répondant à un enjeu actuel (environnement, logement, alimentation, etc.), alors que leurs homologues du Québec développaient le prototype de ce produit. Les équipes ont collaboré virtuellement tout au long de la session pour comprendre le processus menant de la conception à la réalisation d'un produit (Bégin-Caouette <i>et al.</i> , 2015).

3 | Les retombées des MARI

Les MARI présentent de nombreuses retombées pour les personnes étudiantes et le personnel enseignant.

Pour **les personnes étudiantes**, ils peuvent notamment contribuer au développement de la sensibilité interculturelle (Niitsu *et al.*, 2023), intelligence culturelle (Hackett *et al.*, 2023) et compétence interculturelle (Yogi-Ishikawa, 2025). En somme, ces personnes deviennent plus aptes à comprendre les différences culturelles et à adapter leur style communicationnel et leurs comportements en fonction des contextes culturels. En outre, des études suggèrent que ces expériences contribuent à l'acquisition et à la consolidation de compétences linguistiques et relatives au travail en équipe (Vahed et Rodriguez, 2020), de même qu'au développement du leadership (Yamashita et Cress, 2023). D'autres travaux suggèrent que les MARI peuvent également favoriser la motivation et l'engagement (Quintana-Ordorika *et al.*, 2023), de même que la réussite éducative (Appiah-Kubi et Annan, 2020; Fukkink *et al.*, 2024). Lorsque les activités d'apprentissage sont étroitement associées au domaine professionnel faisant l'objet de la formation, les MARI peuvent aussi favoriser l'employabilité et l'insertion socioprofessionnelle (Katz *et al.*, 2024).

Le personnel enseignant qui conçoit et met en œuvre un MARI profite également de cette expérience. Une étude de Bégin-Caouette et ses collègues (2015) suggère en effet qu'ils constituent une occasion de développement professionnel pour le personnel enseignant du secteur collégial. Après les avoir conçus et animés, plusieurs personnes enseignantes constatent des changements concrets dans leur façon de concevoir les cours, leurs méthodes d'évaluation et l'enseignement collaboratif (Swartz *et al.*, 2020). En travaillant sur des projets communs avec des partenaires internationaux, elles améliorent également leur sensibilité interculturelle et apprennent à mieux intégrer les outils numériques dans leurs pratiques (Ceo-DiFrancesco et Bender-Slack, 2016; Osborne, 2024).

Les MARI présentent également plusieurs retombées pour **les établissements d'enseignement supérieur**, qui peuvent s'appuyer sur ce type d'initiative pour internationaliser leurs programmes et élargir l'accès à une expérience internationale. Puisqu'ils contribuent au développement de la sensibilité interculturelle, les MARI répondent à l'une des visées de la formation collégiale, soit celle consistant à « saisir[r] la diversité des réalités sociales et culturelles » (Ministère de l'Enseignement supérieur, 2025, p. 2), et de rencontrer les objectifs de plusieurs politiques internationales et d'éducation interculturelle des cégeps qui visent notamment la formation interculturelle des personnes étudiantes. Les MARI constituent aussi une façon de renforcer les relations entre les établissements et leurs partenaires, de même que de contribuer à la reconnaissance internationale des cégeps (Poulin *et al.*, 2022).

4 | Le contexte dans lequel s'inscrivent ce guide et ses objectifs

Le *Portrait des activités internationales des cégeps* publié en 2020 présentait pour la première fois des données sur les activités internationales s'appuyant sur le numérique mises en œuvre dans les cégeps, y compris les MARI. En 2021, Olivier Bégin-Caouette (Université de Montréal), Sébastien Béland (Université de Montréal), Marie-Josée Goulet (Université du Québec en Outaouais) et Nicole Lacasse (Université Laval) ont obtenu une subvention du programme Soutien aux projets technosociaux innovants de l'Université de Montréal afin de consolider un partenariat avec la Fédération des cégeps et de lancer dans le réseau des cégeps un appel à projets visant le développement et l'évaluation des MARI, dont dix ont été retenus en 2022. Ils avaient été préparés par les établissements suivants : le Collège Montmorency (Laval), le Collège Ahuntsic (Montréal), le Cégep Édouard-Montpetit (Longueuil) et le Cégep La Pocatière. En 2023, les quatre chercheurs universitaires, trois chercheurs et dix collaborateurs du milieu collégial, de même que les quatre cégeps et la Fédération des cégeps se sont vu attribuer un financement du programme des Subventions de développement de partenariat du Conseil de recherche en sciences humaines afin d'étudier la cocréation des MARI dans les cégeps. Cet appui a permis d'accompagner huit personnes enseignantes du collégial entre 2023 et 2025 dans la réalisation d'un ou de plusieurs MARI. En plus d'évaluer leurs retombées, l'une des visées de ce projet consistait à fournir aux établissements et à leurs personnels des outils nécessaires à la création des MARI.

En accord avec cette visée, **ce guide a pour objectif d'accompagner les établissements collégiaux et leurs personnels dans la conception, la mise en œuvre et la pérennisation des MARI**. Il s'adresse au personnel enseignant, au personnel professionnel – notamment les personnes conseillères pédagogiques –, de même qu'aux cadres et gestionnaires d'établissement. Puisque ce projet de recherche-action a été mené en collaboration avec des cégeps, les bonnes pratiques pédagogiques et administratives dont il fait état concernent avant tout ce type d'établissement; elles pourront toutefois s'appliquer à d'autres types d'établissement collégiaux ou universitaires. Par ailleurs, bien que des études complémentaires demeurent nécessaires, certains constats présentés dans ce guide pourraient également alimenter une réflexion plus large sur les politiques publiques qui encadrent ou soutiennent le développement d'activités internationales telles que les MARI.

Les propos tenus dans ce guide découlent de quatre sources complémentaires :

- ♦ des entrevues de groupe et individuelles menées auprès du personnel enseignant et non-enseignant impliqué dans la conception, la mise en œuvre et la pérennisation des MARI dans quatre cégeps entre 2023 et 2025;
- ♦ des entrevues de groupe et individuelles menées auprès des personnes étudiantes ayant participé à ces MARI;
- ♦ les témoignages de plusieurs des personnes ayant participé à la rédaction de ce guide, qui ont été directement impliquées dans la réalisation de MARI et se sont ainsi appuyées sur leur propre expérience professionnelle
- ♦ enfin, dans l'objectif de compléter certains propos découlant du projet de recherche-action, une documentation existante entre autres composée de guides similaires, pour la plupart publiés en anglais².



Le présent document se subdivise en trois grandes sections, chacune correspondant à une phase dans le développement d'un MARI : sa **conception**, sa **mise en œuvre** et sa **pérennisation**. La description de chacune présente d'abord les **rôles des établissements**, puis ceux **du personnel enseignant**. L'ensemble offre un parcours structuré allant de l'idéation à l'intégration durable des MARI, tout en mettant en évidence les ressources institutionnelles à mobiliser, les pratiques pédagogiques à privilégier, les défis couramment observés ainsi que des exemples concrets issus du réseau collégial.

Il propose également des outils pratiques (listes de vérification, modèles d'entente, repères technopédagogiques, etc.) afin de soutenir tant la planification que la réalisation et l'amélioration continue des projets.

Enfin, **sept fiches descriptives** réparties à la suite de chacune de ses sections permettent d'apprécier des MARI récemment élaborés et mis en œuvre dans le contexte collégial québécois. Préparées par le personnel enseignant impliqué dans le projet, elles synthétisent le déroulement du MARI réalisé dans leur cours de même que les activités d'apprentissages sur lesquelles il reposait.

² Quelques-unes de ces ressources ont été réunies à l'**Annexe A** .

Les rôles des établissements et du personnel enseignant au cours des trois phases du MARI

CONCEPTION

- Intégrer les MARI dans la stratégie et les documents institutionnels
- Faire connaître les MARI auprès de la communauté
- Accueillir le personnel enseignant intéressé et identifier les cours visés
- Identifier les partenaires internationaux
- Soutenir le maillage entre les personnes enseignantes et leurs partenaires
- Signer une entente avec l'établissement partenaire
- Gérer la confidentialité et la sécurité des données
- Soutenir la conception du MARI

- Identifier ses objectifs et ses motivations
- Évaluer le contexte du cours ciblé
- Identifier les ressources institutionnelles
- Choisir un ou une partenaire à l'international
- Rencontrer et communiquer avec le ou la partenaire
- Planifier le MARI
- Aider les personnes étudiantes à se préparer
- Établir le processus de sélection des personnes étudiantes



MISE EN ŒUVRE

- Soutenir les personnes enseignantes tout au long du processus
- Organiser une activité préparatoire avec les personnes étudiantes
- Assurer le bon fonctionnement des technologies

- Établir le calendrier des rencontres
- Organiser une activité brise-glace
- Appuyer et impliquer les personnes étudiantes tout au long du MARI
- Obtenir des rétroactions régulières de la part des personnes étudiantes



PÉRENNISATION

- Évaluer les retombées du MARI auprès des personnes étudiantes et enseignantes
- Promouvoir les MARI à l'interne et à l'externe
- Assurer le suivi auprès de la personne partenaire internationale
- Maintenir une liste de partenaires institutionnels et entretenir la relation avec eux
- Répliquer le MARI et maintenir l'expertise à l'interne
- Intégrer le MARI dans le programme d'études

- Évaluer l'expérience des personnes étudiantes et discuter du MARI avec elles
- Organiser une rencontre-bilan avec la personne enseignante partenaire
- Impliquer les collègues



Références

- Appiah-Kubi, P. et Ebenezer, A. (2020), A review of a collaborative online international learning, *iJEP*, 10(1), 109-124. <https://online-journals.org/index.php/i-jep/article/view/11678>
- Bégin-Caouette, O., Hazoume O. F. et Berthiaume, D. (2023). Démocratiser l'accès à une expérience internationale à l'aide du numérique. *Pédagogie collégiale*, 36(2), 50-60. <https://www.calameo.com/aqpc/read/0067374142455cc3febcb>
- Bégin-Caouette, O. Khoo, Y. et Afridi, M. (2015). The processes of designing and implementing globally networked learning environments and their implications on college instructors' professional learning: The case of Québec CÉGEPs. *Comparative and International Education / Éducation comparée et internationale*, 43(3), art. 4. <https://ojs.lib.uwo.ca/index.php/cie-eci/article/view/9260>
- Castro A. B. de, Dyba N., Cortez E. D. et Pe Benito G. G. (2019). Collaborative online international learning to prepare students for multicultural work environments. *Nurse Education Today*, 44(4) : E1-E5. <https://doi.org/10.1097/nne.0000000000000609>
- Ceo-DiFrancesco, D. et Bender-Slack, D. (2016). Collaborative online international learning: Students and professors making global connections. Dans A. Kramer Moeller (dir.), *Fostering Connections, Empowering Communities, Celebrating the World* (p. 147-174). University of Nebraska-Lincoln. <https://digitalcommons.unl.edu/teachlearnfacpub/296>
- Fédération des cégeps (2020). *Portrait des activités internationales des cégeps 2020*. <https://fedeccegeps.ca/portrait-activites-internationales-2020/introduction-et-organisation>
- Fédération des cégeps (2026). *Portrait des activités internationales des cégeps 2025*. <https://fedeccegeps.ca/portrait-activites-internationales-2025/introduction-organisation-2025>
- Fukkink, R., Helms, R., Spee, O., Mongelos, A., Bratland, K. et Pedersen, R. (2024). Pedagogical dimensions and intercultural learning outcomes of COIL: A review of studies published between 2013–2022. *Journal of Studies in International Education*, 28(5), 761-779. <https://doi.org/10.1177/10283153241262462>
- Hackett, S., Janssen, J., Beach, P., Perreault, M., Beelen, J. et Van Tartwijk, J. (2023). The effectiveness of Collaborative Online International Learning (COIL) on intercultural competence development in higher education. *International Journal of Educational Technology in Higher Education*, 20(1), art n° 5. <https://doi.org/10.1186/s41239-022-00373-3>
- Jobin-Lawler, A. et Boutet-Lanouette, M. (2012). *Étude sur l'intérêt et l'engagement des étudiants des collèges privés québécois dans des projets de mobilité internationale*. Campus Notre-Dame-de-Foy. <https://eduq.info/xmlui/handle/11515/32631>
- Katz, J. E., Dougherty, H., Goldstein, M. H., Ignacio, E. J. et Woodard, B. (2024). Focus group analysis of engineering Collaborative Online International Learning (COIL+) compared to short-term study abroad programs [transcription d'une communication orale]. Dans ASEE PEER (dir.), *2024 ASEE Annual Conference & Exposition*. ASSE. <https://peer.asee.org/47469>
- Marinon, G. et Pina Cardora, S. B. (2024). *Internationalization of Higher Education: Current Trends and Future Scenarios*. International Association of Universities. <https://iau.global/all-publications/internationalization-of-higher-education-current-trends-and-future-scenarios>
- Ministère de l'Enseignement supérieur (2025). *Composantes de la formation générale. Extraits des programmes d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC)*. MES.

<https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/education/publications-adm/cegeps/services-administratifs/Composantes-formation-generale-cegeps.pdf>

Niitsu, K., Kondo, A., Abuliezi, R. et Dyba, N. A. (2023). The impact of Collaborative Online International Learning on intercultural sensitivity among nursing students in the United States and Japan. *Nursing Education Perspectives*, 44(4), 250-251.

<https://doi.org/10.1097/01.nep.0000000000001077>

North Island College (2025). *Interweavings: Introducing COIL*. Teach Anywhere.

<https://teachanywhere.opened.ca/home/teaching-learning/design-align-learning/collaborative-projects/interweavings-introducing-coil>

Osborne, A. (2024). *Student and instructor perceptions of Collaborative Online International Learning Projects for Increasing Intercultural Competence* [thèse de doctorat]. Simon Fraser University.

<https://summit.sfu.ca/item/38354>

Poulin, M., Bégin-Caouette, O., Hazoume, O. F. (2022). *Le développement de milieux d'apprentissage en réseau international dans les cégeps* [communication orale]. Congrès du Bureau canadien d'éducation internationale, Toronto, 15 novembre.

Quintana-Ordorika, A., Camino-Esturo, E., Portillo-Berasaluce, J. et Garay-Ruiz, U. (2023). Integrating COIL in teacher training: An estimation of learners' motivational attitudes. *Frontiers in Education*, 8, art. n° 1141620. <https://doi.org/10.3389/feduc.2023.1141620>

Rubin, J. (2017). Embedding Collaborative Online International Learning (COIL) at higher education institutions: An evolutionary overview with exemplars. Dans H. Casper-Hehne et al. (dir.), *Internationalisation of Higher Education* (vol. 2, p. 28-42).

<https://studyabroad.uic.edu/wp-content/uploads/sites/256/2020/08/Rubin-Embedding-Collaborative-Online-International-Learning-at-Higher-Education-Institutions.pdf>

Soetanto, R., Childs, M., Poh, P. S. H., Austin, S., Glass, J., Adamu, Z. A., Isiadinso, C., Tolley, H. et MacKenzie, H. (2015). Key success factors and guidance for international collaborative design projects. *Archnet-IJAR*, 9(3), 6-25. <https://www.archnet.org/publications/10413>

Starke-Meyerring, D. (2007). *Designing Globally Networked Learning Environments. Visionary Pedagogies, Partnerships, and Policies*. Brill.

Swartz, S., Barbosa, B., Crawford, I. et Luck, S. (2020). Professional learning through collaborative online international learning. Dans L. Gómez Chova, A. López Martínez et I. Candel Torres (dir.), *Proceedings of the 12th International conference on education and new learning technologies (EDULEARN20)* (p. 3564-3571). <https://doi.org/10.21125/edulearn.2020.0997>

Vahed, A. et Rodriguez, K. (2021). Enriching students' engaged learning experiences through the collaborative online international learning project. *Innovations in Education and Teaching International*, 58(5), 596-605. <https://doi.org/10.1080/14703297.2020.1792331>

Yamashita, M. et Cress, C. M. (2023). Leadership and global agency development in Collaborative Online International Learning: Faculty leaderful strategies for pedagogical preparation, praxis, and progression in supporting students' learning outcomes. Dans S. Egitim et Y. Umamiya (dir.), *Leaderful Classroom Pedagogy Through an Interdisciplinary Lens. Merging Theory with Practice* (p. 175-193). Springer.

Yogi-Ishikawa, M. (2025). *Enhancing Intercultural Competence and Language Skills Through Collaborative Online International Learning (COIL): A Decade of Insights from Japanese Students* [texte issu d'une communication orale]. 8th World Conference on Research in Teaching and Education, Berlin, 14-16 mars. <https://www.dpublication.com/wp-content/uploads/2025/03/4959-TE.pdf>

Fiche descriptive 1 | Répondre à un appel à projets en aéronautique



ÉNA

Responsable : Mathieu Chevalier

Enseignant, École nationale d'aérotechnique, Cégep Édouard-Montpetit

Programme : **Techniques d'avionique**

Cours : **Projet d'intégration en avionique**

Type d'établissement partenaire : **lycée**

Pays du partenaire : **France**

Langue dans laquelle s'est déroulé le MARI : **français**

Nature de l'activité : **obligatoire** et **évaluée**, totalisant 20 % du cours selon la compétence ministérielle 0278, « Apporter un soutien technique à la conception de systèmes avioniques »

Ce projet avait pour objectif de **développer, à partir d'un appel à projets de la compagnie aéronautique française AvDef, un outil capable de vérifier l'intégrité du faisceau de câbles électriques d'un système de traction de cibles installé sous les ailes d'un avion.**

Ambitieux, il est né d'une rencontre avec **Jean-Claude Vegiotti, enseignant en avionique au Lycée Frédéric Mistral de Nîmes**, lors d'une mobilité enseignante en 2020. En 2022, lors d'un second déplacement, j'ai proposé à M. Vegiotti de collaborer sur un projet MARI, ce qui a conduit à impliquer AvDef, située à proximité du lycée. Les échanges avec M. Vegiotti ont été nombreux, en personne et par visioconférence, entrecoupés par des courriels.

Les **activités pédagogiques** prévues pour les personnes étudiantes étaient variées : analyse du circuit du système de traction, compréhension de l'appel à projet, conception et réalisation d'un prototype, création des dessins techniques, fabrication d'un boîtier-outil, rédaction d'un manuel d'utilisation, enfin, tests préliminaires et finaux sur l'avion dans les hangars d'AvDef. Afin de coordonner les échanges, nous avons utilisé Teams pour le partage de documents, le clavardage et les rencontres.

Le projet, d'une **durée d'un an** et se présentant comme une **activité hybride (parascolaire et évaluée)** a présenté **plusieurs défis**, notamment l'intégration dans le cadre des cours et l'évaluation des compétences ministérielles pour des personnes étudiantes de cohortes différentes. Après discussions et approbations, nous avons mis en place des solutions permettant d'évaluer la participation sans pénaliser, notamment en **rattachant l'évaluation du projet à un cours ultérieur approprié** et en leur accordant la meilleure note obtenue, que ce soit pour le projet ou pour ce cours.

Ce projet a révélé un **fort intérêt des personnes étudiantes pour la collaboration internationale, une grande motivation et une fierté palpable de travailler sur un projet authentique.** Leur engagement et leur sérieux ont dépassé toutes les attentes, démontrant l'impact positif et la valeur pédagogique

Étapes de réalisation du MARI, dont les séances de deux heures se sont déroulées à raison d'une journée par semaine dans un atelier de fabrication de l'ÉNA* :

- analyse du circuit du treuil et de l'avion
- séance de remue-méninges autour de la conception de l'outil
- approbation du prototype par le client
- création des dessins techniques
- recherche et commande des composants et du matériel
- fabrication de l'outil
- inspection du câblage
- écriture des procédures d'utilisation de l'outil
- rédaction du manuel d'utilisation
- tests finaux sur avion

* On consultera le détail des étapes à l'**Annexe B** du présent guide.

En apprendre plus

Académie de Montpellier (2023). *Filière aéronautique du lycée Mistral de Nîmes : la voie professionnelle à l'honneur*. Ac-Montpellier.fr, juillet. <https://www.ac-montpellier.fr/filiere-aeronautique-du-lycee-mistral-de-nimes-la-voie-professionnelle-a-l-honneur-125933>

AVDef (2019). *Défense*. [Site de l'entreprise], 26 novembre. <https://www.avdef.fr/index.php/2019/11/26/militaire>

Dupont, D. (2023). [Publication]. LinkedIn, s. d. <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7075448307036106753>

ÉNA (2023). *RECHERCHE : Démocratiser l'expérience internationale grâce à des collaborations virtuelles* [publication de ÉNA]. Facebook, 20 juin. https://www.facebook.com/ENAerotechnique/posts/pfbid02aK3xR1woe8Bev7T3tUU-wqHhkq4EDq7vjqidsq3HqHYFbZ647mbhX9ZDmMMNfkj1fi?locale=fr_CA

ÉNA (2024). [Publication]. LinkedIn, s. d. <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7168705056077275136>

Labastrou, L. (2023). La filière professionnelle, une filière de l'excellence dans le Gard. *Ici*, 12 juin. <https://www.francebleu.fr/infos/education/la-filiere-professionnelle-une-filiere-de-l-excellence-dans-le-gard-9134055>

Fiche descriptive 2 | Analyse d'un système électrique d'avion



ÉNA

Responsable : Mathieu Chevalier

Enseignant, École nationale d'aérotechnique (Cégep Édouard-Montpetit)

Programme : **Techniques d'avionique**

Cours : **Projet d'intégration en avionique**

Type d'établissement partenaire : **lycée**

Pays du partenaire : **France**

Langue dans laquelle s'est déroulé le MARI : **français**

Nature de l'activité : **obligatoire** et **évaluée**, totalisant 50 % du cours selon la compétence ministérielle 0278, « Apporter un soutien technique à la conception de systèmes avioniques »

Ce MARI a été réalisé en partenariat avec **Jean-Claude Vegiotti, enseignant en avionique au Lycée Frédéric Mistral de Nîmes (LFM)**. Nous nous étions rencontrés en personne en 2020 lors d'un projet de mobilité enseignante visant à explorer le cursus aéronautique français et à établir un lien entre nos institutions. Depuis, nous avons maintenu des échanges réguliers en ligne et avons échangé lors de visioconférences, notamment afin de planifier ce MARI.

L'objectif principal du projet était d'**analyser un système électrique d'avion prédéterminé par les personnes enseignantes**. Les personnes étudiantes devaient concevoir un boîtier-outil permettant, grâce à une interconnexion, de vérifier le fonctionnement de ce système. Ce projet s'est déroulé sur **quinze semaines** et **quatre étapes** :

1. Analyse complète du circuit imposé;
2. Conception d'un prototype sur papier;
3. Fabrication et tests certificatifs du boîtier-outil;
4. Rédaction du manuel d'utilisation.

Six équipes mixtes, composées de personnes étudiantes de l'École nationale d'aérotechnique

visioconférence à raison d'une ou deux fois à toutes les deux semaines; le travail se poursuivait de manière asynchrone entre ces séances. Nous avons utilisé Teams pour ses fonctions **infonuagique** (partage de documents), de **bureautique** (rédaction), de **messaging instantané** et de **planification** des réunions.

Les **principaux défis rencontrés** concernaient le **décalage horaire**, les **calendriers scolaires différents** et la **coordination des disponibilités des étudiants**. Le plus grand obstacle fut donc la gestion des horaires de visioconférence. Nous suggérons ainsi l'établissement à l'avance, par les personnes enseignantes partenaires plutôt que par les personnes étudiantes, d'un calendrier de rencontres fixe. Cette manière de faire contribuera à simplifier la coordination et à réduire la charge organisationnelle pour les étudiants.

Au-delà du **développement de compétences techniques et collaboratives** et du **renforcement du partenariat entre les deux institutions**, ce MARI a suscité une **fierté manifeste chez les étudiants**, liée à la réalisation d'un projet d'envergure dès la deuxième session d'un programme de trois ans.

Description détaillée des séances

Séances	Contenus
1	▪ Rencontre synchrone par visioconférence coanimée par les personnes enseignantes partenaires afin de présenter le MARI à toutes les personnes étudiantes
2	▪ Travail en parallèle ▪ Formation des équipes ▪ Prise en main de la documentation
3	▪ Rencontre des membres de chaque équipe par visioconférence en dehors des heures de cours afin de mettre en œuvre les travaux et d'effectuer le partage des tâches ▪ Suivi des équipes par les personnes enseignantes durant les heures de cours
4	▪ Rencontre des membres de chaque équipe par visioconférence en dehors des heures de cours à des fins de suivi sur l'évolution des travaux ▪ Durant les heures de cours : – vérification et commentaires des personnes enseignantes à l'intention de chaque équipe – indications au sujet du prochain jalon
5	▪ Rencontre synchrone par visioconférence : – présentation par chaque étudiant d'une partie de l'analyse du circuit attribué à son équipe – prochaine étape des expliquée par les personnes enseignantes ▪ Rencontre des membres de chaque équipe par visioconférence en dehors des heures de cours afin de mettre en œuvre la prochaine étape et d'effectuer le partage des tâches
6	▪ Rencontre des membres de chaque équipe par visioconférence en dehors des heures de cours afin de procéder à un remue-méninge d'équipe dans l'objectif de déterminer les principaux éléments de l'élaboration du prototype de boîtier-outil ▪ Rétroaction sur les idées de prototype durant les heures de cours
7	▪ Rencontre des membres de chaque équipe par visioconférence en dehors des heures de cours afin d'effectuer le partage des tâches inhérentes à l'élaboration des dessins techniques à partir du prototype ▪ Durant les heures de cours, rétroaction et correction des dessins techniques par les professeurs ▪ Rencontre synchrone par visioconférence coanimée par les personnes enseignantes partenaires afin de fournir une rétroaction de même que des instructions en vue de la rédaction du manuel d'utilisation et de partager les tâches

Description détaillée des séances (suite)

Séances	Contenus
8 à 13	▪ À l'ÉNA durant les heures de cours : – assemblage du boîtier-outil – tournage de courtes vidéos à des fins de partage aux coéquipiers du LFM – rédaction du manuel d'utilisation ▪ Rencontre des membres de chaque équipe par visioconférence en dehors des heures de cours à des fins de suivi sur l'évolution des travaux
14	▪ À l'ÉNA durant les heures de cours : – tests préliminaires du boîtier-outil suivant les procédures décrites dans le manuel d'utilisation – ajustements au besoin
15	▪ À l'ÉNA durant les heures de cours : – vérifications finales sur aéronef – captation vidéo à l'intention des personnes étudiantes du LFM

En apprendre plus

ÉNA (2025). [Publication]. LinkedIn, s. d. <https://www.linkedin.com/feed/update/urn:li:activity:7168705056077275136>

PHASE 1

LA CONCEPTION

La conception des MARI s'appuie sur un processus intentionnel et systématique visant à transformer des objectifs – notamment pédagogiques et institutionnels – en une expérience d'apprentissage structurée et cohérente. Elle requiert d'analyser le contexte et les besoins (du cours, du programme et de l'établissement), de choisir les stratégies pédagogiques et administratives appropriées, puis de planifier la séquence des activités et les ressources qui leur sont nécessaires.

1 | Les rôles des établissements

Les établissements collégiaux, spécialement leur bureau international³, jouent un rôle important dans la phase de conception des MARI. Ils interviennent notamment dans le cadre des **huit rôles** suivants. Une liste de vérification des prérequis institutionnels à la conception d'un MARI pourra par ailleurs être consultée à l'[Annexe C](#).

1.1 Intégrer les MARI dans la stratégie et les documents institutionnels

Les MARI constituent un levier d'internationalisation et d'innovation pédagogique inclusive fondée sur la collaboration interculturelle. Intégrer largement leur pratique dans un établissement pourrait constituer un élément distinctif de son offre de formation.

L'institutionnalisation d'une activité internationale passe par sa reconnaissance explicite dans les documents officiels de l'établissement. Afin de légitimer ce type d'activités dans les cours et les programmes, autant auprès du personnel enseignant que des départements et des services, il peut en effet être pertinent de mentionner les MARI dans le plan stratégique, la politique internationale ou, minimalement, dans le plan de travail du bureau international. Par ailleurs, la répartition des ressources d'un collège étant liée à ses objectifs,

³ Ce guide utilise la dénomination « bureau international » pour désigner à la fois les bureaux internationaux et les services de l'international des établissements collégiaux. Il importe toutefois de souligner que certains de ces établissements ne sont pas dotés d'un tel service ou bureau.

positionner les MARI dans la planification stratégique pourrait justifier l'octroi de ressources.

Le bureau international a un rôle central à jouer dans le développement et la reconnaissance progressive des MARI au sein de son établissement. Il importe en effet d'obtenir l'appui de l'équipe de coordination dans la mesure où le développement efficace d'un MARI et la durabilité de son intégration reposent sur une vision institutionnelle claire et un pilotage transversal, ces deux facteurs favorisant la convergence des ressources académiques, internationales et technologiques.

Des études de cas internationales portant sur des établissements ayant réussi à institutionnaliser les MARI (Rubin, 2017; Rubin *et al.*, 2022) décrivent comme déterminante la présence d'un personnel dédié, même à temps partiel. Ces études montrent également que, le plus souvent, l'intégration des MARI à la stratégie institutionnelle est conditionnelle à la réalisation de quelques projets pilotes convaincants. Un soutien ponctuel est d'abord octroyé afin d'appuyer la mise en œuvre de projets pilotes. Fort de la réussite de quelques projets pilotes, l'établissement les inscrira au plan d'action international et les soutiendra, par exemple, dans le cadre d'un appel à projets annuel. L'appui de la coordination, l'inclusion des MARI dans les stratégies et documents institutionnels ainsi que la mise en place de processus et de mesures de soutien créent un cadre stable et propice au développement de ces activités. Par ailleurs, l'intégration formelle de modules MARI dans les plans de cours et les programmes leur assure une certaine pérennité.

1.2 Faire connaître les MARI auprès de la communauté

Les MARI demeurent souvent méconnus ou mal compris au sein des établissements, y compris chez le personnel enseignant. Pour en favoriser la découverte, le bureau international peut lancer un appel à projets, une telle démarche permettant de présenter officiellement ce type d'initiatives. Les journées pédagogiques offrent également une occasion privilégiée de mettre en valeur des projets déjà réalisés, ce qui aide les équipes à mieux saisir la nature des MARI et les possibilités qu'ils offrent.

S'il dispose des ressources pour ce faire, le bureau international peut organiser des ateliers de façon ponctuelle ou régulière, en ligne ou en présentiel, afin d'informer les personnes curieuses ou intéressées. Il peut aussi, avec l'appui de la direction des études, effectuer une tournée des départements pour présenter et expliquer ces activités.

Enfin, la diffusion se fait également de manière informelle, par le biais de personnes enseignantes ayant réalisé un MARI et qui partagent spontanément leur expérience avec leurs collègues.

1.3 Accueillir le personnel enseignant intéressé et identifier les cours visés

L'accueil du personnel enseignant et l'accompagnement personnalisé constituent des éléments essentiels à la réussite de la mise en œuvre d'un MARI. Pour soutenir efficacement ces démarches, il est pertinent que le cégep désigne une personne responsable du dossier des MARI. Lorsque l'établissement dispose d'un bureau international, cette responsabilité peut être attribuée à une ou un membre de son personnel, qui devient alors la principale porte d'entrée pour le personnel enseignant et assure un appui structuré à la réflexion initiale ainsi qu'à la planification des projets. Cet accompagnement permet notamment :

- ♦ d'analyser le projet proposé et en évaluer la faisabilité (pédagogique, technologique, institutionnelle);
- ♦ d'établir des balises claires pour sa conception et sa mise en œuvre;
- ♦ de préciser les rôles des acteurs impliqués, tant au cégep que dans l'établissement de la personne enseignante partenaire;
- ♦ de discuter des ressources nécessaires (humaines, technologiques et financières);
- ♦ d'appuyer la préparation de demandes de bourses ou de subventions;
- ♦ de soutenir la recherche d'un établissement partenaire ou préparer la première rencontre avec celui-ci;
- ♦ de mettre en contact la personne enseignante partenaire avec les départements et les membres du personnel intéressés;
- ♦ de conseiller les instances clés (direction des études, départements, etc.) au sujet de la diffusion du projet.

Il ne s'agit pas ici de se substituer à l'équipe enseignante, mais plutôt d'offrir une structure d'accompagnement flexible et personnalisée, les besoins variant d'un projet à l'autre. Certaines équipes requièrent davantage de structure et d'organisation pour se sentir en confiance tandis que d'autres ont principalement besoin d'un appui pour accéder à des ressources ou pour identifier une personne enseignante partenaire adéquate. Dans certains cas, il peut aussi s'agir d'écouter les inquiétudes des personnes impliquées et de les rassurer au besoin.

1.4 Identifier les partenaires internationaux

L'établissement collégial joue un rôle clé dans l'identification et la sélection des partenaires internationaux. Lorsqu'une personne enseignante partenaire a déjà été identifiée par une ou un membre du personnel enseignant – par exemple à la suite d'une rencontre de nature professionnelle, scientifique ou culturelle –, le bureau international se chargera de valider certains critères de base, tels que le type d'établissement, la langue utilisée et l'accès aux ressources technologiques. Dans d'autres cas, le bureau international agira comme intermédiaire en mobilisant son réseau afin de repérer une personne enseignante partenaire compatible et intéressée. Dans le cas des établissements qui amorcent leur démarche d'internationalisation, il sera judicieux de réfléchir stratégiquement aux pays avec lesquels ils souhaitent ou non tisser des liens afin d'éviter une dispersion des ressources.

Que le bureau international initie ou non la relation, il joue un rôle clé dans l'anticipation des enjeux et dans le soutien offert à la personne enseignante tout au long de la conception du MARI. Son rôle dépasse la simple mise en relation : ressource stratégique et médiateur culturel, il participe aux rencontres de lancement, propose des outils pour mieux comprendre le contexte (comparaison des systèmes scolaires, présentations institutionnelles) et sensibilise les acteurs aux dimensions culturelles, linguistiques et sociopolitiques de l'activité. Il prépare également le terrain en partageant des conseils pratiques au sujet des usages locaux et accompagne la personne enseignante pour éviter ou résoudre les embûches, favorisant ainsi une posture professionnelle adaptée et réduisant les risques de malentendus. Lorsque l'expertise en réalisation de MARI est limitée, le bureau international peut consolider ses pratiques en s'appuyant sur le réseau collégial afin de repérer des interlocuteurs avec qui échanger. Enfin, pour élargir son réseau et renforcer la qualité des partenariats, il peut mobiliser des ressources externes telles que la Fédération des cégeps, les ambassades, consulats et bureaux du Québec à l'étranger.

1.5 Soutenir le maillage entre les personnes enseignantes et leurs partenaires

Les MARI reposent sur une relation de confiance entre les personnes enseignantes de l'établissement et leurs partenaires. Plusieurs pratiques se révèlent particulièrement facilitantes. Par exemple, tout au long de la conception d'un MARI, il peut être utile de favoriser des échanges réguliers et spontanés, qui témoignent de l'intérêt porté au projet, contribuent à maintenir un lien de collaboration, favorisent une communication authentique et contribuent à prévenir les conflits. Cet aspect, en apparence simple, devient crucial lorsque les rencontres en personne sont limitées, voire inexistantes.

Une autre pratique prometteuse consiste en la réalisation d'une mobilité enseignante préalable. Celle-ci participe à renforcer les liens entre les équipes et facilite une communication plus ouverte et sincère. Il peut être plus facile d'obtenir des engagements clairs après avoir eu l'occasion de rencontrer ses homologues en personne. En outre, se déplacer constitue un signal fort de l'engagement et des efforts que l'établissement est prêt à consacrer au projet.

Le développement d'un MARI demande un investissement important en temps et repose souvent sur l'engagement volontaire du personnel enseignant. Pour soutenir cette démarche, le bureau international et la direction des études peuvent faciliter l'accès à des ressources financières ou humaines, notamment en accordant des libérations de tâches. Ce soutien constitue une reconnaissance concrète de la valeur pédagogique et innovante du projet, qui enrichit le programme et favorise l'ouverture internationale. La mobilité enseignante, bien que non indispensable, peut renforcer le partenariat et augmenter la portée du MARI.

Le bureau international peut accompagner ces initiatives en identifiant des sources de financement telles :

- ♦ le programme de soutien à la mobilité professionnelle;
- ♦ le programme de perfectionnement du personnel enseignant;
- ♦ la fondation du cégep;
- ♦ des fonds discrétionnaires;
- ♦ des fonds spécialisés.

Le bureau international peut également appuyer la préparation de demandes conformes aux critères des organismes subventionnaires. Le financement disponible peut également couvrir les frais occasionnés par l'organisation d'activités complémentaires, telles que la diffusion du projet, la participation à des congrès ou à des formations. Grâce à sa vision d'ensemble des projets en cours, le bureau international joue un rôle stratégique pour orienter les équipes et maximiser leurs chances de succès.

1.6 Signer une entente avec l'établissement partenaire

Un MARI peut soit constituer la seule activité développée avec un établissement partenaire ou s'inscrire dans une relation plus ambitieuse, y compris dans une série d'initiatives de coopération en formation et en recherche. Selon l'ampleur de la collaboration envisagée, deux types d'ententes peuvent être établis : l'accord-cadre de coopération et l'entente de collaboration propre au MARI.

1.6.1 Intégrer les MARI dans un accord-cadre de coopération

D'un point de vue légal, un accord-cadre de coopération (*memorandum of understanding*) se limite à une simple lettre d'intention : les signataires y déclarent leur volonté de coopérer dans certains domaines sans prendre d'engagement formel contraignant. La plupart des établissements d'enseignement supérieur utilisent un accord-cadre modèle fort similaire qu'ils modifient au besoin.

Lorsqu'un établissement entretient des visées stratégiques consistant à intégrer de façon pérenne des MARI dans ses cursus académiques, il est opportun de les ajouter à la liste des activités de coopération envisagées dans ses accords-cadres. Cette inclusion leur donne une visibilité permettant d'ouvrir la discussion au sujet de potentiels développements avec de nouveaux partenaires internationaux. De surcroît, elle confirme la reconnaissance, la légitimité et le soutien de ce type d'activités internationales au sein de l'établissement (CEHD, 2017).

Il est fréquent que des projets de MARI découlent d'activités réalisées entre des établissements déjà signataires d'un accord-cadre de coopération (Rubin, 2022). Il importe alors que le bureau international informe le personnel enseignant de l'existence d'un tel accord. Avec un nouveau partenaire, la signature d'un accord-cadre est appropriée lorsque, au-delà d'un projet de MARI, les établissements visent à développer d'autres activités de coopération. Si le MARI est la seule activité prévue, un tel accord n'est pas nécessaire, mais certains

établissements en exigent la signature avant d'officialiser toute collaboration (University of Denver, s. d.).

1.6.2 Signer une entente de collaboration relative au MARI

Spécifique au MARI, une telle entente aura pour objet de formaliser l'engagement des partenaires envers la réalisation du projet. Elle portera uniquement sur le projet envisagé ou visera à établir un partenariat stratégique pour en développer plusieurs. Une entente, préférentiellement formalisée par écrit, permet d'établir les attentes et les obligations de part et d'autre (SUNY COIL Center, s. d.; University of Denver, s. d.). L'entente spécifique au MARI contribuera de déterminer :

- ♦ les objectifs et attentes des partenaires;
- ♦ la personne responsable des MARI dans chaque établissement;
- ♦ la formation (préexistante ou projetée) du personnel enseignant à la pédagogie interculturelle et au design de MARI;
- ♦ les programmes dans lesquels les MARI seront mis en œuvre;
- ♦ la durée du projet;
- ♦ les tâches et les outils du personnel enseignant responsable d'intégrer le MARI dans un ou des cours de même que les échéances pour ce faire;
- ♦ le soutien administratif, pédagogique et technologique offert dans chaque établissement;
- ♦ les principaux éléments logistiques, notamment :
 - l'horaire des rencontres synchrones compte tenu des calendriers académiques et des fuseaux horaires;
 - la taille des groupes;
 - la ou les langues des lectures, des échanges et des travaux;
 - les technologies, plateformes d'apprentissage et applications accessibles et sécuritaires en usage dans les deux établissements;
 - le processus de règlement des problèmes ou des mécontentements pouvant survenir en cours de route.

L'**Annexe D** propose un modèle d'entente de collaboration pour la mise en œuvre d'un MARI. Parmi les différentes obligations des partenaires, deux éléments gagnent à être précisés : la propriété intellectuelle des ressources pédagogiques, décrite en détail à l'**Annexe E**, et la protection des informations personnelles partagées lors du MARI.

1.6.3 La propriété intellectuelle des ressources pédagogiques

Le développement d'un MARI implique le partage de documents et d'outils pédagogiques préexistants (syllabus, plans de cours, exercices, évaluations, présentations, notes de cours, etc.), le codéveloppement de nouveaux documents et outils, ainsi que l'utilisation de divers contenus protégés par des droits d'auteur. L'entente de partenariat doit prévoir la protection de ces droits, y compris ceux qui sont rattachés aux ressources pédagogiques, en balisant clairement leur usage. Ces dispositions visent à :

- ♦ délimiter l'usage des documents et des outils pédagogiques préexistants qui seront partagés dans le cadre d'un MARI, notamment afin d'assurer le respect des droits d'auteur;

- ♦ établir la cotitularité de ces droits sur les productions communes réalisées dans le cadre du MARI (vidéos, projets, rapports, etc.);
- ♦ si l'équipe souhaite favoriser le partage des productions communes au-delà de leur usage à l'interne, préciser le type de licence qui sera appliquée (p. ex. une licence ouverte Creative Commons (p. ex. CC BY-BY-SA);
- ♦ souligner les obligations imposées par les droits d'auteur lors de l'utilisation de contenus tiers;
- ♦ clarifier les limites d'utilisation des travaux des personnes étudiantes imposées par leurs droits d'auteur sur ceux-ci;
- ♦ enfin, énoncer les règles de base concernant leur participation à des recherches qui pourraient être réalisées dans le cadre du MARI.

La protection des droits d'auteur étant une question complexe, il peut être pertinent de s'adresser à la personne coordonnatrice des droits d'auteur de l'établissement.

1.6.4 La protection des données personnelles partagées

La sécurité des données échangées dans le cadre d'un MARI soulève d'importants enjeux de protection de la vie privée ainsi que des responsabilités spécifiques pour les établissements. La section 1.7 ci-après présentera les mesures à mettre en place pour encadrer adéquatement le partage de renseignements personnels. Leur application exige des engagements clairs de la part des deux établissements – engagements qui seront précisés dans l'entente de collaboration.

1.6.5 Le processus d'approbation

Il revient à chaque établissement de définir son propre processus interne d'approbation des projets de MARI et de déterminer la nécessité d'une entente formelle. Les services internationaux des établissements disposant d'une solide expérience en la matière recommandent généralement la conclusion d'un tel document (University of Denver, s. d.; CEHD, 2017). Si l'établissement choisit de conclure un accord-cadre ou une entente de collaboration en vue de réaliser un MARI, ce document doit être présenté au bureau international en amont de leur négociation afin d'assurer sa concordance avec les objectifs institutionnels. Ce service peut guider les personnes impliquées dans le processus d'approbation et de signature.

1.7 Gérer la confidentialité et la sécurité des données

La plupart des MARI impliquent la collecte, l'utilisation et le partage de renseignements sur les personnes étudiantes qui y participent. Le droit à la vie privée imposant aux établissements des obligations de protection des renseignements personnels, il sera primordial de définir à l'avance, en collaboration avec la ou le partenaire, les modalités de gestion de ces données tout au long du MARI et au-delà. Cette étape se montrera d'autant plus essentielle que le cadre légal de protection de tels renseignements diffère d'un pays à l'autre : strict dans les pays européens (UE, 2022) et aux États-Unis (USDE, s. d.), il est embryonnaire, voire inexistant dans certains pays (Simon et Santana Fierro, 2022).

Au Québec, tout renseignement détenu par un établissement concernant une personne physique et qui permet, directement ou indirectement, de l'identifier, est confidentiel. Des informations telles que le nom, le prénom, la photographie, l'adresse courriel, le numéro de matricule, une évaluation ou une opinion concernant le travail, les performances ou le comportement de cette personne constituent des renseignements personnels à protéger. Plusieurs obligations s'imposent lorsque de tels renseignements sont recueillis, utilisés, communiqués, conservés ou détruits (Québec, 2025).

Enfin, il demeure toujours possible d'adresser toute question au sujet de la gestion des renseignements personnels au personnel responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de l'établissement.

1.7.1 Le partage et la conservation de renseignements sur les personnes étudiantes

1.7.1.1 Obtenir le consentement éclairé au partage des renseignements personnels

La réalisation d'un MARI implique généralement de partager avec l'établissement partenaire des renseignements personnels au sujet des personnes étudiantes. Le droit à la vie privée permettant à chaque personne d'exercer un contrôle sur l'utilisation et la communication de tels renseignements, les personnes étudiantes doivent être informées au préalable et consentir au partage. Un formulaire distribué aux personnes étudiantes pourrait, par exemple, comprendre un énoncé s'apparentant à celui-ci :

Afin de faciliter votre participation aux activités en ligne du projet de milieu d'apprentissage en réseau international (MARI) intégré à ce cours, des renseignements personnels tels que votre nom et votre adresse courriel institutionnelle, ainsi que certains résultats pertinents du projet pourraient être partagés avec les personnes étudiantes et le personnel enseignant de l'établissement partenaire.

Lorsque l'établissement dispose déjà d'un formulaire officiel encadrant la communication de renseignements personnels dans le cadre d'activités collaboratives, il est recommandé d'utiliser ce document plutôt que d'en produire un nouveau.

1.7.1.2 Utiliser une application sécurisée

Le partage et le stockage d'informations avec le partenaire doivent se faire par le biais d'une application sécurisée et approuvée par les services de soutien informatique de l'établissement. Des outils de stockage infonuagique permettent, en effet, de conserver et de partager des fichiers, les données y étant protégées par cryptage. Il est possible de recourir à d'autres outils, mais il convient alors de veiller à ce que les pratiques adoptées soient conformes aux règles institutionnelles et aux normes de protection des données.

1.7.1.3 Protéger les partenaires

Si une entente est conclue entre les partenaires, elle peut prévoir l'obligation pour chacun de s'assurer que les renseignements personnels partagés seront conservés de manière

sécuritaire, utilisés seulement aux fins prévues dans le MARI, ne seront pas communiqués à des tiers et seront détruits à la fin de la session.

1.7.2 L'enregistrement et le partage des rencontres virtuelles

Lorsque la programmation d'un MARI prévoit l'enregistrement et le partage des rencontres entre les personnes étudiantes, elles doivent en être informées; en particulier, on doit s'assurer qu'elles connaissent le but de l'enregistrement et les modalités d'accès à ce dernier. Il convient en outre de s'assurer de conserver chaque enregistrement de manière sécuritaire (soit dans un espace serveur sécurisé) et strictement pour la durée nécessaire à la réalisation de l'objectif fixé. Il se montrera utile de consulter, auprès des services pertinents (TIC, soutien à l'enseignement, etc.) de l'établissement et du ou de la partenaire, les règles existantes en matière d'enregistrement et de diffusion des activités de formation.

1.7.3 La photographie des personnes étudiantes

Il est permis de prendre des photos lors d'une activité inscrite à la programmation du MARI dans un but spécifique, par exemple afin d'illustrer des articles d'actualité qui seront publiés dans les sites des établissements impliqués, et ce, à condition de signaler cette intention aux personnes photographiées et d'obtenir leur consentement.

1.7.4 Assurer la traçabilité et la conformité du traitement des données personnelles

Dès la phase préliminaire d'un MARI, il importe de déterminer les renseignements qui seront recueillis et partagés au sujet des personnes étudiantes, qu'il s'agisse du nom, de l'âge, de l'origine, de la situation familiale ou des passe-temps. Il en va de même des photos, des vidéos ou d'autres documents audiovisuels qui pourraient être générés ou échangés dans ce contexte d'apprentissage interculturel. Un processus devra être mis en place pour assurer la traçabilité de ces données personnelles (en documenter l'origine, le parcours et la destination) et la conformité réglementaire de leur traitement. Il est conseillé de tenir un registre du traitement des données et des consentements (qui concernent p. ex. les enregistrements ou la diffusion des productions) en adoptant une approche de type *privacy by design* (prise en compte du respect de la vie privée dès de la conception du projet) adaptée au cadre réglementaire local (Gwenna Moss Centre, 2021) et institutionnel.

Enfin, pour toute question relative à la gestion des renseignements personnels dans le cadre d'un MARI, il sera pertinent de consulter la personne responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels de l'établissement.

1.8 Soutenir la conception du MARI

Le soutien à la conception d'un MARI s'articule autour de trois volets principaux. D'abord, il est souhaitable d'accorder une libération de tâches aux personnes enseignantes responsables du projet afin qu'elles puissent en assurer une préparation adéquate. Le deuxième volet relève des aspects administratifs, notamment les demandes liées à l'attribution de cours, aux horaires et aux locaux, éléments essentiels pour garantir l'intégration

harmonieuse du MARI dans la structure académique des deux établissements. Enfin, ce soutien implique le choix du local où se déroulera le MARI ainsi que la sélection d'une plateforme technologique appropriée.

1.8.1 La libération de tâches

Dans le réseau collégial, des mécanismes encadrent les demandes de libération de tâches pour les projets spéciaux. Bien que ce processus varie d'un établissement à l'autre, la décision revient généralement à la direction des études, qui sélectionne les projets qui bénéficieront d'une telle libération. Dans ce contexte, le bureau international peut jouer un rôle clé en sensibilisant les acteurs concernés à l'ampleur des ressources nécessaires, notamment en termes de temps et de charge de travail, pour concevoir un projet de MARI. Des membres du personnel peuvent également accompagner le personnel enseignant dans la préparation de leur demande de libération.

Bien qu'il soit conseillé d'avoir une personne responsable de la coordination des MARI au niveau institutionnel, il est fréquent que lors des premiers projets la conception repose principalement sur la personne enseignante, qui assure la coordination entre plusieurs acteurs : son département, le bureau international, la direction des études, les services informatiques, les personnes enseignantes partenaires et conseillères pédagogiques. La conception du MARI implique également de concilier des contraintes pédagogiques, logistiques et administratives, de même que de réagir à plusieurs imprévus. La libération de tâche permet ainsi de dégager le temps nécessaire pour réfléchir, échanger et élaborer un projet cohérent. Elle se montre d'autant plus utile lorsqu'il s'agit d'un premier MARI ou lorsqu'il faut repérer et prendre entente avec une ou un partenaire à l'étranger. Elle représente en outre une reconnaissance concrète de l'engagement dans un projet qui peut s'étendre sur plusieurs mois avant la première implantation.

1.8.2 L'attribution des locaux et des plages horaires

La détermination d'une plage horaire commune entre les deux établissements impliqués et l'attribution d'espaces adéquats sont essentielles à la mise en œuvre d'un MARI. En raison du décalage horaire et parce que les demandes doivent généralement être adressées à la direction des études ou à l'organisation scolaire, le choix de la période doit être planifié plusieurs mois à l'avance. Il conviendra également de tenir compte des délais requis pour l'approbation. Dans les établissements où les espaces sont limités, cette étape est primordiale afin d'assurer la faisabilité du projet.

Un espace adéquat favorisera les interactions et offrira une expérience de qualité aux personnes enseignantes et étudiantes. Lorsque les groupes sont réunis dans un seul grand local, les échanges – surtout à distance – peuvent rapidement devenir cacophoniques. Deux stratégies se révèlent efficaces pour atténuer ce problème : réserver plusieurs petits locaux afin de travailler en équipes réduites, ce qui diminue le bruit et favorise la participation, ou utiliser des micros spécialisés pour réduire l'écho et améliorer la qualité sonore. Le choix de la caméra (fixe murale ou sur trépied, portée ou à grand angle) peut également

influencer la réussite de l'activité. Avant tout achat, il est recommandé de valider les options avec le personnel en charge de l'audiovisuel de son établissement.

1.8.3 Le choix des plateformes technologiques

Ce choix dépendra principalement de deux facteurs : l'accès aux licences et l'aisance des personnes enseignantes et étudiantes avec ces outils. Il arrive qu'une personne enseignante partenaire privilégie une plateforme à laquelle son homologue n'a pas accès ou qu'elle ne peut acquérir. Dans ce cas, il est essentiel de planifier une formation afin que toutes et tous se familiarisent avec l'ensemble des outils avant la première rencontre. Plus les étudiantes et étudiants se sentent à l'aise, plus leur engagement sera élevé; à l'inverse, des outils complexes ou mal maîtrisés peuvent freiner leur participation.

Les difficultés technologiques sont courantes dans le déroulement d'un MARI, en particulier lors de la première rencontre virtuelle, souvent décisive pour la motivation des groupes. Pour limiter les problèmes, il est recommandé qu'un technicien ou un technopédagogue soit disponible, idéalement sur place, afin de résoudre rapidement les incidents. Comme dans le cas de l'équipement, avant tout achat, il convient de valider les options avec l'équipe audiovisuelle et, si nécessaire, d'explorer les possibilités de financement.

La coordination des différents services

Les MARI mobilisent plusieurs directions et services, dont le bureau international, la direction des études, les départements, les services informatiques et audiovisuels, ainsi que les conseillères et conseillers pédagogiques.

Pour assurer la cohésion entre ces services et éviter les imprévus, il est essentiel que tous les acteurs comprennent les implications d'un MARI et leur rôle dans sa mise en œuvre. Des rencontres de démarrage, un calendrier partagé, un canal de communication dédié, des suivis réguliers de même qu'une documentation rigoureuse des procédures et des responsabilités peuvent soutenir cette coordination. Selon la structure de l'établissement, le bureau international peut jouer un rôle de soutien stratégique en assurant le lien entre le personnel enseignant et ces services.

Certains éléments relevant de la pédagogie sont placés sous la responsabilité des départements. En effet, les personnes enseignantes et le bureau international peuvent rencontrer les départements afin de/d' :

- ❖ expliquer la valeur pédagogique et innovante du MARI pour le programme;
- ❖ préciser leurs besoins (horaires, espaces, technologies);
- ❖ rendre compte de façon transparente des ressources à mobiliser (libération de tâches, budget);
- ❖ lorsque nécessaire, les inviter à participer aux étapes de validation et de priorisation.

Cette posture collaborative favorise la compréhension du projet, renforce la cohésion et peut même susciter l'intérêt d'autres collègues envers la création d'un MARI.

2 | Les rôles du personnel enseignant

La participation du personnel enseignant est déterminante dans la conception des MARI, particulièrement au regard des **huit rôles** décrits dans cette section. La liste de vérification consignée à l'[Annexe F](#) en offre une vue d'ensemble.

2.1 Identifier ses objectifs et ses motivations

La réalisation d'un MARI exige un engagement soutenu de la part du personnel enseignant. Cet engagement peut être nourri par diverses motivations et viser plusieurs objectifs, qui ne sont ni mutuellement exclusifs ni forcément tous présents chez une même personne. Avant de se lancer dans un MARI, il est donc utile d'identifier ses propres motivations ainsi que les objectifs que l'on souhaite poursuivre.

Objectifs fréquemment visés par le personnel enseignant dans un MARI, répartis selon les types de motivations

Motivations à l'égard des personnes étudiantes	▪ Offrir une occasion d'ouverture sur le monde Le MARI propose une expérience internationale sans déplacement, contribuant ainsi à réduire l'empreinte écologique et à démocratiser l'accès à l'éducation internationale.
	▪ Développer les compétences interculturelles. Un MARI peut encourager les personnes étudiantes à adopter une posture de reconnaissance et d'égalité face à une autre culture, ce qui favorise le respect et la compréhension mutuelle.
	▪ Renforcer les compétences comportementales Le MARI peut stimuler des qualités telles que le leadership, l'écoute et l'engagement personnel. Dans certains cas, il peut apporter une dimension plus humaine à l'apprentissage ou accroître la motivation dans les cours perçus comme difficiles.
	▪ Perfectionner les compétences professionnelles L'expérience du MARI peut permettre de travailler des habiletés clés comme la communication, le travail en équipe, la gestion de projet, la présentation à distance et l'usage du numérique, utiles dans un contexte professionnel mondialisé.
Motivations à l'égard de soi-même	▪ Développer ses compétences interculturelles Le MARI offre une occasion unique d'élargir sa compréhension des cultures et de renforcer ses aptitudes à interagir dans des contextes internationaux.
	▪ Échanger avec d'autres personnes soucieuses de la qualité de la formation Cette initiative favorise le partage et le renouvellement des connaissances sur un thème ou une matière chez le personnel enseignant et les personnes étudiantes.
	▪ perfectionner ses compétences professionnelles En tant qu'innovation pédagogique, le MARI constitue une occasion d'améliorer ou enrichir un cours existant, tout en développant des habiletés liées à la conception et à la mise en œuvre de projets collaboratifs dans un cadre numérique.

2.2 Évaluer le contexte du cours ciblé

Avant de débiter un MARI, la personne enseignante se posera quelques questions au sujet du cours ciblé :

- Quelles compétences seraient les plus pertinentes à développer dans le cadre du MARI?
- Quelle portion du cours se prête le mieux à une activité de MARI?
- Est-ce que je cherche à enrichir mon cours de l'expertise d'une autre personne, à partager ma propre expertise avec une classe d'un autre pays ou les deux à la fois?

La personne enseignante peut aussi tenir compte des caractéristiques des personnes étudiantes : leur maturité, leur capacité à travailler de manière autonome et leur disponibilité pour s'engager dans un projet collaboratif international. Les groupes plus jeunes peuvent nécessiter un encadrement accru et un soutien supplémentaire afin de comprendre la valeur ajoutée du MARI et de s'y investir pleinement.

De manière plus générale, il est également pertinent de réfléchir à la faisabilité du MARI, notamment en évaluant le temps requis pour le planifier, le coordonner et l'animer. En effet, la mise en place d'un tel projet représente une charge de travail non négligeable, surtout lors de la première itération en raison de la création des activités pédagogiques, des inévitables ajustements technologiques et de la coordination avec la personne enseignante partenaire.

2.3 Identifier les ressources institutionnelles

Dès la conception du MARI, on aura avantage à mobiliser les ressources de son établissement afin de bénéficier du soutien nécessaire au développement du projet. Plusieurs acteurs institutionnels sont susceptibles de jouer un rôle clé dans sa réussite, notamment les conseillers et conseillères pédagogiques, souvent considéré-e-s comme des parties prenantes essentielles. Ils et elles peuvent accompagner la planification, soutenir différentes démarches et faciliter les relations avec les autres acteurs. Dans certains cégeps, leur rôle se révélera central pour identifier un ou une partenaire et assurer un suivi rapproché du projet.

Le bureau international constitue également une ressource incontournable. Ses membres peuvent faciliter la recherche de la ou du partenaire, assurer la médiation culturelle, coordonner l'arrimage logistique (plateformes, horaires, documents), offrir un accompagnement dans les moments d'incertitude et même faciliter la mobilité enseignante le cas échéant. Leur niveau d'implication peut varier d'un cégep à l'autre, allant d'un soutien intensif et personnalisé à un appui plus ponctuel.

Les technopédagogues représentent également des alliés précieux. Avant le lancement du MARI, ils peuvent conseiller la personne enseignante au sujet des outils numériques à privilégier et des pratiques à mettre en place pour optimiser l'expérience en ligne.

D'autres ressources de l'établissement peuvent aussi jouer un rôle dans la bonne marche du MARI. Par exemple, les personnes enseignantes et étudiantes œuvrant dans les départements de langues peuvent offrir un soutien pour la traduction de certaines communications.

2.4 Choisir une personne enseignante partenaire à l'international

Dans certains cas, ce sont des personnes de l'international qui approchent la personne enseignante du Québec en raison d'un intérêt commun pour le domaine d'enseignement. Dans d'autres cas, c'est la personne enseignante du Québec qui entreprend des démarches, avec le soutien de son établissement, pour contacter des personnes d'un autre pays avec qui une collaboration serait possible. Souvent, le premier contact avec un partenaire potentiel découle d'une rencontre informelle ou d'une expérience de mobilité internationale antérieure. Par exemple, certaines collaborations naissent à la suite d'un séjour à l'étranger au cours duquel on a découvert les pratiques, les ressources et le contexte d'enseignement de la personne rencontrée, ce qui facilite grandement l'établissement d'un lien de confiance.

2.5 Rencontrer cette personne et communiquer avec elle

La première rencontre avec le ou la partenaire est importante. Il faut prendre le temps d'apprendre à connaître son ou sa partenaire. Cette étape doit comprendre les présentations d'usage de même qu'une description des établissements, des programmes d'études et des parcours professionnels. Il est fortement recommandé de partager de la documentation : cahier de programme ou devis ministériel, plan de formation, description de projets antérieurs, etc. Lors de cette rencontre, il est indiqué de mettre en avant une première idée de MARI, tout en faisant preuve d'ouverture. Au fil des discussions préparatoires, il est important de définir les attentes et les souhaits de chaque personne enseignante.

Au démarrage d'un projet de MARI, il peut être déstabilisant de collaborer avec une personne enseignante d'un autre pays, mais généralement on arrive à trouver un équilibre. Par ailleurs, il est recommandé de discuter ouvertement des disponibilités respectives, y compris des jours fériés, afin d'éviter les communications inutiles durant ces périodes. La première rencontre peut également être marquée par des défis technologiques; une connexion instable pourrait obliger l'un ou l'autre des partenaires à se connecter ailleurs qu'à partir de son établissement.

Il est normal que les partenaires avancent à des rythmes différents, ce qui peut parfois compliquer les échanges. Pour maintenir une communication fluide, il est utile d'anticiper ces décalages, de faire preuve de patience et d'effectuer des relances courtoises au besoin. Lors des rencontres préparatoires, il est également stratégique de clarifier dès le départ la ou les langues de travail, puisque certaines activités de MARI peuvent mobiliser plusieurs langues. Cette précision prévient les malentendus et réduit les ralentissements dans les interactions ultérieures entre les groupes.

Ces rencontres servent également à choisir les outils de communication. Dans certains cas, la personne enseignante doit s'adapter à la plateforme utilisée par son ou sa partenaire lorsque les options qu'elle privilégie habituellement ne sont pas disponibles dans son établissement. Enfin, il est utile de convenir dès le départ d'un espace d'infonuagique partagé pour centraliser les documents clés : cadres pédagogiques, activités proposées, présentations, lexiques, etc. Cette pratique facilite l'accès à l'information et réduit les échanges inutiles. Notons que cette plateforme doit répondre aux exigences en matière de protection des renseignements et de la propriété intellectuelle.

Bonnes pratiques

Flexibilité et relations humaines

La recherche d'une personne enseignante partenaire demande du temps, de la persévérance et de la flexibilité. Il est normal de devoir s'ajuster en cours de route, voire de changer de partenaire si la collaboration stagne ou si les attentes ne s'alignent pas.

Pour maximiser ses chances, il est recommandé, dans les mois précédant cette étape, d'entretenir son réseau, de rester curieux, ouvert et à l'écoute, sans fermer de portes.

L'établissement d'une relation humaine, même à distance, est un facteur clé de réussite. Les rencontres en visioconférence créent une proximité que les courriels ne permettent pas en renforçant la confiance et l'engagement mutuel. De nombreuses personnes enseignantes rapportent que les MARI fonctionnent mieux lorsque ce lien de confiance et de compréhension est établi avant le début officiel du projet.

La fréquence des communications évolue généralement au fil de ce dernier. Au départ, certaines équipes se rencontrent une fois par mois, puis la cadence augmente à une rencontre hebdomadaire à l'approche de la mise en œuvre. Idéalement, les échanges précédant le lancement devraient être réguliers, espacés d'au plus deux semaines. Définir dès le départ un rythme minimal de communication permet de prévenir bien des malentendus.

2.6 Planifier le MARI

Pour bien planifier un MARI, il faut savoir conjuguer rigueur et souplesse : ces deux qualités sont indispensables à la réussite du projet.

2.6.1 Le format du MARI

Un MARI peut prendre différentes formes. Par exemple, les groupes peuvent se réunir autour d'un objectif principal commun et de rôles clairement définis lors des moments d'interaction, tout en utilisant des approches adaptées à leur propre contexte. Les rencontres de suivi et les périodes de questions planifiées permettent alors de partager ces approches, tant méthodologiques que technologiques. Dans certains projets, ces échanges révèlent des différences importantes dans l'encadrement des personnes étudiantes. Au Québec, par

exemple, les horaires et les cadres pédagogiques sont souvent plus rigides que dans d'autres pays, ce qui demandera une planification plus serrée et des relances régulières.

Une autre formule consistera à préparer en amont des directives de travail conjointement avec le partenaire. Dans ce cas, les personnes étudiantes réaliseront les mêmes étapes à peu près aux mêmes moments. Cette approche favorise une forte synchronisation, mais peut se révéler contraignante en raison des calendriers académiques différents et des imprévus. Si cette formule est retenue, elle exigera une planification particulièrement rigoureuse.

Lors de leurs premières rencontres, les personnes enseignantes peuvent prévoir des activités de partage de connaissances, par exemple sous forme de cours magistraux, synchrones ou asynchrones. Ce contenu peut également être transmis par le biais de documents ou de capsules vidéo. Cette étape de planification est aussi l'occasion de définir les modalités d'échanges entre les personnes étudiantes. Les conversations en petites équipes, en temps réel, sont souvent perçues comme les moments les plus motivants et enrichissants du MARI. Elles permettent de découvrir les perspectives de leurs collègues internationaux et favorisent une dynamique positive. Il est donc recommandé de prévoir plusieurs occasions d'interaction. Pour faciliter la collaboration en petits groupes, il est utile de sensibiliser le ou la partenaire à l'importance de stimuler l'engagement de son groupe.

2.6.2 Les langues utilisées

Il est possible que les partenaires ne partagent pas la même langue. Dans ce cas, ils et elles peuvent déterminer celles qui seront utilisées de part et d'autre, ainsi que la manière dont la communication entre les personnes étudiantes sera facilitée. Il est possible de demander l'appui d'une personne étudiante de son groupe ou d'une autre personne de l'établissement afin d'intervenir à certains moments clés pour proposer une traduction en direct. Il est aussi possible d'utiliser des outils de traduction.

2.6.3 L'évaluation des apprentissages

Peu importe la formule choisie, on réfléchira également à la manière d'évaluer les apprentissages. Des questions peuvent guider cette réflexion :

- ♦ Les travaux des personnes étudiantes de chacun des groupes seront-ils évalués à partir d'une grille commune?
- ♦ Si oui, cette grille comprendra-t-elle des éléments tels la rigueur, le sens critique, l'autonomie et la facilité à interagir avec les personnes étudiantes de l'autre groupe?
- ♦ Quelles activités seront évaluées? Seulement le travail final ou les activités préparatoires également?
- ♦ Tiendra-t-on compte de l'assiduité au cours du MARI?

2.6.4 Les aspects technologiques

Pour les MARI comprenant plusieurs activités se déroulant par visioconférence et reposant sur l'utilisation de ressources partagées, il est essentiel de planifier avec précision l'ensemble des aspects technologiques, notamment en testant préalablement l'application de réunion. Il est également indiqué de vérifier si les salles de classe de part et d'autre disposent d'ordinateurs, d'un accès Internet fiable et de caméras de visioconférence 360°. Ces dernières permettent de voir l'ensemble de la classe, ce qui allège les problèmes de son et l'effet peu convivial des écrans en mosaïque. En plus de ce dispositif, il peut être utile d'utiliser une autre caméra afin de réaliser de manière fluide des plans rapprochés et ainsi d'observer en détail certains projets de même que de voir de plus près les personnes qui prennent la parole. Enfin, il est impératif de partager adéquatement les liens de rencontres virtuelles et des espaces de partage des fichiers. Les personnes enseignantes peuvent aussi s'entendre au sujet de la manière de communiquer s'il y avait un problème de connexion (application alternative, téléphone).

2.6.5 La dimension temporelle et le calendrier

Différentes questions peuvent guider la réflexion au sujet des modalités temporelles du MARI :

- ♦ À quel trimestre se déroulera-t-il?
- ♦ Durant quels mois précisément?

Le cas échéant, il est important de tenir compte du décalage horaire et des contraintes propres à chaque contexte. Par exemple, certains cégeps prévoient des périodes libres au cours desquelles il est impossible de convoquer les personnes étudiantes, alors que dans d'autres pays, les temps de repas ou de prière représentent des pauses incontournables. Ces variables doivent être anticipées afin d'assurer une coordination fluide⁴.

2.7 Aider les personnes étudiantes à se préparer

Afin de se préparer adéquatement à s'engager dans un MARI, les personnes étudiantes bénéficieront du soutien du personnel enseignant.

Sur le plan technologique, il est important de tenir compte du niveau de familiarité et du degré d'anxiété de chacun face aux outils numériques. Dans certains cas, il peut être utile de proposer une mise à niveau, par exemple à l'aide de tutoriels ou d'ateliers pratiques. Une activité de dédramatisation, organisée quelques semaines avant le lancement, peut également contribuer à réduire le stress. Si le MARI prévoit l'utilisation de nouvelles technologies, comme une caméra 360°, il sera essentiel de faire un essai en classe avant le début du projet. Enfin, le personnel enseignant gagne à sensibiliser les personnes étudiantes aux défis propres aux échanges virtuels et à leur fournir des stratégies pour les surmonter.

⁴ On pourra également s'appuyer sur le [guide d'évaluation conçu par le SUNY COIL Global Network](#).

La dimension culturelle constitue un autre élément central des MARI. Les personnes étudiantes gagnent à être formées à la communication interculturelle et aux enjeux de la collaboration en contexte éducatif international. Il peut être judicieux d'évaluer leur niveau de sensibilité interculturelle avant le début du projet afin de les outiller face aux situations qui pourraient survenir⁵. Il se peut que certains sujets abordés lors des discussions fassent réagir; on aura donc avantage à aborder en amont certaines réalités propres au pays partenaire (cadre légal, religion, dynamiques familiales, culture populaire, etc.). Dans tous les cas, il est souhaitable de discuter de la culture du pays partenaire et d'impliquer les personnes étudiantes dans des activités favorisant le développement de leur culture générale et de leur sensibilité interculturelle⁶.

2.8 Établir le processus de sélection des personnes étudiantes

Ce huitième et dernier rôle ne s'applique pas à tous les projets MARI. Lorsque les groupes sont de petite taille, il est généralement possible de présumer que toutes les personnes étudiantes participeront. En outre, les groupes ne sont pas toujours proportionnés : il arrive que le groupe international soit nettement plus nombreux que le groupe québécois. Pour organiser efficacement les rencontres, il importera donc de connaître le nombre exact de participantes et participants dans chaque groupe ainsi que la méthode retenue pour la formation des équipes.

Dans certains projets, la participation au MARI est facultative. Il sera alors nécessaire d'énoncer clairement les critères de sélection afin de s'assurer que les personnes étudiantes qui prendront part au projet le feront de manière intentionnelle et en adéquation avec ses objectifs.

⁵ Pour plus d'information, consulter la description du [premier rôle des établissements](#) de la Phase 3 – La pérennisation.

⁶ Si l'établissement offre une formation à ce sujet, il sera pertinent de se coordonner avec le service qui en a la responsabilité. À ce sujet, consulter la description du [deuxième rôle des établissements](#) de la Phase 2 – La mise en œuvre.

Références

- CEHD [College of Education + Human Development] (2017). *Collaborative Online International Learning (COIL) Workbook*. University of Minnesota.
<https://academics.cehd.umn.edu/digital-education/wp-content/uploads/2017/07/COIL-Workbook-July-20-2017.pdf>
- Gwenna Moss Centre for Teaching and Learning (2021). *Collaborative Online International Learning (COIL). Educator Handbook*. University of Saskatchewan.
<https://teaching.usask.ca/documents/gmctl/coil-virtualexchange-guide.pdf>
- Québec (2025). Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels. LégisQuébec.
<https://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/document/lc/a-2.1>
- Rubin, J. (2017). Embedding Collaborative Online International Learning (COIL) at higher education institutions: An evolutionary overview with exemplars. Dans H. Casper-Hehne et al. (dir.), *Internationalisation of Higher Education* (vol. 2, p. 28-42).
<https://studyabroad.uic.edu/wp-content/uploads/sites/256/2020/08/Rubin-Embedding-Collaborative-Online-International-Learning-at-Higher-Education-Institutions.pdf>
- Rubin, J., Wimpenny, K., Garcia Portillo, B. ... O'Brien, R. (2022). Taking COIL virtual exchange to scale: 2004 to 2020. Dans J. Rubin et S. Guth (dir.), *The Guide to COIL Virtual Exchange* (p. 152-184). Stylus Publishing.
- Simon, N. et Santana Fierro, A. (2022). Information technology tools for COIL Virtual Exchange. Dans J. Rubin et S. Guth (dir.), *The Guide to COIL Virtual Exchange* (p. 312-331). Stylus Publishing.
- SUNY COIL Center (s. d.). *Faculty Guide for Collaborative Online International Learning Course Development*. SUNY Global Center. <https://studyabroad.unm.edu/assets/documents/faculty-guide-for-coil-course-development.pdf>
- USDE [United States Department of Education] (s. d.). *Family Educational Rights and Privacy Act (FERPA)*. Ressources. <https://studentprivacy.ed.gov/ferpa>
- UE [Union européenne] (2022). *Règlement général sur la protection des données*. EUR-Lex.
<https://eur-lex.europa.eu/FR/legal-content/summary/general-data-protection-regulation-gdpr.html>
- University of Denver (s. d.). Agreements. *Collaborative Online International Learning (COIL) Onboarding*. https://canvas.du.edu/courses/139513/pages/agreements?module_item_id=2437954

Fiche descriptive 3 | Densification d'un réseau de points de référence



Responsable : Julie Demers

Enseignante, Collège Ahuntsic

Programme : **Technologie de la géomatique**

Cours : **Réseaux géodésiques**

Type d'établissement partenaire : **université, niveau Bac+2**

Pays du partenaire : **Sénégal**

Langue dans laquelle s'est déroulé le MARI : **français**

Nature de l'activité : **obligatoire et évaluée**

Au Québec, la géomatique est un domaine professionnel somme toute assez spécialisé et les acteurs du milieu se connaissent bien. L'équipe enseignante du Collège Ahuntsic a naturellement été approchée par une personne œuvrant à fois au Québec et au Sénégal afin d'évaluer la faisabilité d'une future collaboration. Le contact a alors été établi entre le collège montréalais et l'université sénégalaise, les deux institutions offrant un programme d'étude très similaire. La recherche d'une personne enseignante partenaire se résume donc à cette histoire simple, soit celle de deux équipes qui ont vu le potentiel du projet et s'y sont engagées avec enthousiasme.

Ainsi, depuis l'hiver 2023, un MARI entre les deux institutions se déroule dans le cadre d'un cours de 6^e session, dont le but est l'**établissement de points géodésiques (points de référence connus en XYZ) par levé GPS**. Les autres objectifs sous-jacents étaient d'**augmenter la motivation des personnes étudiantes dans le contexte d'un cours plus abstrait** et de **contribuer à leur développement inter-culturel** sans les contraintes d'un séjour à l'étranger.

Une rencontre de courtoisie a d'abord été organisée afin que tous se présentent et discutent de leurs attentes. Ensuite, quelques réunions ont eu lieu pour définir la manière dont se déroulerait l'activité pédagogique.

On parle ici d'un **projet d'une durée de 6 semaines, rythmé par des échanges théoriques, des travaux de part et d'autre et des rétroactions en groupe et sous-groupes au sujet des résultats**. Les réunions à distance avaient lieu via Google Meet et à l'aide d'ordinateurs munis d'une caméra. Une caméra 360° de type « hibou » a également été utilisée avec grand succès, surtout lors des réunions de groupe. Un défi non négligeable posé principalement par le décalage horaire fut l'importance de réserver une période commune.

Enfin, les personnes étudiantes ont tiré une conclusion témoignant de la richesse de ce genre d'activité : **si les moments d'échange avec les personnes étudiantes du Sénégal avaient pu être allongés et multipliés, le projet se serait révélé encore plus stimulant.**

Étapes de réalisation du MARI

Séances	Descriptions
	Cours magistraux de part et d'autre sur la théorie relative au projet
1	Au Collège Ahuntsic : élaboration d'une liste de questions dans l'objectif de bien comprendre les besoins de la personne enseignante partenaire
2	Réunion de démarrage en groupe et Q&R au sujet du mandat
3	Cours magistraux de part et d'autre sur la théorie relative au projet (suite)
4	Début des travaux de part et d'autre
5	Présentation des travaux et discussion en sous-groupes
6	Travaux de part et d'autre
7	Présentation du choix final en groupe et conseils techniques finaux
8	Travaux de levé terrain par la personne enseignante partenaire Simulation au Collège Ahuntsic
9 à 11	Travaux de part et d'autre
12	Présentation des résultats finaux en sous-groupes

En apprendre plus

Bureau des activités internationales (2024). Technologie de la géomatique : collaboration Sénégal et Collège Ahuntsic. *Nouvelles*, 25 septembre. <https://www.collegeahuntsic.qc.ca/notre-college/nouvelles/technologie-de-la-geomatique-collaboration-senegal-et-college-ahuntsic>

PHASE 2

LA MISE EN ŒUVRE^E

La phase de la mise en œuvre des MARI consiste à traduire la conception du MARI en actions concrètes afin d'offrir une expérience collaborative et internationale aux personnes étudiantes. Cette phase implique d'accompagner les acteurs impliqués, d'organiser des activités préparatoires, d'adopter des stratégies pédagogiques efficaces et de maintenir la communication avec la personne enseignante partenaire.

1 | Les rôles des établissements

Les établissements assurent un rôle de soutien durant la phase de mise en œuvre des MARI. Ils interviennent dans le cadre des **trois rôles** suivants, résumés sous forme de liste de vérification à l'[Annexe G](#).

1.1 Soutenir les personnes enseignantes tout au long du processus

La mise en œuvre de MARI est un processus complexe, marqué par plusieurs défis technologiques, organisationnels et interculturels qu'un soutien institutionnel continu et structuré permet à l'ensemble des parties impliquées de surmonter. Idéalement, la personne responsable de l'accompagnement des projets MARI au sein de l'établissement sera disponible tout au long du projet et planifiera, au besoin, des rencontres de suivi avec le personnel enseignant. La personne responsable pourra en outre mettre les personnes enseignantes en relation avec des spécialistes internes ou externes afin de surmonter une difficulté particulière ou de bonifier le projet. L'accompagnement peut également prendre la forme d'une promotion du projet auprès d'autres acteurs. En effet, la personne désignée par l'établissement pour soutenir les MARI peut aider le personnel enseignant à justifier la pertinence d'un tel projet, à expliquer ses retombées et à susciter l'adhésion d'autres parties prenantes internes ou externes.

Le soutien peut aussi prendre la forme d'une harmonisation de certains paramètres. En effet, les calendriers et les rythmes de travail peuvent varier selon les personnes enseignantes impliquées dans le projet. Les établissements peuvent les soutenir en les aidant à établir des échéanciers réalistes qui tiennent compte des calendriers respectifs, des vacances, de la semaine de lecture et des contraintes locales. L'harmonisation peut aussi concerner des questions de vocabulaire et de terminologie; en effet, la création d'un lexique peut faciliter la communication entre l'ensemble des parties prenantes. Finalement, afin d'éviter les incompréhensions et la surcharge, les établissements peuvent proposer des gabarits et des exemples de projets.

Bonnes pratiques

Une dynamique de collaboration égalitaire

Les MARI peuvent être fragilisés par des déséquilibres entre partenaires découlant de la préparation académique, de la maîtrise linguistique, des normes culturelles de participation ou de l'accès aux ressources technologiques.

Il importe ainsi d'encourager une dynamique de collaboration égalitaire entre les partenaires, de trouver des plateformes d'échange qui sont accessibles à tous et, lorsque c'est possible, de partager les ressources entre les partenaires. Il peut aussi être pertinent de mettre en place une communauté de pratique à l'intérieur de l'établissement afin de favoriser l'entraide entre les personnes enseignantes. Un tel groupe de personnes partageant des intérêts communs peut d'ailleurs contribuer à renforcer le développement professionnel de toutes et tous.

1.2 Organiser une activité préparatoire avec les personnes étudiantes

Que ce soit dans le cadre du cours au sein duquel le MARI est mis en œuvre ou lors d'une activité complémentaire, les établissements peuvent organiser un atelier afin de préparer les personnes étudiantes à l'expérience. Plusieurs établissements organisent des formations pré-départ afin de préparer les personnes étudiantes qui participent à un séjour de mobilité; il peut être pertinent de songer à une activité similaire. Cette formation, qui se déroulera en ligne ou en personne, comportera des éléments tels :

- ♦ la présentation du concept de MARI et de sa valeur ajoutée, autrement dit de ses retombées;
- ♦ la familiarisation avec les outils numériques qui seront utilisés;
- ♦ la sensibilisation, par le biais d'activités, aux différences culturelles et aux stratégies de communication respectueuses.

Afin de renforcer la confiance des personnes étudiantes avant le début de la formation, elle s'accompagnera d'une fiche ou d'un guide de bonnes pratiques. Si l'activité brise-glace⁷ permet aux groupes de faire connaissance, la formation préparatoire vise plutôt à soutenir l'engagement, l'acquisition de compétences techniques et la sensibilité interculturelle, des conditions essentielles à la réussite d'un MARI.

1.3 Assurer le bon fonctionnement des technologies

Ce succès repose également en bonne partie sur une préparation technologique rigoureuse. Avant la première rencontre par visioconférence, il sera essentiel de réaliser des tests avec l'appui des services audiovisuels et des technopédagogues. Leur présence à l'occasion de la première rencontre, idéalement sur place, permettra de résoudre rapidement les problèmes et de réduire le stress de l'équipe enseignante. Une coordination proactive avec le service informatique se montrera également utile afin d'obtenir les accès aux plateformes et de s'assurer que les applications sélectionnées sont compatibles de part et d'autre. Il est recommandé de prévoir une formation destinée au personnel enseignant et aux personnes étudiantes afin que toutes et tous se familiarisent avec les applications retenues afin de pouvoir intervenir efficacement en cas de difficultés de connexion. Lors des interactions impliquant les groupes entiers, l'utilisation d'équipements adaptés (écran mobile, webcam de qualité, micros réduisant l'écho) améliore considérablement l'expérience. Enfin, la collaboration avec les technopédagogues ne se limite pas au soutien technique; elle permet aussi d'anticiper les variations dans les pratiques numériques d'un établissement à l'autre et de proposer des solutions adaptées, renforçant ainsi la fluidité et la qualité des échanges.

⁷ Voir la description du [deuxième rôle du personnel enseignant](#) .

2 | Les rôles du personnel enseignant

Lors de la mise en œuvre du MARI, le personnel enseignant jouera **cinq rôles**, qui concernent principalement la planification et l'appui direct aux étudiants. Une liste de vérification de l'ensemble de ces rôles est consignée à l'[Annexe H](#) .

2.1 Établir le calendrier des rencontres

Dans plusieurs établissements collégiaux, le personnel enseignant prend connaissance de l'horaire des cours une à deux semaines avant le début de la session. Aussitôt que possible, il convient de planifier des rencontres entre les deux groupes. Une telle planification requiert de répondre à un certain nombre de questions, notamment :

- ♦ Est-ce que les cours visés par le MARI se donnent le même jour?
- ♦ Est-ce que leurs horaires permettent l'organisation de rencontres synchrones?
- ♦ Combien de rencontres est-il souhaitable d'organiser?
- ♦ Auront-elles lieu en grand groupe ou en petits groupes?
- ♦ Quels sont les jours de congé ou d'examen à éviter?

Il est à noter que certaines de ces questions peuvent trouver réponse avant la publication officielle de l'horaire des cours.

2.2 Organiser une activité brise-glace

Il est recommandé de débiter la première rencontre entre les deux groupes par une activité brise-glace. Cette dernière permet de créer un premier contact et de détendre l'atmosphère avant d'entamer les tâches plus exigeantes. Par exemple, les personnes enseignantes peuvent entamer la discussion à l'aide de questions simples, telles que « Quel est votre repas préféré? » ou « Qu'aimez-vous faire dans vos temps libres? ». Il est aussi possible d'organiser des jeux linguistiques, d'échanger au sujet des programmes d'études ou encore de réaliser une activité visuelle par équipes au cours de laquelle chacune préparera un portrait de sa classe. Dans certaines situations, il peut être pertinent de préparer une activité bilingue ou faisant appel à un support visuel, car les rythmes de parole, les langues utilisées et les accents variés peuvent ralentir les échanges lors des premières rencontres. Ces stratégies permettent de créer un climat convivial et de stimuler la motivation dès le départ.

2.3 Appuyer les personnes étudiantes durant le MARI

Comme dans toute activité d'enseignement et d'apprentissage, le rôle de la personne enseignante s'étendra au-delà de la prestation d'enseignement. En plus de rappeler les objectifs, les échéanciers et les dates des rencontres virtuelles, le personnel enseignant accompagnera les personnes étudiantes dans la gestion des émotions et comportements qui peuvent survenir : timidité, maladroitness, déception ou enthousiasme. Par exemple, il peut être nécessaire de rassurer les personnes étudiantes lorsqu'un problème technique survient ou lorsque leurs interlocuteurs tardent à répondre. Il faut également savoir dédramatiser les

imprévus : connexion instable, caméra défectueuse ou difficultés d'ordre linguistique. L'écoute attentive et la capacité d'adaptation permettent aux personnes enseignantes d'ajuster leurs méthodes au besoin et de maintenir un climat positif et collaboratif.

Ces dernières jouent également un rôle clé dans la gestion des malentendus interculturels. Par exemple, les personnes étudiantes de certains pays peuvent parler plus lentement, prendre davantage de temps pour répondre ou adopter des styles d'écriture différents. Un accompagnement actif permet d'éviter que ces variations soient interprétées comme un manque d'intérêt en plus de favoriser la compréhension mutuelle. Enfin, le personnel enseignant verra également à ce que la composition des équipes du Québec et de l'autre pays soit équilibrée et fonctionnelle afin d'assurer une dynamique de bonne qualité. Il faut s'attendre à ce que certaines équipes aient besoin de rappels plus fréquents pour maintenir leur engagement.

2.4 Impliquer les personnes étudiantes pendant le MARI

Les personnes étudiantes jouent un rôle central dans la réussite de ce genre de projet. Pour favoriser leur engagement et leur participation, il est recommandé de privilégier les collaborations en petits groupes, qui permettent de créer des liens plus forts et d'encourager des échanges significatifs. De plus, il est souhaitable que les personnes étudiantes participent aux rencontres virtuelles depuis un environnement confortable et propice à la communication afin de favoriser des interactions agréables et productives.

Les personnes étudiantes sont généralement plus motivées lorsqu'elles interagissent avec des pairs ayant des intérêts ou des profils académiques similaires. Une certaine homogénéité d'âge ou de parcours facilite la prise de parole, réduit la timidité et encourage la spontanéité. Cela ne signifie pas qu'il faille éviter les MARI intergénérationnels, mais il est important de tenir compte des écarts d'âge et de parcours lors de la composition des équipes et de la planification des activités. Par ailleurs, jouer un rôle actif contribue au maintien, voire à l'augmentation de l'engagement; il sera par exemple possible de demander à des personnes étudiantes d'animer une partie de la rencontre en posant des questions ou en présentant leur travail.

Certaines caractéristiques propres au MARI lui-même sont susceptibles d'influencer le niveau d'engagement étudiant. Il est généralement préférable d'éviter de concentrer le projet en tout début de session afin de laisser du temps aux personnes étudiantes pour se familiariser avec le contenu du cours, ou en fin de session, cette période étant particulièrement chargée pour toutes les parties impliquées. Un MARI s'étendant sur une période de deux à trois mois favoriserait un plus grand nombre d'interactions au sein des équipes. Enfin, il est recommandé que le projet commun réalisé dans le cadre du MARI (qui peut comprendre plusieurs travaux) soit évalué par les deux personnes enseignantes, et ce, afin de renforcer la motivation, la participation et la collaboration de toutes et tous.

2.5 Obtenir des rétroactions régulières de la part des personnes étudiantes

Immédiatement après chaque activité, il est recommandé de prévoir un temps de discussion entre les personnes étudiantes des deux pays. Cette rétroaction peut prendre la forme d'une conversation informelle ou d'une évaluation plus structurée, par exemple à l'aide d'un questionnaire en ligne. Ces retours permettent d'identifier des pistes qui permettront d'optimiser les prochaines rencontres virtuelles et de renforcer l'expérience collaborative.

Les communications entre les partenaires

Bonnes pratiques

À la suite de chacune des activités auxquelles les personnes étudiantes des deux pays auront pris part, il est recommandé au personnel enseignant d'échanger par courriel ou par visioconférence, surtout en début de projet.

Par exemple, on peut envoyer un courriel afin de remercier la personne enseignante partenaire pour l'activité et valider la prochaine étape. Ces échanges permettent d'ajuster la suite si nécessaire, de clarifier certaines consignes, de revoir la synchronisation des travaux ou de résoudre un malentendu sur la prochaine activité. Ces rétroactions régulières constituent un facteur de réussite important.

Plusieurs personnes enseignantes apprennent à adapter leurs communications pour tenir compte du décalage des calendriers académiques, certains pays débutant les cours en octobre, ce qui limite la période active de planification à l'automne. Envoyer des messages cordiaux mensuels a été identifié comme une bonne pratique pour maintenir le lien entre les périodes actives.

Fiche descriptive 4 | La littérature migrante au Québec



Responsable : Nathalie Roussin

Enseignante, Collège Ahuntsic

Programme : **Programmes d'études préuniversitaires**

Cours : **Littérature québécoise**

Type d'établissement partenaire : **université**

Pays du partenaire : **Maroc**

Langues dans lesquelles s'est déroulé le MARI : **français**

Nature de l'activité : **obligatoire** et **évaluée**, totalisant 20 % du cours

Objectifs

Ce MARI s'inscrit dans la volonté d'enrichir un cours de littérature québécoise qui articule cette dernière à des œuvres d'auteurs francophones issus de différentes diasporas. L'objectif principal du MARI consistait à **concevoir un module portant sur la littérature québécoise d'origines diverses et la littérature maghrébine d'expression française, de manière à mettre en lumière les thèmes communs qui traversent ces corpus**. Le projet visait également à offrir aux personnes étudiantes une expérience interculturelle authentique qui leur donnerait l'occasion d'aborder des notions telles l'exil, l'identité, la langue et la migration au cœur des œuvres littéraires étudiées.

Partenaire

Des **échanges préparatoires** ont été menés avec deux enseignants du Département des langues et sciences de l'éducation de l'École normale supérieure de l'Université Hassan II de Casablanca (ENSC). Quatre rencontres ont permis de préciser les objectifs, les œuvres retenues et l'organisation pédagogique du MARI. Au total, sept rencontres ont eu lieu entre les personnes étudiantes de l'ENSC et du Collège Ahuntsic. **L'ensemble du projet s'est déroulé en ligne, à l'exception d'une rencontre en personne entre les enseignants**, qui a eu lieu en juin 2025 à Montréal.

Activités pédagogiques

Le projet a débuté par la **présentation du MARI** aux groupes des deux pays, suivie d'une **introduction aux auteurs et aux œuvres** sélectionnées. Les personnes étudiantes ont été exposées à un survol du contexte sociohistorique de la littérature québécoise, notamment les courants ayant conduit à la **littérature migrante**. Les premières séances ont également permis d'aborder des **thèmes partagés** entre les deux traditions littéraires, tels que la langue, l'exil, l'identité et la pluralité des appartenances.

La formation d'une dizaine d'**équipes mixtes composées chacune de quatre personnes étudiantes des deux institutions** a constitué un moment clé du projet. Chaque équipe devait choisir un auteur, définir des pistes de recherche communes et organiser le travail de façon collaborative. Les rencontres suivantes, qui se sont tenues par visioconférence, ont permis d'approfondir l'analyse littéraire à travers des échanges structurés, comprenant les éléments suivants :

- présentation des œuvres choisies;
- mise en contexte sociopolitique;
- analyse de thèmes transversaux (exil, diaspora, racisme, adaptation, transmission culturelle);
- réflexion sur la question identitaire et la dualité culturelle.

Au cours de ces séances, les équipes ont été invitées à **prendre des notes**, à **enregistrer les discussions** lorsque pertinentes, et à **répartir clairement les responsabilités**. Une rencontre de synthèse a ensuite permis de **définir un plan final d'analyse**, coordonné entre les équipes du Québec et du Maroc. Les travaux pouvaient être remis sous diverses formes.

Ressources et outils technologiques

Le projet s'est appuyé sur plusieurs outils de communication : courriels, messagerie instantanée, visioconférence, application de partage de fichiers. Au Québec, une **classe d'apprentissage actif (CLAAC) équipée d'une caméra 360° de type « hibou »** a été mise à profit afin de faciliter les échanges collectifs.

Défis et solutions

Toutefois, malgré l'utilisation de ces dispositifs, le **bruit ambiant** et les **interactions multiples** rendaient parfois la concentration difficile. Des **problèmes de connexion**, survenus de part et d'autre, ont également occasionné certains ralentissements. Pour les itérations futures, il est envisagé de **permettre à certaines équipes de travailler depuis un local calme ou la bibliothèque** afin d'améliorer la qualité des échanges.

L'**adaptation aux différences d'horaires et aux rythmes académiques** entre les deux institutions a également représenté un autre défi de taille, relevée par l'application d'une **planification serrée**. Enfin, la **coordination des tâches** entre les membres de chaque équipe, répartis dans deux pays, a nécessité un suivi rigoureux et une communication constante.

En conclusion

Ce MARI a offert à l'ensemble des personnes étudiantes l'occasion de développer une **compréhension approfondie des littératures dites migrantes** tout en découvrant l'**expérience de personnes étudiantes vivant dans un tout autre contexte socioculturel**. Les échanges, parfois exigeants sur le plan logistique, ont permis d'aborder avec sensibilité les enjeux identitaires, linguistiques et politiques liés aux œuvres. La collaboration entre le Collège Ahuntsic et l'ENSC s'est révélée stimulante et porteuse, ouvrant la voie à de futures activités conjointes.

Déroulement sommaire du MARI

Phase de pré- paration	Avant la première rencontre des personnes étudiantes des deux institutions et de l'enseignante responsable : ▪ Échanges par courriel ▪ Appels téléphoniques ▪ Rencontres par visioconférence ▪ Envoi des œuvres ou des extraits d'œuvres à la personne enseignante partenaire	
	En alternance à l'ENSC (en ligne) et au Collège Ahuntsic (en personne)	
Séances de la phase de développement	1 et 2	Contenu de la première rencontre : ▪ Présentation du MARI ▪ Présentation des œuvres retenues* ▪ Enseignement au sujet de l'interculturalité chez les auteurs d'expression française issus de différentes diasporas (thème privilégié : la langue et le langage)
	En ligne dans les deux institutions	
	3	▪ Formation des équipes ▪ Choix des œuvres à étudier ▪ Communication de pistes de recherche
	4 et 5	▪ Éléments de plan de travail proposés en appui à la préparation des présentations des personnes étudiantes ▪ Cours magistral
Séance de la phase de réinvestissement	6	▪ Rencontre des équipes ▪ Discussion autour des œuvres ▪ Synthèse
	7	▪ Rencontre des équipes ▪ Mise en commun des travaux ▪ Échanges sur les enjeux liés au projet ▪ Informations au sujet de l'évaluation

* On consultera la liste des œuvres étudiées et une description détaillée des séances 4 à 7 à l'**Annexe I** du présent guide.

En apprendre plus

Bureau des activités internationales (2025). Quand la littérature migrante tisse des liens : un projet pédagogique entre Montréal et Casablanca. *Nouvelles*, 7 mai. <https://www.collegeahuntsic.qc.ca/notre-college/nouvelles/quand-la-litterature-migrante-tisse-des-liens-un-projet-pedagogique-entre-montreal-et-casablanca>

PHASE 3

LA PÉRENNISATION

La phase de pérennisation transforme des projets ponctuels en pratiques durables et intégrées à la stratégie et à la culture de l'établissement. Elle implique l'institutionnalisation des MARI dans les documents et les programmes, un soutien structurel, des partenariats stables et la répétition des projets afin de renforcer leur impact. Bien que cette phase soit présentée ici comme la troisième, ce processus peut s'amorcer dès la conception d'un MARI, pour autant que celui-ci ait été pensé de manière durable, notamment en prévoyant dès le départ son intégration aux programmes et les mécanismes nécessaires à sa continuité.

1 | Les rôles des établissements

Les établissements jouent **six rôles** cruciaux au cours de la phase de pérennisation des MARI, allant de l'évaluation⁸ au maintien de l'expertise. L'[Annexe J](#) présente une liste de vérification de la mise en place de pratiques, d'outils et de mécanismes favorisant la pérennisation des projets de MARI.

1.1 Évaluer les retombées du MARI auprès des personnes étudiantes et enseignantes

Tel que précisé en introduction, les MARI peuvent présenter de multiples retombées pour les personnes étudiantes et enseignantes. Ces retombées diffèrent selon la conception pédagogique du MARI, sa durée, la préparation du personnel enseignant impliqué, la richesse des interactions, l'adéquation avec le programme dans lequel il s'insère ou le soutien institutionnel offert. Pour les établissements, l'évaluation du MARI permet :

- ♦ de vérifier l'atteinte des objectifs initiaux;
- ♦ d'identifier les facteurs qui favoriseront ou limiteront l'efficacité du dispositif;
- ♦ d'améliorer le projet ou d'autres projets similaires à l'avenir;
- ♦ enfin, de justifier les investissements en termes de temps et de ressources.

⁸ En plus des éléments présentés dans ce guide, les établissements qui le souhaitent peuvent procéder à une évaluation de programme plus exhaustive. Voir Fitzpatrick *et al.* (2015).

En ce qui concerne les retombées auprès des personnes étudiantes, on pourra consulter ci-dessous différentes manières d'évaluer leur satisfaction à l'égard du projet de même que le développement de leur sensibilité interculturelle. Si les établissements souhaitent évaluer les effets des MARI sur la réussite scolaire, ils peuvent également tenir compte des résultats obtenus ou des taux de diplomation au terme du programme. Dans tous les cas, il est recommandé d'arrimer cette étape à un retour sur l'expérience des personnes étudiantes, lequel peut être organisé par le personnel enseignant⁹.

1.1.1 Évaluer la satisfaction des personnes étudiantes à l'égard du projet et ses retombées sur leur parcours

Plusieurs outils permettent de colliger de l'information au sujet de la satisfaction des personnes étudiantes par rapport au MARI et de leur perception des retombées du projet sur leur parcours : entrevues de groupe, présentations orales, journal réflexif, questionnaire, etc. Par exemple, le bureau international peut organiser une entrevue de groupe avec les personnes étudiantes y ayant participé. Les objectifs d'un tel exercice peuvent être de permettre aux personnes étudiantes de raconter leur expérience, d'explorer la manière dont elles pensent que ce projet a pu contribuer à leur parcours académique et professionnel, enfin, de formuler des suggestions sur la manière de réaliser des projets similaires à l'avenir. Le projet iKudu, soutenu par la Commission européenne, propose un guide d'évaluation des MARI comprenant des gabarits de guide d'entretien, de présentations étudiantes, de journaux réflexifs et de questionnaires à l'intention des personnes étudiantes (Pretorius et Mitchell, dir., 2024).

1.1.2 Évaluer les retombées du MARI sur la sensibilité interculturelle

La sensibilité et la compétence interculturelles constituent des retombées pouvant se mesurer à l'appui d'instruments psychométriques d'évaluation validés, dont trois sont présentés dans le tableau suivant.

Instrument psychométrique d'évaluation de la sensibilité et de la compétence interculturelles

Students' Intercultural Competence Scale (Aba, 2015)	
	Cet instrument a été validé auprès de personnes étudiantes universitaires de Turquie ayant participé à un projet de mobilité traditionnelle soutenu par le programme Erasmus. Il couvre six dimensions de la compétence interculturelle, soit : la disposition, l'ouverture, l'attitude orientée vers les solutions, la flexibilité comportementale, la confiance dans l'interaction et la conscience interculturelle. Si cet outil est gratuit, il n'est toutefois offert qu'en anglais. En outre, il mériterait d'être validé dans d'autres contextes.

⁹ Voir la description du [premier rôle du personnel enseignant](#) .

Intercultural Development Inventory (Hammer et al., 2003)	Cet instrument largement utilisé a été rigoureusement testé et validé dans plusieurs contextes géographiques et linguistiques, y compris dans la francophonie. Il permet de situer un individu ou un groupe d'individus sur un continuum de cinq stades de la sensibilité interculturelle : le déni, la polarisation, la minimisation, l'acceptation et l'adaptation. Il importe toutefois de mentionner que les personnes souhaitant utiliser cet instrument doivent au préalable suivre des séminaires qualifiants assortis de frais d'inscription et verser une redevance à la société IDI pour chaque questionnaire complété.
Échelle de la sensibilité interculturelle (Béland et al., 2025)	Cet instrument, développé en français et adapté au contexte de l'enseignement supérieur québécois, comprend plusieurs items répartis en trois dimensions : l'engagement interculturel, le continuum entre ethnocentrisme et ethnorelativisme, ainsi que la communication et l'ajustement interculturel. Au moment d'écrire ces lignes, l'outil est en cours de validation. Il pourra être consulté dans le site du Laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'enseignement supérieur, à l'adresse https://www.lires.ca/esi .

Les établissements souhaitant examiner l'effet des MARI peuvent, par exemple, distribuer le questionnaire avant le début du projet et à son terme. Il est également possible d'utiliser l'un ou l'autre de ces instruments dans le cadre d'une expérience d'enseignement et d'apprentissage en discutant des résultats initiaux avec les personnes étudiantes, de réfléchir à leur manière d'interagir avec des personnes d'autres cultures ou d'explorer comment le MARI pourrait contribuer à développer leur sensibilité interculturelle.

1.1.3 Évaluer les retombées globales sur les personnes enseignantes

Un MARI constitue une occasion de développement professionnel. Il permet de discuter avec des membres du personnel enseignant d'un établissement à l'étranger, de partager des connaissances et des façons de faire, de développer de nouveaux outils et d'imaginer des activités différentes d'enseignement et d'apprentissage. Pour certaines personnes enseignantes, ce contact prolongé avec des collègues d'autres cultures favorise le développement de leur propre sensibilité interculturelle.

Les établissements qui souhaitent évaluer les retombées des MARI chez le personnel enseignant peuvent mettre à profit l'Intercultural Development Inventory (voir tableau ci-haut) ou, au moment d'évaluer l'habileté à intégrer les nouvelles technologies dans l'enseignement, le questionnaire TPACK (Schmidt et al., 2009). Il est également possible de s'appuyer sur des outils tels que le journal réflexif ou un portfolio dans lequel les personnes enseignantes auront consigné des artefacts du MARI. Finalement, des entretiens individuels ou de groupe offrent l'occasion de revenir sur l'expérience ainsi que d'explorer ses effets sur l'identité professionnelle, les réseaux professionnels et les collaborations potentielles ou en ayant découlé.

1.2 Promouvoir les MARI à l'interne et à l'externe

La diffusion des MARI est une responsabilité partagée entre les membres du personnel enseignant qui en ont fait l'expérience, le bureau international de leur établissement et sa direction des études. Elle vise à démystifier ce type de projet, à illustrer sa valeur ajoutée pour la formation des personnes étudiantes et à inspirer de nouvelles initiatives. Des stratégies de promotion efficaces sont réunies dans le tableau suivant.

Stratégies de promotion des MARI et leurs objectifs

Promouvoir le MARI en tant qu'innovation pédagogique	❖ souligner le rôle du MARI dans l'internationalisation de l'éducation et l'enrichissement des pratiques d'enseignement
Explorer les partenariats	❖ positionner le MARI comme une porte d'entrée pour des collaborations avec des organisations offrant des mandats authentiques aux équipes étudiantes
Intégrer le MARI dans les plans de travail	❖ inscrire les MARI dans les stratégies, les plans d'action et les plans de travail du bureau international, de la direction des études et, idéalement, des départements ❖ faciliter le suivi, la reconnaissance et le transfert de compétences entre collègues
Valoriser les expériences	❖ mettre en lumière les retombées positives pour les personnes étudiantes et enseignantes par des moyens tels : ◆ la publication d'articles ◆ des présentations lors de journées pédagogiques ◆ des annonces lors de réunions
Diffuser largement	❖ publier les réalisations issues du MARI dans les plateformes internes et externes ❖ inviter le personnel enseignant à contacter le bureau international pour connaître la manière de démarrer un projet
Créer des opportunités de témoignage	❖ inviter les personnes enseignantes ayant réalisé un MARI à agir comme ambassadrices. Elles peuvent être invitées à participer à : ◆ l'accueil de délégations; ◆ des conférences; ◆ des webinaires; ◆ partager leur expérience avec leurs pairs.
Impliquer les collègues qui ont contribué à l'idéation du MARI	❖ au moment du bilan et/ou de la diffusion, permettre aux technopédagogues, aux personnes conseillères pédagogiques et aux autres membres du personnel intéressés de constater l'impact de leur apport, de valoriser leur rôle et de contribuer à l'amélioration des pratiques à l'interne

Si un MARI fait partie du plan de travail annuel du bureau international ou d'un département, ces instances peuvent être invitées à le présenter à la commission des études de l'établissement.

1.3 Assurer le suivi auprès du partenaire international

La pérennité d'un MARI repose autant sur sa qualité pédagogique que sur la solidité des relations entre les établissements partenaires; elle ne se décrète pas une fois le projet arrivé à sa fin, mais se construit dès sa conception par une approche relationnelle proactive et structurée (Rubin 2022a). Cette approche requiert des partenaires institutionnels qu'ils clarifient dès l'étape d'idéation du projet : leurs attentes mutuelles, leurs rôles et responsabilités respectives, ainsi que les modalités de gouvernance du projet, et ce, afin d'en fluidifier le suivi (UW Bothell OCL, 2026; Gwenna Moss Centre for Teaching and Learning, 2021). Les partenaires institutionnels peuvent s'entendre au sujet d'un processus d'assurance qualité visant à suivre et à évaluer le projet.

1.3.1 Assurer le suivi après l'activité

Anticiper, dialoguer, s'adapter et formaliser sont autant d'actions clés pour transformer une collaboration ponctuelle en un partenariat durable et évolutif. Les approches suivantes peuvent faciliter le suivi auprès de l'établissement partenaire.

Approches favorisant un suivi rigoureux auprès de l'établissement partenaire

Bilan des indicateurs clés de performance (<i>key performance indicators</i>)	Ces approches permettent d'évaluer le succès du projet par rapport aux objectifs définis par les partenaires (Rubin, 2022a et 2022b).
Débriefing structuré deux à trois semaines après la fin du MARI	
Documentation de la valeur ajoutée	Cette approche contribuera à consolider les données pré-post-MARI (p. ex. la sensibilité et les compétences inter-culturelles), les productions authentiques et les témoignages, ce qui permet de mieux cerner les retombées de l'activité (Stevens Initiative, 2024; Vahed, 2025).
Évaluation de la qualité du partenariat à l'aide d'une grille basée sur l'atteinte des objectifs académiques et la qualité de la collaboration	Des indicateurs de performance tels la communication, la clarté des rôles, l'implication, le respect des engagements et des échéanciers, la réactivité, l'adéquation des ressources fournies (humaines, techniques), etc., couplés à des commentaires ouverts, permettent d'identifier les forces et les points à améliorer (Rubin, 2017; Rubin et al., 2022)

Capitaliser les pratiques : modèles de scénarisation et de grilles d'évaluation, retours d'expérience, etc.	Cette approche consiste à consigner les leçons apprises dans un espace commun et accessible, tel qu'un portail interne (SUNY COIL, 2025; EAIE, 2023).
Feuille de route conjointe	Cette approche appuie la planification des prochaines itérations (cours et semestres), l'ajustement de l'entente de collaboration (rôles, outils, calendrier type), la formalisation des incitatifs et la constitution d'une banque d'activités réutilisables.
Accentuer la visibilité et le rayonnement	Le comarquage (<i>co-branding</i>), les témoignages, les présentations à des colloques, la participation à des réseaux (SUNY COIL, 2025; EAIE, 2023) et la copublication dans différentes vitrines (webinaires, pages web présentant les programmes des établissements partenaires, revues) peuvent être mis à profit.
Candidatures auprès d'organismes spécialisés afin d'obtenir du financement	Des programmes tels Erasmus+ Virtual Exchanges peuvent être envisagés.

Si l'entente signée entre l'établissement collégial et son partenaire prévoit des mécanismes de coordination (tel qu'un comité conjoint ou des rencontres annuelles), ces instances contribueront à assurer le suivi. Il est aussi possible de formaliser la communication post-projet en prévoyant la rédaction d'un rapport synthèse partagé, transmis officiellement à l'établissement partenaire. Une rencontre-bilan, tenue en ligne peu après la fin du MARI, permettra de consolider l'expérience et de planifier la suite. Elle devrait couvrir des thèmes tels que :

- ♦ l'évaluation technique et logistique;
- ♦ l'analyse pédagogique;
- ♦ les points forts;
- ♦ les défis rencontrés.

Cette discussion aura pour finalités principales l'identification de pistes d'amélioration et la confirmation de l'intérêt à poursuivre la collaboration. Elle permettra aussi de s'entendre sur un calendrier de suivi et sur des activités simples (webinaires, échanges de pratiques, partage de ressources) entre les MARI. L'établissement peut faciliter l'organisation de cette rencontre-bilan en fournissant un gabarit et en impliquant le bureau international afin d'assurer la coordination institutionnelle et la conformité en regard de l'entente de collaboration (voir l'[Annexe D](#) )

Un référentiel simple peut guider l'évaluation du projet MARI par les partenaires institutionnels autour de dimensions complémentaires telles que :

- ♦ la pertinence pédagogique (adéquation entre objectifs et apprentissages);
- ♦ l'inclusion et l'accessibilité (prise en compte de la diversité des apprenants);
- ♦ la durabilité (capacité de renouvellement et d'intégration curriculaire);
- ♦ l'impact et la reconnaissance (effets mesurés sur les personnes étudiantes et enseignantes, y compris partenaires).

La mise en place d'une autoévaluation des équipes et la capitalisation des pratiques par un comité conjoint de coordination favoriseront la circulation de modèles de scénarisation, de grilles d'évaluation et de retours d'expérience.

1.3.2 Étendre la portée du partenariat

Développer des MARI en collaboration avec un établissement partenaire peut représenter un levier pour instaurer une collaboration internationale à long terme forte et diversifiée. Une personne enseignante pourra profiter d'un séjour de mobilité afin de rencontrer un ou des homologues de l'établissement partenaire et, à son retour, partager avec ses collègues les idées qui auront émergé de cette expérience. Le renforcement du lien par la mobilité présente peut ainsi étendre et faire rayonner le projet initial.

La communication contribue à la visibilité et au rayonnement, en plus de générer un effet d'entraînement pour les partenaires. Par exemple, inscrire les projets MARI dans les bilans annuels, diffuser des rapports sur leur impact, valoriser les personnes et les unités impliquées, mobiliser des personnes étudiantes ambassadrices et rendre visibles les approches pédagogiques sont autant de mesures qui favorisent l'adhésion et attirent de nouveaux participants. Cette mise en récit des réussites nourrira une culture de collaboration qui infusera progressivement les programmes au-delà des projets pilotes et jettera les bases d'une intégration durable dans les programmes et la stratégie d'internationalisation des établissements impliqués.

1.4 Maintenir une liste de partenaires institutionnels et entretenir la relation avec eux

La pérennisation des MARI repose en outre sur la mise à jour en continu d'une liste de partenaires institutionnels. Ce rôle consiste à créer des liens entre les personnes, les départements et les établissements, ainsi qu'à identifier des occasions de collaboration.

Stratégies efficaces pour soutenir les relations partenariales : descriptions et exemples

Valoriser les occasions existantes	Si une personne enseignante œuvrant au sein d'un institut universitaire de technologie français souhaite réaliser une mobilité professionnelle dans un établissement collégial, son bureau international pourra le jumeler avec une ou un membre du personnel enseignant ayant déjà participé à une mobilité en France ou en discuter avec la coordination de son département afin de susciter l'intérêt et de lancer un appel à l'ensemble du personnel enseignant.
Organiser des rencontres ciblées	Lorsqu'une délégation de l'étranger visite un établissement, le bureau international peut prévoir des visites thématiques visant à échanger au sujet des programmes et à explorer des collaborations pédagogiques ou professionnelles.
Faciliter les premiers contacts	S'il n'est pas possible de se rencontrer en personne, le bureau international pourra initier le contact avec un établissement étranger grâce à ses relations avec des homologues institutionnels. Il pourra par la suite passer le relais à la personne enseignante.
Tirer profit des missions à l'étranger	Les déplacements des membres du bureau international ou de la direction sont des occasions de repérer des personnes enseignantes et des établissements intéressés par des collaborations virtuelles de type MARI. Il est important d'inscrire cette recherche dans leur cahier de mission et d'assurer les suivis au retour.
Mobiliser les réseaux personnels	Une personne enseignante peut aussi activer son réseau professionnel, par exemple par le biais des associations et groupes auxquels elle appartient et de ses propres réseaux sociaux.

Dans tous les cas, la recherche et le maintien de partenariats exigent de la constance et de la patience. Les relations se construisent dans le temps.

1.5 Reproduire le MARI et maintenir l'expertise à l'interne

La pérennisation d'un MARI doit être pensée dès la conception et soutenue tout au long de sa mise en œuvre. Même si certains projets s'arrêtent après une ou deux éditions, l'établissement peut transformer cette expérience en un levier durable pour l'innovation pédagogique et l'ouverture internationale. Cela implique de documenter et de centraliser les informations clés : bilans entre partenaires, évaluation des retombées interculturelles pour les personnes étudiantes, présentations en assemblée départementale, et tout autre matériel utile à la reproduction ou à l'adaptation du modèle. Cette mémoire institutionnelle facilite la transmission et évite de « réinventer la roue » à chaque initiative.

La valorisation des personnes impliquées est également essentielle : reconnaître leur contribution par des articles, des annonces en réunion, ou des témoignages lors de journées pédagogiques et congrès renforce l'engagement et encourage d'autres personnes enseignantes à s'impliquer. De plus, la mise en place de mécanismes de partage entre pairs – ateliers, communautés de pratique, capsules vidéo – favorise la diffusion des apprentissages et la création d'une culture collaborative. Il peut aussi être utile de consigner les bons coups et les aspects à améliorer dans un document interne. Cela facilite la révision future du MARI et permet une transmission efficace aux collègues susceptibles de reprendre le projet.

Enfin, intégrer le MARI dans la dynamique institutionnelle est un gage de continuité : il doit être présenté comme une composante de la stratégie pédagogique et internationale du cégep, et non comme une initiative isolée. Un MARI peut naturellement prendre fin après quelques éditions. L'objectif n'est pas de le maintenir à tout prix, mais de préserver et valoriser les acquis pour inspirer et soutenir de futurs projets, dans d'autres contextes ou sous d'autres formes.

1.6 Intégrer le MARI dans le programme d'études

Plusieurs stratégies permettent d'ancrer la réalisation d'un MARI dans un cours ou dans un programme d'études, et ce, sans modifier le devis ministériel et tout en intégrant une dimension internationale à la formation.

Exemples de stratégies efficaces pour intégrer le MARI dans le programme d'études

Intégrer le MARI à titre d'activité pédagogique dans un cours existant	La forme la plus courante d'un MARI consiste à l'intégrer directement dans un cours existant en tant qu'activité ou ensemble d'activités évaluées. Cette approche présente plusieurs avantages, dont : ♦ s'appuyer sur une structure pédagogique déjà en place; ♦ faciliter la reconnaissance académique pour les personnes étudiantes; ♦ réduire la complexité administrative pour l'enseignant. Un MARI intégré peut prendre différentes formes selon les objectifs du cours et les compétences visées en : ♦ mobilisant des interactions authentiques avec des personnes étudiantes d'un autre contexte culturel ou linguistique, il peut s'inscrire dans une compétence liée à la communication, à la collaboration ou à la résolution de problèmes; ♦ permettant aux personnes étudiantes de confronter leurs idées à celles de leurs homologues provenant d'autres systèmes éducatifs, il peut également enrichir une situation d'apprentissage qui exige une perspective internationale ou interculturelle.
---	---

Sur le plan de l'**évaluation**, le MARI peut être intégré à :

- ♦ un travail d'équipe;
- ♦ une analyse comparative;
- ♦ un projet de fin d'études;
- ♦ une activité réflexive portant sur les différences culturelles et disciplinaires.

L'intégration favorise non seulement le développement des compétences disciplinaires, mais aussi de compétences transversales telles que l'ouverture, l'adaptabilité et la pensée critique.

En somme, l'intégration d'un MARI dans un cours existant constitue une stratégie efficace pour donner une dimension internationale à l'apprentissage sans exiger la création d'un dispositif parallèle. Elle permet en outre :

- ♦ de renforcer la pertinence des contenus;
- ♦ d'accroître la motivation étudiante;
- ♦ de valoriser la collaboration interculturelle en tant que compétence essentielle dans le monde actuel.

Intégrer le MARI à titre d'activité de stage ou de projet intégrateur

Dans les programmes qui comprennent des stages ou des projets de fin d'études, le MARI peut être conçu comme un levier pour **enrichir l'expérience professionnelle des personnes étudiantes**. Il peut, par exemple :

- ♦ permettre d'approfondir l'analyse d'une problématique en la confrontant à des perspectives internationales;
- ♦ comparer des pratiques professionnelles entre deux pays;
- ♦ développer des outils et solutions en collaboration avec des partenaires étrangers.

Ces activités favorisent non seulement l'acquisition de compétences disciplinaires, mais aussi le développement de **compétences transversales** telles que :

- ♦ la communication interculturelle;
- ♦ la pensée critique;
- ♦ la capacité à travailler en contexte globalisé.

Afin d'assurer la durabilité et la cohérence de cette intégration, plusieurs **conditions** doivent être réunies :

- ♦ un arrimage clair entre les compétences visées par le cours ou le programme et les objectifs du MARI afin d'assurer la pertinence pédagogique;
- ♦ un minimum de coordination dans le soutien offert au personnel enseignant, notamment au sein du comité de programme et du département;
- ♦ l'intégration du MARI comme activité inscrite dans le plan de travail du programme afin d'en assurer la continuité;
- ♦ son intégration dans les stages ou projets de fin d'études afin d'ouvrir la voie à des apprentissages riches et authentiques, tout en renforçant la dimension internationale et collaborative des programmes.

Intégrer le MARI à la stratégie d'internationalisation d'un programme

Le MARI peut également être intégré à la stratégie d'internationalisation d'un programme, ce qui lui confère une portée institutionnelle et renforce sa valeur éducative. En s'inscrivant dans cette logique et en offrant aux personnes étudiantes des occasions concrètes de collaborer avec des pairs issus d'autres contextes culturels et linguistiques, il peut être conçu comme une activité contribuant au développement des compétences interculturelles.

L'intégration du MARI dans la stratégie d'internationalisation permet un **alignement sur les orientations institutionnelles**, qu'il s'agisse :

- ♦ de développer un profil international;
- ♦ d'acquérir des compétences transversales;
- ♦ de mettre en œuvre des projets collaboratifs internationaux.

Cette cohérence renforce la légitimité du MARI et facilite son inscription dans les plans de développement pédagogique et international de l'établissement.

La valorisation de l'engagement du personnel enseignant

La réalisation d'un MARI représente une tâche importante pour le personnel enseignant. En plus d'offrir des formations, des gabarits, un allègement de la tâche ou un soutien à la mobilité internationale, il est pertinent pour les établissements qui souhaitent multiplier et pérenniser les projets de MARI de valoriser l'engagement du personnel enseignant dans ce type d'initiative.

Ces reconnaissances peuvent être internes ou externes. Par exemple, il est possible de reconnaître l'expertise de la personne enseignante et de mettre en valeur son projet lors d'événements institutionnels, comme les journées de la recherche, la journée d'accueil des nouvelles personnes enseignantes ou encore lors de rencontres officielles avec les coordinations départementales, la direction des études ou le conseil d'administration. Il arrive aussi que les personnes qui ont créé un MARI soient invitées à participer à une mission de l'établissement à l'international ou à un forum avec des partenaires internationaux. Ces activités témoignent de la confiance de l'établissement envers les membres du personnel qui portent les MARI.

La publication d'articles, de communiqués ou de portraits sur les réseaux institutionnels ou dans les médias locaux constitue une autre forme de reconnaissance. Finalement, l'attribution de prix ou de distinctions permet d'attester de la valeur accordée au projet porté par la personne enseignante. Il est, par exemple, possible pour l'établissement de recommander la candidature de cette personne pour l'attribution de l'un des prix remis par l'Association québécoise de pédagogie collégiale. Dans certains établissements, la contribution à un MARI peut rendre éligible à un prix d'excellence ou d'innovation. Il est également possible pour un établissement de créer un prix reconnaissant l'engagement en matière d'internationalisation pour lequel des personnes impliquées dans la réalisation d'un MARI seraient admissibles. En plus de soutenir l'engagement des personnes enseignantes ayant réalisé un MARI, ce type d'initiative peut en encourager d'autres à se lancer dans l'aventure.

2 | Les rôles du personnel enseignant

Trois rôles sont joués par le personnel enseignant dans la pérennisation des MARI; ils touchent l'évaluation de même que la synthèse et la promotion des MARI auprès des collègues. Une liste de vérification présentée à l'[Annexe K](#) permet de s'assurer que ces rôles sont pleinement joués.

2.1 Évaluer l'expérience des personnes étudiantes et discuter du MARI avec elles

Tout ne peut pas être parfait, surtout lors de la première itération d'un MARI. Il est donc recommandé de prévoir des moments pour revenir sur le projet. En ce qui concerne les personnes étudiantes, c'est dans les jours suivant la fin du MARI qu'elles pourront le mieux exprimer leurs impressions sur l'ensemble du projet (voir rôle 1.1 *supra*). En complément des mécanismes mis en place par l'établissement, les personnes enseignantes peuvent organiser une activité qui permettra d'obtenir une rétroaction de la part des personnes étudiantes. Cette activité peut prendre la forme d'une rencontre, d'un forum de discussion, d'un sondage maison, etc. Il est alors recommandé de s'enquérir auprès des personnes étudiantes de ce qu'elles ont le plus apprécié de l'expérience, de ce qu'elles auraient fait autrement et même de si elles auraient préféré un cours plus traditionnel. Les raisons évoquées pourraient se montrer précieuses pour améliorer le MARI ou en créer un autre.

Il est recommandé aux personnes enseignantes de réaliser une autoévaluation complète de leur MARI, et ce, tant sur le plan organisationnel que pédagogique. Cette réflexion peut inclure l'analyse de la charge de travail par rapport aux attentes initiales, la pertinence de l'expérience vécue, la qualité de l'activité pédagogique et le choix du cours. Bien que ce bilan puisse susciter certaines déceptions, celles-ci se transforment généralement en leviers d'amélioration lorsque les objectifs du MARI sont bien compris et que la motivation est élevée, favorisant ainsi un sentiment accru d'accomplissement. L'autoévaluation devrait également porter sur la posture pédagogique, c'est-à-dire la manière dont le soutien aux personnes étudiantes a été assuré, la préparation aux différences interculturelles et la gestion des imprévus technologiques ou relationnels. Ce processus évaluatif constitue une étape essentielle pour optimiser les itérations futures du MARI.

Finalement, les personnes enseignantes doivent décider si elles souhaitent répéter le projet de MARI l'année suivante. Pour guider cette décision, la personne enseignante peut s'appuyer sur les critères suivants :

- ♦ l'engagement et la fiabilité de la personne enseignante partenaire;
- ♦ la compatibilité des plages horaires;
- ♦ la motivation des personnes étudiantes de part et d'autre;
- ♦ les retombées pédagogiques observées;
- ♦ la qualité du soutien institutionnel reçu;
- ♦ l'étape où elle se situe dans son parcours professionnel.

Les personnes enseignantes peuvent aussi choisir de se mettre à la recherche d'une nouvelle ou d'un nouveau partenaire afin de poursuivre le MARI ou de réaliser le projet tous les deux ans. Si elles choisissent de ne pas poursuivre le projet, il est recommandé de consigner tout le matériel créé et leurs observations afin qu'une autre personne de l'établissement puisse profiter de l'expertise développée.

2.2 Organiser une rencontre-bilan avec la personne enseignante partenaire

Après la complétion du MARI, il est recommandé que les partenaires tiennent une rencontre-bilan, qui peut être organisée par l'établissement (voir rôle 1.3 *supra*). À cette occasion, les personnes enseignantes voudront notamment échanger sur des sujets tels :

- ♦ l'expérience du MARI elle-même;
- ♦ les activités pédagogiques réalisées;
- ♦ l'engagement des personnes étudiantes;
- ♦ les travaux qui leur ont été demandés;
- ♦ la qualité de ceux-ci;
- ♦ les points forts, les défis et les pistes d'amélioration.

Cette rencontre se terminera par les remerciements d'usage et, le cas échéant, une invitation à répéter l'expérience l'année suivante sera lancée. Si ce souhait est exprimé, les personnes enseignantes auront avantage à communiquer périodiquement entre elles afin de maintenir le lien.

Une approche réflexive et collaborative

Pour maximiser l'impact d'un MARI, il est essentiel d'adopter une approche collaborative (partage de connaissances) et réflexive (sur sa propre pratique professionnelle).

Une telle approche implique d'abord de consulter les personnes étudiantes dès la fin du MARI afin de recueillir leurs impressions à chaud et d'identifier des pistes d'amélioration. Ensuite, les personnes enseignantes partenaires sont encouragées à réfléchir ensemble au MARI de manière informelle. Enfin, on peut impliquer des collègues de l'établissement dans l'analyse réflexive afin de favoriser le partage d'expertise et l'intégration des apprentissages dans une perspective institutionnelle.

Dans ce genre d'approche, les critiques constructives doivent être perçues comme des opportunités pour enrichir la prochaine itération, plutôt que comme des obstacles. Cette démarche collaborative et réflexive transforme l'évaluation du projet en un véritable levier d'innovation et de qualité.

Bonnes pratiques

2.3 Impliquer les collègues

La personne enseignante qui développe un MARI a acquis une expertise qui pourra se révéler profitable pour l'ensemble de l'établissement et, notamment, pour les collègues de son département. En plus de participer à des journées pédagogiques ou à d'autres activités destinées à l'ensemble de l'établissement dans le but d'assurer la pérennité du MARI, elles peuvent tenir leurs collègues informés des développements de l'activité, partager les bons coups et les défis et faire état de l'engagement étudiant durant l'activité. Ce partage peut susciter l'intérêt de certains collègues et les encourager à développer un MARI, à en intégrer un plus formellement au programme ou à prendre le relais de la personne enseignante si celle-ci ne peut ou ne souhaite plus réaliser le MARI dans son cours. En impliquant graduellement des collègues, en augmentant l'adhésion des membres du département et en préparant le terrain pour un éventuel transfert de leadership, les personnes enseignantes peuvent contribuer concrètement à la pérennisation d'un MARI.

Références

- Aba, D. (2015). Towards an intercultural communication competence tool for academic mobility purposes. *Journal of Intercultural Communication*, 15(3), 1-11.
<https://doi.org/10.36923/jicc.v15i3.699>
- Béland, S., Bégin-Caouette, O. et Hazoume, O.-F. (2025). *Vers une échelle de la sensibilité interculturelle en français pour le cégep!* Colloque de l'Association pour la pédagogie collégiale, Québec, 10 juin.
- EAIE [European Association for International Education] (2023). Pathways to practice: Getting started with virtual exchange/COIL. Resources. <https://www.eaie.org/resource/getting-started-with-ve-coil.html>
- Fitzpatrick, J. L., Sanders, J. R. et Worthen, B. R. (2015). *Program Evaluation. Alternative Approaches and Practical Guidelines*. Pearson.
- Gwenna Moss Centre for Teaching and Learning (2021). *Collaborative Online International Learning (COIL). Educator Handbook*. University of Saskatchewan.
<https://teaching.usask.ca/documents/gmctl/coil-virtualexchange-guide.pdf>
- Hammer, M. R., Bennett, M. J., & Wiseman, R. (2003). Measuring intercultural sensitivity: The intercultural development inventory. *International journal of intercultural relations*, 27(4), 421-443.
[https://doi.org/10.1016/S0147-1767\(03\)00032-4](https://doi.org/10.1016/S0147-1767(03)00032-4)
- Pretorius, M. et Mitchell, L.-M. (s. d.). *COIL Evaluation Toolkit: Introduction and Decision Guide*. IKUDU. <https://www.ufs.ac.za/docs/librariesprovider66/default-document-library/ikudu-evaluation-toolkit.pdf>
- Rubin, J. (2017). Embedding Collaborative Online International Learning (COIL) at higher education institutions: An evolutionary overview with exemplars. Dans H. Casper-Hehne et al. (dir.), *Internationalisation of Higher Education* (vol. 2, p. 28-42). <https://studyabroad.uic.edu/wp-content/uploads/sites/256/2020/08/Rubin-Embedding-Collaborative-Online-International-Learning-at-Higher-Education-Institutions.pdf>
- Rubin, J. (2022a). Structuring COIL Activities from Start to Finish. Dans J. Rubin et S. Guth (dir.), *The Guide to COIL Virtual Exchange* (p. 134-151). Stylus Publishing.
- Rubin, J. (2022b). Developing effective institutional partnerships for COIL virtual exchange. Dans J. Rubin et S. Guth (dir.), *The Guide to COIL Virtual Exchange* (p. 111-133). Stylus Publishing.
- Rubin, J., Wimpenny, K., Garcia Portillo, B. ... O'Brien, R. (2022). Taking COIL virtual exchange to scale: 2004 to 2020. Dans J. Rubin et S. Guth (dir.), *The Guide to COIL Virtual Exchange* (p. 152-184). Stylus Publishing.
- Schmidt, D. A., Baran, E., Thompson, A. D., Mishra, P., Koehler, M. J., et Shin, T. S. (2009). Technological pedagogical content knowledge (TPACK). The development and validation of an assessment instrument for preservice teachers. *Journal of Research on Technology in Education*, 42(2), 123-149. <https://doi.org/10.1080/15391523.2009.10782544>
- Stevens Initiative (2024). Virtual Exchange Impact and Learning Reports. Featured Resources. <https://www.stevensinitiative.org/resources>

SUNY COIL (2025). *SUNY COIL Partner Bulletin*, nov.-déc. <https://bpb-us-w2.wpmucdn.com/hawksites.newpaltz.edu/dist/7/800/files/2025/12/SUNY-COIL-Partnering-Bulletin-December-2025.docx.pdf>

UW Bothell OCL [University of Washington Bothell's Office of Connected Learning] (2026). Course development. *COIL Initiative*. <https://www.uwb.edu/connected-learning/global/coil-initiative/coil-resources>

Vahed, A. (2025) Tips for a successful COIL experience. *Times Higher Education*, 5 déc. <https://www.timeshighereducation.com/campus/tips-successful-coil-experience>

Fiche descriptive 5 | Cocréation et collaboration internationale en conservation du patrimoine



Responsable : Francine Clément

Enseignante, Collège Montmorency

Programme : **Techniques de muséologie**

Cours : **Conserver les textiles**

Type d'établissement partenaire : **université**

Pays du partenaire : **Argentine**

Langues dans lesquelles s'est déroulé le MARI : **anglais, français, espagnol**

Nature de l'activité : **obligatoire et évaluée en partie**

Objectifs

Outre la poursuite de l'internationalisation du programme de Techniques de muséologie et la participation au projet de recherche inter-ordres sur le développement des habiletés interculturelles, un des principaux objectifs du projet de collaboration en ligne était l'**enrichissement des apprentissages et de l'enseignement en conservation des textiles** en collaboration avec des partenaires internationaux dont le programme, semblable au nôtre, permettait d'/de :

- **entrer en contact avec la diversité** des contextes socioéconomiques, culturels et géographiques dans lesquels se pratique la conservation des textiles de collection;
- **faire l'analyse des méthodes de travail** pour la conception et la réalisation de projets de conservation préventive;
- **échanger sur les bonnes pratiques** de développement durable en conservation préventive.

Partenaire

Nous avons trouvé une personne enseignante partenaire à la suite d'un certain nombre de communications (y compris des rencontres en ligne) avec des responsables de programmes des Amériques et de l'Europe en conservation du patrimoine, certains avec qui nous avons déjà collaboré, d'autres avec qui des collaborations n'ont

pu se concrétiser pour toutes sortes de raisons contextuelles, même en présence d'un intérêt.

Avec l'aide de M. Rodrigo Rentiera, conseiller pédagogique international du Collège Montmorency (CM), des contacts fructueux ont été établis avec les responsables du programme de conservation-restauration de l'Universidad del Museo Social Argentino (UMSA), dont certains cours pouvaient s'arrimer au nôtre. Plusieurs rencontres en ligne ont eu lieu dans les mois précédant l'implantation des activités pédagogiques avec les responsables de l'internationalisation des programmes à l'UMSA, ainsi qu'avec la professeure Patricia Lissa et son assistante Laura Solazzi.

Activités pédagogiques

Le projet a été cocréé, planifié et implanté avec ces collaboratrices au cours de rencontres totalisant six heures de classe en ligne distribuées sur deux séances :

- **présentation, analyse et discussions** autour des projets respectifs de conservation dans chacun des programmes, soit la conservation et la restauration de vêtements et d'accessoires de poupées d'une collection muséale argentine;
- **travaux** d'entreposage et de mise en valeur de chapeaux et de vêtements de deux collections muséales du Québec.

Par ailleurs, un **exercice commun de conception** d'un mannequin d'exposition muséale a rassemblé les personnes étudiantes d'Argentine et du Québec. En amont, toutes et tous avaient préparé des présentations de leur groupe et de leurs projets en préparation des rencontres en ligne.

Ressources et outils technologiques

En plus d'une **libération d'enseignement** accordée par la direction des études du CM, un **important support pédagogique et techno-pédagogique**, ainsi que des **services de traduction** ont été fournis par des conseillers.

Les **rencontres de cocréation et de planification préalables** entre les personnes intervenantes ont eu lieu **par visioconférence**. Une **application d'infonuagique** a été utilisée pour mettre en commun divers documents de préparation et de présentation.

Au CM, les rencontres avec les personnes étudiantes se sont tenues dans une **salle de conférence adaptée pour les classes en ligne**, équipée d'un système audiovisuel permettant notamment de faire des plans rapprochés télécommandés, utiles pour voir de près les personnes étudiantes et leurs réalisations.

À l'UMSA, le groupe s'est réuni dans une **classe régulière**; une **caméra à la main** a permis de voir de près les travaux réalisés par les personnes étudiantes.

Défis

Les défis posés par le **décalage** et les **horaires de cours** ont été surmontés assez facilement grâce à une adaptation de part et d'autre. Par ailleurs, malgré des tests essentiels réalisés au préalable, des **problèmes de connexion** sont survenus; s'ils ont été réglés à l'aide de « plans B », ils ont néanmoins retardé le début des activités.

Des solutions multiformes ont été trouvées pour répondre aux défis associés à la **pluralité linguistique** : traduction préalable des documents présentés, préparation de glossaires spécialisés multilingues, traduction simultanée, présentation par des personnes étudiantes bilingues espagnol-anglais.

Un **défi technologique** a empêché de tenir en équipes réduites internationales l'exercice de conception en commun du mannequin, qui a finalement été réalisé en grands groupes, une solution qui s'est toutefois montrée moins favorable à la discussion et aux rencontres rapprochées.

En vue d'une prochaine expérience et afin d'éviter une **dynamique de groupe fragmentée**, des rencontres préalables en petits groupes aideraient les personnes étudiantes à mieux se connaître afin que les discussions puissent démarrer plus aisément.

Mot de la fin

Mis à part l'enrichissement de la formation des personnes étudiantes et le développement professionnel indéniable des professeures, l'une des belles retombées de ce projet fut d'observer la motivation et la fierté avec lesquelles chacun des groupes a présenté ses réalisations et ses projets, puis en a discuté avec ses vis-à-vis internationaux.

Une autre retombée positive de ce MARI sera la mise sur pied d'une deuxième collaboration avec la même institution dans le cadre d'un autre cours de conservation du programme de Techniques de muséologie.

Activités réalisées en classe au Collège Montmorency

Semaines	Activités
1	- Présentation du MARI et de l'évaluation - Présentation des projets de conservation : entreposage de chapeaux, mise en valeur des vêtements et enroulement de dentelles
4 et 5	Planification et réalisation des travaux de conservation textile (boîtes à chapeaux)
6 à 8	- Planification et réalisation des travaux de mise en valeur (mannequin) - Prise de photos et enregistrements audio en espagnol destinés aux personnes étudiantes de l'UMSA - Planification de la première classe en ligne
10	Première classe en ligne : présentations des projets argentins et québécois, des contextes et des méthodes de travail
13	Deuxième classe en ligne : présentation des projets complétés (défis et solutions) et exercice commun de conception d'un mannequin

* Voir l'ensemble des activités, y compris celles qui ont été réalisées hors classe de même qu'à l'UMSA, à l'[Annexe L](#).

En apprendre plus

Berthiaume, D., Clément, F., Demers, J. et Poulin, M. (2025). *Du démarrage à la pérennisation : les milieux d'apprentissage en réseau international* [diaporama accompagnant une communication orale]. 44^e édition du colloque de l'AQPC, 10 juin. <https://eduq.info/xmlui/bitstream/handle/11515/39952/Berthiaume-et-al-colloque-aqpc-2025.pdf>

Collège Montmorency (2025). Le programme de muséologie collabore avec une université de l'Argentine. *Nouvelles et événements*, 27 février. <https://www.cmontmorency.qc.ca/le-programme-de-museologie-collabore-avec-une-universite-de-largentine>

Fiche descriptive 6 | Regards croisés sur l'éthique de l'intervention



Coresponsables : Jessie Caron et Francis Ouellet

Enseignante et enseignant, Cégep La Pocatière

Programme : **Techniques d'éducation spécialisée**

Cours : **Éducation spécialisée et éthique**

Type d'établissement partenaire : **lycée**

Pays du partenaire : **France**

Langue dans laquelle s'est déroulé le MARI : **français**

Nature de l'activité : **obligatoire** et **évaluée**

Objectifs

Outre la volonté de consolider les collaborations internationales du programme et de s'inscrire dans une démarche de pédagogie interculturelle, l'un des principaux objectifs du projet MARI en Éducation spécialisée était de **mettre les personnes étudiantes en contact avec des intervenants issus d'une autre culture**. Cette collaboration visait à leur permettre d'échanger sur leurs pratiques respectives en matière d'éthique et d'intervention sociale, tout en développant une meilleure compréhension des cadres professionnels et institutionnels propres à chaque contexte national.

Choix de la personne enseignante partenaire

Ce choix s'est appuyé sur une collaboration déjà existante entre l'École nationale des solidarités, de l'encadrement et de l'intervention sociale (ENSEIS) et le Cégep La Pocatière (CLP), liés par une entente de double diplomation. Ce contexte favorable a naturellement conduit à la mise en place du projet MARI, celui-ci offrant une occasion privilégiée de mieux comprendre les réalités de formation de l'institution partenaire et, par ricochet, de mieux

accueillir les personnes étudiantes de l'ENSEIS qui viennent poursuivre deux années d'études au Québec.

Les échanges et la coordination du projet se sont déroulés entièrement en mode virtuel.

Au total, cinq rencontres en sous-groupes impliquant les personnes étudiantes se sont tenues, en plus des neuf rencontres réservées aux équipes enseignantes afin d'assurer la planification, le suivi et l'harmonisation des activités pédagogiques.

Activités pédagogiques

À l'automne 2024, neuf équipes composées de personnes étudiantes de l'ENSEIS et du CLP ont été constituées. Les personnes enseignantes ont élaboré de **courtes mises en situation** portant sur des enjeux éthiques propres à différents milieux d'intervention et à des clientèles variées. Les équipes avaient pour mandat de se réunir en virtuel afin d'échanger, d'analyser les situations proposées, de parvenir à un consensus et d'en dégager les principaux enjeux éthiques.

Les rencontres ont été enregistrées, ce qui a permis une évaluation à la fois des productions écrites et de la qualité des échanges entre les personnes étudiantes.

À l'hiver 2025, un **travail d'équipe plus approfondi** a été mis en place autour de **nouvelles mises en situation** en lien avec l'éthique et l'intervention. Les équipes se sont rencontrées à deux reprises en virtuel.

Les enregistrements ont ensuite servi de support à des **échanges cliniques menés par les personnes enseignantes** avec chacune des équipes dans le but d'**accompagner la démarche réflexive** et de **s'assurer de la compréhension du processus clinique**.

Pour conclure les échanges entre les deux collègues, une **activité de synthèse préparée et animée par les personnes enseignantes** intitulée « Le quotidien transatlantique » a été organisée. Cette rencontre virtuelle d'une durée de deux heures trente visait à présenter l'histoire de l'intervention sociale au Québec et en France. Cette activité a donné lieu à de **nombreux échanges avec les personnes étudiantes** tout au long des présentations.

Ressources et outils technologiques

Les activités du projet ont été réalisées au moyen des plateformes Teams et WhatsApp. Un **soutien technopédagogique soutenu** s'est montré essentiel, et ce, tant pour l'accompagnement des personnes étudiantes que pour l'enregistrement et le bon déroulement des rencontres virtuelles.

Défis

Le **décalage horaire** a constitué l'un des principaux défis du projet. S'il a nécessité une adaptation de la part des personnes enseignantes, il s'est révélé encore plus complexe pour **les personnes étudiantes**, qui **devaient concilier les rencontres internationales avec leurs horaires de cours**.

Un second défi tenait à la **disparité des calendriers et des sessions d'enseignement**, qui a compliqué la structuration et la synchronisation de certaines activités.

Enfin, des **défis d'ordre technologique** ont été rencontrés. Autant les personnes étudiantes du CLP que celles de l'ENSEIS ont eu besoin d'un accompagnement important afin d'adopter des outils de communication communs. L'enregistrement des rencontres a également exigé un soutien technique accru pour assurer la faisabilité et la qualité

Description détaillée des séances

Séances	Contenus
1	▪ Rencontre des personnes enseignantes afin de mettre en commun des objectifs du projet
2	▪ Nouvelle rencontre : – macro-planification du MARI – familiarisation avec le calendrier de part et d'autre
3 et 4	▪ Nouvelles rencontres sujet du premier travail qui sera demandé aux personnes étudiantes en lien avec les compétences de chacun et l'éthique
5	▪ Présentation du projet aux personnes étudiantes ▪ Formation d'équipes mixtes CLP-ENSEIS
6	▪ À la suite de la remise de l'enregistrement de la rencontre des équipes et de leurs travaux écrits, discussion entre les personnes enseignantes afin : – d'analyser et d'échanger sur les travaux réalisés – de communiquer leurs observations – de déterminer le niveau de compréhension de l'éthique des personnes étudiantes
7	▪ Rencontre des personnes enseignantes afin de : – déterminer une démarche pédagogique – organiser une rencontre virtuelle entre les personnes étudiantes des deux établissements – rédiger des mises en situation concernant l'éthique dans les milieux d'intervention
8	▪ Nouvelle rencontre afin de finaliser la démarche pédagogique
9	▪ Présentation par visioconférence entre les groupes des deux établissements
10	▪ Explication de l'activité « Le quotidien transatlantique » ▪ Début du travail ▪ Rencontre de personnes étudiantes des deux établissements pour : – échanger sur la mise en situation éthique – définir une réponse commune par consensus
11	▪ Rencontre des personnes enseignantes et des équipes qu'elles supervisent afin de discuter et d'échanger
12	▪ Rencontre-bilan afin d'échanger autour de différentes observations

Fiche descriptive 7 | Améliorer l'expérience client en contexte interculturel



Coreponsables : Daniel Berthiaume et Chantal Desjardins

Enseignant et enseignante, Collège Montmorency

Programme : **Techniques administratives**

Cours : **Service à la clientèle**

Type d'établissement partenaire : **collège**

Pays du partenaire : **Tunisie**

Langue dans laquelle s'est déroulé le MARI : **français**

Nature de l'activité : **optionnelle et non évaluée**

Contexte

En octobre 2022, Daniel Berthiaume s'est rendu en Tunisie afin de rencontrer des représentants de l'Institut supérieur des études technologiques de Rades afin de déterminer si un partenariat était possible et si le MARI initialement identifié était réaliste. Cette rencontre s'est révélée très positive. Par la suite, Chantal Desjardins a accompagné Daniel Berthiaume en Tunisie en mai 2023 pour rencontrer la direction et les enseignantes impliquées dans ce projet afin de mettre en place un cadre pédagogique pour la collaboration prévue à l'hiver 2024.

Objectifs

L'objectif du MARI était d'**amener les personnes étudiantes de deux établissements à analyser et à améliorer l'expérience client d'un commerce, tout en tenant compte des différences culturelles entre leurs deux pays**. Ce projet concret, réalisé dès la première année d'études, invitait les personnes étudiantes à intervenir en milieu de travail (en l'occurrence des magasins Décathlon) à partir d'un cas authentique.

Une telle expérience visait à : renforcer leur engagement, accroître leur motivation, améliorer la rétention et favoriser leur réussite éducative dans l'ensemble de leurs cours. Elle offrait également l'occasion de collaborer avec des personnes étudiantes d'une autre culture et de mettre en pratique leurs compétences relationnelles, communicationnelles et interculturelles dans un contexte réel.

Activités pédagogiques

En équipes internationales, les personnes étudiantes devaient réaliser un projet ayant pour but de réfléchir aux différences culturelles dans la gestion de l'amélioration d'une expérience client qui s'échelonnait sur trois semaines, à raison de trois séances d'environ deux heures chacune.

La plateforme Teams a été utilisée; plusieurs ressources y avaient été déposées, telles que des capsules vidéo et des notes de cours.

Défis

Le calendrier académique des institutions, le décalage horaire et le choix de la plateforme pédagogique ont été les principaux défis rencontrés. Lors d'une prochaine expérience, il serait pertinent d'envisager d'utiliser une autre plateforme afin de favoriser une meilleure communication entre les personnes enseignantes et étudiantes.

Description des principales séances

Séances	Contenus
10	▪ Conception d'un outil de mesure portant sur la satisfaction de la clientèle, soit une grille de client mystère ▪ Visite d'un détaillant Décathlon afin de compléter la grille
11	▪ Identification des forces, des faiblesses et des améliorations à apporter à l'expérience client pour accroître la satisfaction de la clientèle et sa fidélisation, tout en tenant compte des différences culturelles
12	▪ Présentations des équipes ▪ Conclusion du MARI

CONCLUSION

Ce guide visait à soutenir les établissements collégiaux ainsi que leurs équipes dans la réalisation de projets de MARI. Il expose de manière structurée les rôles relevant respectivement des établissements et du personnel enseignant au cours des trois phases constitutives d'un projet de MARI : sa conception, sa mise en œuvre et sa pérennisation.

La recherche-action partenariale ayant donné lieu à la préparation de ce guide a mis en lumière certains constats transversaux. En ce qui concerne les **rôles des établissements**, plusieurs constats confirment l'importance de l'**ancrage institutionnel** des MARI. Il importe en effet :

- ♦ de les intégrer aux documents institutionnels;
- ♦ de les promouvoir à l'interne et à l'externe;
- ♦ d'assurer un suivi avec les personnes enseignantes partenaires et leurs établissements;
- ♦ de répliquer les projets afin de consolider les compétences à l'interne;
- ♦ lorsqu'approprié, de les intégrer aux programmes d'études.

En plus de l'ancrage institutionnel, le choix d'un partenaire institutionnel de qualité et enthousiaste, puis le développement d'une relation dynamique et de confiance avec celui-ci participent à la réussite des MARI. De même, ces derniers reposant sur la collaboration entre des personnes enseignantes et étudiantes de part et d'autre, il paraît souhaitable de soutenir des dynamiques de collaboration harmonieuses et égalitaires.

Enfin, plusieurs analyses mettent en évidence la nécessité de disposer d'une **structure d'accompagnement solide** intégrant notamment :

- ♦ un soutien technopédagogique réactif;
- ♦ une communauté de pratique ou un dispositif de mentorat entre pairs;
- ♦ des mécanismes d'évaluation des retombées des MARI;
- ♦ des outils assurant la diffusion de l'information relative à ces projets.

En ce qui concerne les **rôles du personnel enseignant**, les constats ayant émergé de la recherche sont à l'effet que les MARI gagnent à être précédés d'une **planification rigoureuse et réaliste** qui saura :

- ♦ clarifier les objectifs pédagogiques;
- ♦ évaluer la faisabilité selon le contexte du cours;
- ♦ anticiper certaines contraintes liées au calendrier, aux technologies et aux langues.

Cette cohérence initiale réduit les imprévus et assure la contribution de chaque activité aux apprentissages visés. Des **relations humaines de qualité** constituent également un levier important. Des interactions authentiques et motivantes seront favorisées par :

- ♦ le maintien d'un dialogue régulier avec la personne enseignante partenaire;
- ♦ l'établissement d'un climat de confiance;
- ♦ l'encouragement des personnes étudiantes à développer leur capacité à interagir efficacement en contexte interculturel.

Enfin, **l'évaluation et la réflexivité** garantissent l'amélioration continue et la pérennité des MARI. Une identification efficace des forces du projet et des défis à relever en vue de sa réplication se réalisera en :

- ♦ recueillant les impressions des personnes étudiantes;
- ♦ réalisant une autoévaluation critique;
- ♦ organisant une rencontre-bilan avec la personne enseignante partenaire;
- ♦ partageant les apprentissages avec les collègues afin d'assurer la durabilité du MARI et son intégration à la culture pédagogique.



Les MARI représentent une innovation technopédagogique prometteuse pour diversifier les activités internationales et offrir à un plus grand nombre de personnes étudiantes l'occasion d'interagir avec des pairs issus d'autres cultures. Flexibles du fait de leur intégration dans des cours existants, de leur faible incidence sur les modalités d'évaluation et de leur alignement avec les objectifs pédagogiques, ils représentent une solution accessible et porteuse de sens.

Le projet de recherche sur lequel s'appuie ce guide a notamment permis de constater que, durant un MARI, les personnes étudiantes pouvaient apprendre à remettre en question des idées reçues, à accueillir des perspectives différentes et à développer une plus grande tolérance à l'ambiguïté. L'exposition à différents accents, rythmes de parole et styles de communication peuvent aussi les encourager à ajuster leur vocabulaire, à parler plus clairement et à développer une écoute active. De manière complémentaire, un MARI peut les aider à mieux comprendre leur propre domaine d'études en observant comment il est enseigné ou pratiqué dans un autre contexte. Pour plusieurs personnes étudiantes, un MARI constitue une première expérience internationale sécuritaire, leur donnant potentiellement envie d'en faire d'autres. Au terme d'un MARI, leur sentiment d'accomplissement peut être

élevé car elles auront réalisé qu'elles peuvent collaborer avec des personnes d'un autre pays, parfois dans une autre langue et dans un autre contexte.

Les MARI peuvent finalement contribuer à l'internationalisation plus large de la formation en suscitant des mobilités professionnelles réciproques, en ouvrant la porte à des mobilités étudiantes et en contribuant au recrutement grâce à la mise en valeur de l'ouverture internationale des programmes de l'établissement.

Le succès des MARI repose cependant sur un engagement collectif. Les personnes enseignantes jouent un rôle central, mais elles doivent bénéficier d'un soutien institutionnel structuré et constant, lequel inscrit ces initiatives dans une vision stratégique. Pérenniser les MARI, c'est notamment dépasser le projet ponctuel pour en faire une pratique durable, intégrée aux programmes et valorisée à tous les niveaux.

Nous espérons que ce guide contribuera à stimuler une réflexion collective sur l'usage du numérique pour enrichir l'internationalisation, sur le rôle central du personnel enseignant dans ces initiatives et sur la nécessité pour les services liés à l'international, à la recherche de même qu'au soutien pédagogique et technopédagogique de collaborer étroitement. Dans une époque parfois marquée par un repli sur soi, nous espérons que ce guide contribuera à maintenir des ponts entre les peuples et les cultures.

ANNEXES

Annexe A | Ressources additionnelles

1. Guides et ressources en appui à la conception, à la mise en œuvre et à la pérennisation des MARI

COIL Orientation (s. d.). *Collaborative Online International Learning (COIL) Onboarding*. University of Denver. <https://canvas.du.edu/courses/139513>

Coyle, S. (2017). *Virtual Team Teaching. A Collaborative Approach*. Chenelière Éducation. <https://www.cheneliere.ca/fr/virtual-team-teaching-collaborative-app-9782894703762.html>

Gwenna Moss Centre for Teaching and Learning (2021). *Collaborative Online International Learning (COIL). Educator Handbook*. University of Saskatchewan. <https://teaching.usask.ca/documents/gmctl/coil-virtualexchange-guide.pdf>

Keengwe, J. (dir.) (2023). *Handbook of Research on Facilitating Collaborative Learning Through Digital Content and Learning Technologies*. IGI Global. <https://www.igi-global.com/gateway/book/297023>

Rubin, J. et Guth, S. (dir.) (2022). *The Guide to COIL Virtual Exchange. Implementing, Growing, and Sustaining Collaborative Online International Learning*. Routledge. <https://www.routledge.com/The-Guide-to-COIL-Virtual-Exchange-Implementing-Growing-and-Sustaining-Collaborative-Online-International-Learning/Rubin-Guth/p/book/9781620369838>

Schultheis Moore, A. et Simon, S. (dir.) (2015). *Globally Networked Teaching in the Humanities Theories and Practices*. Routledge. <https://www.routledge.com/Globally-Networked-Teaching-in-the-Humanities-Theories-and-Practices/SchultheisMoore-Simon/p/book/9781138084650>

SUNY COIL Center (s. d.). *Faculty Guide for Collaborative Online International Learning Course Development*. SUNY Global Center. <https://studyabroad.unm.edu/assets/documents/faculty-guide-for-coil-course-development.pdf>

Sylvestre, E. (2022). *Enseignement supérieur et mobilité virtuelle (COIL)*. Pédagoscope, Podcast, 21 mars. <https://pedagoscope.ch/enseignement-superieur-et-mobilite-virtuelle-coil>

2. Instruments d'évaluation

2.1 Autoévaluation de la préparation du MARI

SUNY COIL (s. d.). *COIL Readiness Self-Assessment*. University of Denver. <https://canvas.du.edu/courses/139513/files/9062512>

2.2 Évaluation de la satisfaction des personnes étudiantes

Pretorius, M. et Mitchell, L.-M. (s. d.). *COIL Evaluation Toolkit: Introduction and Decision Guide*. IKUDU. <https://www.ufs.ac.za/docs/librariesprovider66/default-document-library/ikudu-evaluation-toolkit.pdf>

2.3 Évaluation des retombées des MARI sur la sensibilité interculturelle des personnes étudiantes

IDI, LLC (2025). *The Intercultural Development Inventory® (IDI)®*. Intercultural Development Inventory. <https://idiinventory.com>

LIRES (s. d.). Échelle de la sensibilité interculturelle (ESI). *Recherches*. www.lires.ca/esi

2.4 Évaluation de la préparation technologique du personnel enseignant

Schmidt, D. A., Baran, E., Thompson, A. D., Mishra, P., Koehler, M. J., et Shin, T. S. (2009). Technological pedagogical content knowledge (TPACK). The development and validation of an assessment instrument for preservice teachers. *Journal of Research on Technology in Education*, 42(2), 123-149. <https://doi.org/10.1080/15391523.2009.10782544>

Annexe B | Description détaillée des 10 étapes de réalisation du MARI *Répondre à un appel à projets en aéronautique*

1 Analyse du circuit du treuil et de l'avion

- rencontre préliminaire par visioconférence¹⁰ entre les personnes étudiantes de l'ÉNA et du Lycée Frédéric Mistral (LFM) animée par Jean-Claude Vegiotti et moi-même
- brèves rencontres par visioconférence à chaque séance à des fins de mise au point, avancement des travaux, partage des tâches, etc.
- rencontre par visioconférence avec les personnes étudiantes des deux écoles et un représentant technique d'AVDef afin que ce dernier puisse répondre à leurs questions
- création d'une présentation conjointe ÉNA-LFM montrant leur analyse du circuit d'aéronef dont le projet fera l'objet
- présentation orale du sujet principal par visioconférence

2 Séance de remue-ménages autour de la conception de l'outil

- discussion par visioconférence en vue de la prise en main du cahier des charges d'AVDef
- partage des tâches entre les personnes étudiantes des deux écoles
- élaboration d'un prototype sur papier,
- discussions et ajustements entre les participants

3 Approbation du prototype par le client

- présentation du prototype aux représentants techniques d'AVDef par visioconférence à des fins d'ajustement et d'approbation pour la poursuite des travaux

4 Création des dessins techniques

- brèves rencontres par visioconférence à chaque séance à des fins de mise au point
- avancement des travaux
- partage des tâches
- révision et ajustements des dessins techniques en vue de produire les documents finaux

5 Recherche et commande des composants et du matériel

- brèves rencontres par visioconférence à chaque séance à des fins de mise au point
- avancement des travaux
- partage des tâches
- repérage et inventaire des composants nécessaires à la fabrication du boîtier-outil

6 Fabrication du prototype

- fabrication du boîtier-outil par l'ÉNA
- fabrication du harnais d'interface avion-boîtier par le LFM
- captation vidéo de certaines séquences de la fabrication à l'intention des personnes étudiantes d'outremer
- dépôt des vidéos dans un dossier partagé à l'intention de tous les participants
- brèves rencontres par visioconférence à chaque séance à des fins de mise au point
- avancement des travaux.

¹⁰ Lors des visioconférences, toutes synchrones, les personnes étudiantes de l'ÉNA sont regroupées en classe, où sont installés une caméra et un micro. La vidéo est projetée sur une toile.

7 Inspection du câblage :

- brèves rencontres par visioconférence à chaque séance à des fins de mise au point des travaux
- inspection des liaisons électriques préalables aux tests sur avion

8 Écriture des procédures d'utilisation de l'outil :

- brèves rencontres par visioconférence à chaque séance à des fins de mise au point des travaux
- partage des tâches
- écriture en simultané par visioconférence

9 Rédaction du manuel d'utilisation

- brèves rencontres par visioconférence à chaque séance à des fins de mise au point des travaux
- partage des tâches
- création du manuel de l'outil en simultané (description du boîtier-outil, procédures de test, schémas techniques, liste des pièces, précautions avant utilisation, etc.)

10 Tests finaux sur avion

- dans les hangars d'AVDef, test du boîtier-outil
- projet de mobilité de l'ÉNA : rencontres entre pairs des deux établissements et des représentants d'AVDef; participation aux tests finaux
- captation vidéo des tests à l'intention des autres personnes étudiantes de l'ÉNA

Annexe C | Liste de vérification des rôles des établissements lors de la phase de conception

Adéquation avec les orientations institutionnelles	☐ La stratégie ou la politique internationale de l'établissement fait mention des MARI. ☐ Le plan stratégique de l'établissement fait mention des MARI. ☐ Le projet de MARI est aligné avec sa politique internationale et son plan stratégique. ☐ Le projet de MARI respecte les règles relatives à la confidentialité et la sécurité des données de l'établissement.
Soutien institutionnel	☐ L'établissement désigne une personne responsable de l'accompagnement des projets de MARI. ☐ Un mécanisme de coordination entre les services impliqués est établi. ☐ L'établissement dispose d'une liste des MARI en cours ou qui ont été réalisés. ☐ Il diffuse de l'information relative aux MARI aux départements, aux personnes enseignantes et aux services institutionnels. ☐ Une procédure est établie afin que les personnes enseignantes puissent proposer des projets de MARI. ☐ Les projets de MARI reçoivent l'aval des responsables de programme et des coordinations départementales. ☐ Le bureau international appuie les personnes enseignantes dans leur demande de libération de tâche lorsque celle-ci est jugée nécessaire. ☐ L'établissement tient des séances d'information à l'intention des personnes enseignantes qui s'engagent dans la conception d'un MARI. ☐ Des personnes conseillères pédagogiques ou technopédagogiques sont disponibles pour accompagner les personnes enseignantes.
Partenariat international	☐ L'établissement élabore, entretient et diffuse auprès des personnels concernés une liste de partenaires internationaux disposés à réaliser MARI. ☐ Les ententes ou accords-cadres existants et nouveaux prévoient la réalisation de MARI. ☐ Les partenaires concluent une entente ou un accord-cadre comprenant la réalisation de MARI. ☐ Ce document comporte des dispositions relatives à la propriété intellectuelle de même qu'au partage et à la conservation des renseignements personnels. ☐ Les rôles et les responsabilités des parties sont clarifiés. ☐ L'établissement soutient la mobilité enseignante (entrante ou sortante) afin que les personnes enseignantes se rencontrent.
Infrastructure technologique	☐ Les deux établissements disposent de systèmes de gestion de l'apprentissage compatibles ou de solutions communes. ☐ Les outils de visioconférence et de collaboration sont validés. ☐ La bande passante et la stabilité de la connexion Internet sont suffisantes.

Annexe D | Modèle d'Entente de collaboration pour mise en œuvre d'un MARI

ENTENTE DE COLLABORATION POUR LA MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DE MILIEU D'APPRENTISSAGE EN RÉSEAU INTERNATIONAL (MARI)¹¹

L'Établissement A,

Établissement d'enseignement supérieur légalement constitué,

Situé à : _____

Représenté par : _____

Titre : _____

Ci-après désigné « A »,

ET

L'Établissement B,

Établissement d'enseignement supérieur légalement constitué,

Établissement d'enseignement supérieur légalement constitué,

Situé à : _____

Représenté par : _____

Titre : _____

Ci-après désigné « B »,

L'Établissement A et l'Établissement B étant ci-après désignés collectivement « les Parties ».

PRÉAMBULE

Considérant que les Parties entendent promouvoir l'internationalisation de leurs programmes d'enseignement par des approches pédagogiques innovantes et inclusives;

Considérant que les projets de Milieu d'apprentissage en réseau international (MARI) constituent une modalité reconnue de coopération académique internationale reposant sur la coconception pédagogique, l'apprentissage collaboratif à distance et le développement de compétences interculturelles;

Considérant la volonté commune des Parties de proposer à leurs personnes étudiantes et enseignantes une expérience d'apprentissage internationale intégrée aux cursus existants, sans mobilité physique obligatoire;

¹¹ Ce document a été préparé par Nicole Lacasse.

Il est expressément convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 – OBJET DE L’ENTENTE

La présente entente établit le cadre juridique et opérationnel de la collaboration entre les Parties pour concevoir, mettre en œuvre, évaluer et pérenniser un ou plusieurs projets de MARI intégrés dans des unités d’enseignement existantes ou spécifiques.

ARTICLE 2 – OBJECTIFS

Les objectifs du projet de MARI sont de :

- a) favoriser l’apprentissage collaboratif international à distance;
- b) développer chez les étudiantes et les étudiants des compétences interculturelles, numériques et disciplinaires;
- c) encourager l’innovation pédagogique et la cocréation de contenus d’enseignement;
- d) renforcer les liens académiques durables entre les Parties;
- e) accroître l’accessibilité à l’internationalisation des études.

ARTICLE 3 – DESCRIPTION DU PROJET

Un projet de MARI repose sur la cocréation, par au moins deux personnes enseignantes de différents pays, d’un espace numérique d’apprentissage expérientiel et internationalisé, avec des activités pédagogiques conjointes (synchrones et/ou asynchrones), un travail collaboratif entre personnes étudiantes des deux établissements pour une durée définie, généralement comprise entre 4 et 12 semaines. Les modalités opérationnelles du projet (cours concernés, calendrier, langues de travail, outils numériques, etc.) sont énoncées à l’Annexe 1 de la présente entente.

ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS DES PARTIES

Chaque Partie s’engage à :

- a) désigner une personne enseignante responsable académique et une personne coordonnatrice pour le projet de MARI;
- b) soutenir la collaboration entre les personnes enseignantes impliquées;
- c) s’assurer que les personnes enseignantes impliquées sont formées (ou seront formées ou seront soutenues par du personnel formé) à la pédagogie interculturelle et au design de MARI;
- d) intégrer le projet de MARI dans ses activités pédagogiques;
- e) fournir l’accès aux plateformes numériques nécessaires dans un environnement numérique sécurisé;

ARTICLE 4 – ENGAGEMENTS DES PARTIES (SUITE)

- f) promouvoir le projet auprès de ses étudiantes et étudiants;
- g) respecter les principes d'équité, d'inclusion et de respect interculturel;
- h) assurer l'encadrement pédagogique de ses étudiantes et étudiants;
- i) reconnaître académiquement la participation des étudiantes et étudiants selon ses règles internes.

ARTICLE 5 – MODALITÉS PÉDAGOGIQUES ET ÉVALUATION

Les personnes enseignantes partenaires dans le projet MARI conviennent conjointement des :

- a) objectifs d'apprentissage;
- b) activités pédagogiques collaboratives à intégrer dans leurs cours respectifs
- c) méthodes d'évaluation;
- d) critères de réussite.

Chaque établissement demeure responsable de l'évaluation finale de ses étudiantes et étudiants, conformément à ses règlements académiques.

ARTICLE 6 – COORDINATION

Les personnes désignées par chacune des Parties pour coordonner le projet de MARI sont responsables conjointement de :

- a) planifier les étapes clé du MARI (calendrier, activités, livrables, etc.) en concertation avec les personnes enseignantes impliquées;
- b) assurer la communication et des suivis réguliers entre les deux établissements;
- c) signaler les difficultés et se concerter pour trouver des solutions;
- d) assurer un suivi évaluation du projet MARI après sa réalisation.

ARTICLE 7 – OUTILS NUMÉRIQUES ET RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Les Parties conviennent d'utiliser des outils numériques compatibles avec leurs politiques institutionnelles respectives.

Les renseignements personnels des personnes étudiantes et enseignantes seront traités conformément aux lois et règlements applicables en matière de protection des renseignements personnels. Chaque Partie doit notamment s'assurer que les renseignements personnels seront partagés avec le consentement des personnes concernées, qu'ils seront conservés de manière sécuritaire, qu'ils seront utilisés seulement aux fins prévues dans le MARI, qu'ils ne seront pas communiqués à des tiers et qu'ils seront détruits à la fin du MARI.

ARTICLE 8 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les Parties s'engagent à respecter les droits moraux et patrimoniaux des auteurs conformément aux lois applicables pour tous les contenus utilisés et/ou partagés dans le cadre d'un projet MARI, notamment les documents et outils pédagogiques, les enregistrements et ressources numériques.

Les personnes enseignantes qui codéveloppent des contenus dans le cadre du projet MARI, sont conjointement titulaires des droits d'auteur sur ces contenus, sauf entente écrite contraire. Toute utilisation commerciale, reproduction ou diffusion publique requiert l'accord préalable écrit de tous les cotitulaires des droits d'auteur.

ARTICLE 9 – ASPECTS FINANCIERS

La présente entente n'entraîne aucune obligation financière entre les Parties, sauf disposition contraire précisée dans une annexe ou un accord spécifique. Chaque Partie assume ses propres coûts liés à la mise en œuvre du projet.

ARTICLE 10 – DURÉE ET RÉSILIATION

La présente entente est conclue pour une durée de ____ ans, à compter de la date de signature. Elle peut être résiliée par l'une ou l'autre des Parties moyennant un préavis écrit de ____ mois, sans affecter les projets en cours jusqu'à leur achèvement.

ARTICLE 11 – MODIFICATION DE L'ENTENTE

Toute modification à la présente entente doit faire l'objet d'un avenant écrit, signé par les représentants autorisés des Parties.

ARTICLE 12 – RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS

Les Parties s'engagent à régler à l'amiable tout différend relatif à l'interprétation ou à l'application de la présente entente. En cas d'échec de la résolution amiable, les Parties conviennent de recourir à une médiation avant toute procédure judiciaire. La médiation sera conduite par un médiateur choisi d'un commun accord par les Parties. Les frais liés à la médiation seront partagés entre les Parties.

ARTICLE 13 – DISPOSITIONS FINALES

La présente entente n'emporte aucune création de lien de subordination ou de partenariat juridique entre les Parties. Elle est établie en deux exemplaires originaux, chacun faisant foi.

SIGNATURES

Fait à _____, le ____ / ____ / ____

Pour l'Établissement A

Nom : _____

Titre : _____

Signature : _____

Pour l'Établissement B

Nom : _____

Titre : _____

Signature : _____

ANNEXE 1 – MODALITÉS OPÉRATIONNELLES DU PROJET DE MARI

1. Informations générales sur le projet

ÉLÉMENTS	INFORMATIONS À COMPLÉTER
Intitulé du projet MARI	
Année académique / Session	
Discipline(s) concernée(s)	
Niveau d'études	
Durée du projet	
Langue(s) des lectures, échanges et travaux	
Modalité(s)	☐ Sychrone ☐ Asynchrone ☐ Hybride
Plage(s) horaire(s) pour rencontre(s) synchrone(s) selon le calendrier académique et les fuseaux horaires	

2. Établissements et responsables académiques

ÉLÉMENTS	ÉTABLISSEMENT A	ÉTABLISSEMENT B
Nom de l'établissement		
Département / Unité		
Personne enseignante responsable		
Courriel institutionnel		
Coordination		
Courriel institutionnel		

3. Cours et intégration curriculaire

ÉTABLISSEMENTS	INTITULÉS DES COURS	TAILLE DES GROUPES	STATUT DES COURS (OBLIGATOIRE OU OPTIONNEL)	N ^{BRE} DE CRÉDITS
A				
B				

4. Objectifs pédagogiques spécifiques

À l'issue du projet MARI, les personnes étudiantes seront en mesure de :

- ☐ collaborer efficacement dans un contexte interculturel et numérique.
- ☐ mobiliser des connaissances disciplinaires dans un projet commun.
- ☐ communiquer de manière professionnelle dans un environnement international.
- ☐ utiliser de façon critique des outils numériques collaboratifs.

Autre(s) objectif(s) pédagogique(s) poursuivi(s) :

--

5. Description des activités collaboratives*

ACTIVITÉS	DESCRIPTIONS	OUTILS NUMÉRIQUES ET AUTRES	DURÉE
1. Intitulé			
2. Intitulé			
...			
Projet final			

* C'est-à-dire des activités qui encourageront l'interdépendance positive, la réflexion interculturelle et la production commune.

6. Modalités d'évaluation*

EXEMPLES D'ÉLÉMENTS À ÉVALUER	MÉTHODES D'ÉVALUATION	PONDÉRATION
Participation		
Travail collaboratif		
Projet final		
Réflexion interculturelle		

* Chaque établissement appliquera ses propres règles de notation, tout en respectant les critères définis conjointement.

7. Outils numériques utilisés

OUTILS	NOMS ET DESCRIPTIONS
Plateforme de gestion de l'apprentissage	
Applications de visioconférence	
Outils collaboratifs (documents partagés, forums, etc.)	
...	

8. Accompagnement et soutien

FORMES DE SOUTIEN	DESCRIPTIONS ET MODALITÉS
Séances d'orientation pour les personnes étudiantes	
Encadrement pédagogique	
Formation ou soutien pédagogique aux personnes enseignantes (p. ex. au sujet de la création de MARI ou de la sensibilité interculturelle)	
Soutien technique institutionnel	
Points de suivi intermédiaires entre personnes enseignantes	

9. Calendrier prévisionnel

PHASES	PÉRIODES
Préparation pédagogique	
Lancement du projet	
Activités collaboratives	
Évaluation finale	
Bilan et retour d'expérience	

10. Indicateurs de réussite

- ☐ Taux de participation des personnes étudiantes
- ☐ Qualité des productions collaboratives
- ☐ Satisfaction des personnes étudiantes
- ☐ Satisfaction des personnes enseignantes
- ☐ Atteinte des objectifs d'apprentissage
- ☐ Pérennisation ou reconduction du projet

Autre(s) indicateur(s) :

--

11. Validation de la présente annexe*

ÉTABLISSEMENTS	NOM ET FONCTION DES RESPONSABLES ACADÉMIQUES	SIGNATURES	DATES
A			
B			

* La présente annexe fait partie intégrante de l'Entente de collaboration pour la mise en œuvre du MARI. Elle entre en vigueur après validation par les responsables académiques des deux établissements.

Annexe E | Clauses relatives à la propriété intellectuelle dans l'Entente de collaboration relative à un MARI

Ces clauses de protection des droits d'auteur ont été rédigées à partir de clauses types en vue d'aider à la négociation d'une Entente de collaboration relative au MARI. Leur pertinence doit être évaluée selon le contexte propre à chaque MARI.

1. Titularité des droits sur les documents préexistants

Chaque enseignant demeure titulaire des droits d'auteur sur les documents pédagogiques qu'il a créés antérieurement (syllabus, plans de cours, exercices, évaluations, présentations, notes de cours, etc.). Le partage de ces documents au sein de l'équipe d'enseignement n'emporte aucune cession de droits; seule une licence limitée, non exclusive, non transférable et gratuite est consentie aux autres enseignants pour les besoins du cours visé par le MARI, sous réserve du respect des droits moraux (paternité et intégrité de l'œuvre) et des conditions prévues ci-dessous.

2. Licence d'utilisation interne des documents partagés

Les documents partagés peuvent être utilisés, adaptés et combinés par les enseignants participants uniquement aux fins d'enseignement dans le cours concerné par le projet de MARI. Toute diffusion externe (publication web, dépôt institutionnel, conférence, ouvrage collectif, etc.) ou tout usage commercial requiert l'autorisation écrite préalable du titulaire des droits.

Cette licence pour utilisation interne est valable pour toute la durée du MARI et peut être révoquée par l'auteur à tout moment en cas de non-respect de la présente clause. La révocation n'affecte pas les usages déjà réalisés de bonne foi.

Conseil de mise en œuvre

Prévoir un court formulaire d'autorisation pour toute diffusion externe d'un document pré-existant.

Note

Si l'équipe souhaite favoriser le partage au-delà de l'usage interne, faites mention, au besoin, d'une licence ouverte Creative Commons (p. ex. CC BY-BY-SA) pour les productions communes. L'usage de licences Creative Commons facilite la diffusion tout en protégeant les droits.

3. Mentions d'attribution et respect des droits moraux

Toute reproduction ou adaptation doit porter une mention d'attribution visible (nom de l'auteur, titre du document, année) et respecter l'intégrité de l'œuvre. Les modifications substantielles doivent être signalées (p. ex. « Version adaptée par... »); l'auteur initial peut demander le retrait de son nom si l'adaptation altère le sens ou la qualité pédagogique.

4. Codéveloppement et cotitularité des droits d'auteur

Lorsqu'un document pédagogique est développé conjointement par plusieurs enseignants et que les contributions individuelles ne peuvent être distinguées de manière significative, le document est réputé œuvre de collaboration et les contributeurs sont cotitulaires à parts égales des droits d'auteur, sauf stipulation contraire écrite.

Dispositions applicables

a) Décisions d'exploitation

Toute diffusion externe ou modification substantielle d'une œuvre de collaboration requiert l'accord écrit des cotitulaires.

b) Attribution

La liste des co-auteurs doit être documentée (historique des versions et contributions) et faire l'objet d'une mention dans document final.

c) Gestion des versions

Un référent éditorial est désigné par les coauteurs afin d'arbitrer les versions, de garantir la cohérence pédagogique et de consigner les décisions.

d) Retrait d'un coauteur

En cas de retrait d'un coauteur, les autres conservent une licence non exclusive d'utilisation interne de la dernière version à laquelle le coauteur a contribué; toute exploitation externe postérieure demeure soumise à son accord.

Conseil de mise en œuvre

Tenir un registre des contributions (journal de version, commentaires, fichiers sources) pour faciliter l'attribution en co-développement.

5. Intégration de contenus tiers

Tout contenu de tiers intégré aux documents (textes, images, données, extraits d'ouvrages, ressources numériques) ou outils utilisés pour le MARI doivent être utilisés conformément aux licences applicables ou faire l'objet des autorisations nécessaires.

6. Utilisation de travaux réalisés par les personnes étudiantes

Les personnes étudiantes sont titulaires des droits d'auteur de leurs travaux. Pour toute utilisation, reproduction ou divulgation de ces derniers au-delà de ce qui est raisonnable aux fins de la participation aux activités du MARI et de leur évaluation, les personnes enseignantes doivent obtenir le consentement écrit des personnes étudiantes.

7. Travaux de recherche reliés au MARI

Advenant que le projet de MARI implique, en tout ou en partie, la participation des personnes étudiantes à des travaux de recherche, les politiques et les règles institutionnelles en vigueur dans l'établissement partenaire en ce qui touche l'encadrement de la recherche doivent être respectées par les personnes étudiantes, notamment et de façon non limitative, les règles d'éthique et les droits de propriété intellectuelle tels que définis dans les règlements de l'établissement. Dans ce cadre, les aspects relatifs aux droits et à la protection de la propriété intellectuelle devront faire l'objet d'un avenant spécifique à la présente entente de partenariat.

Cet article est à considérer lorsque des travaux de recherche sont reliés au projet de MARI et qu'il n'y a pas d'entente entre les deux établissements sur la propriété intellectuelle.

Annexe F | Liste de vérification des rôles du personnel enseignant lors de la phase de conception

La personne enseignante :

- ☐ évalue le contexte du cours ciblé, notamment :
 - ☐ les compétences à développer;
 - ☐ l'âge des personnes étudiantes;
 - ☐ leurs compétences langagières si le MARI se déroule dans une autre langue que le français;
- ☐ identifie les ressources institutionnelles qui s'offrent à elle pour développer un MARI;
- ☐ s'assure de l'appui du bureau international, des conseillers et conseillères pédagogiques, ainsi que des technopédagogues;
- ☐ rencontre la personne enseignante partenaire en personne ou par visioconférence afin d'entamer des discussions sur la nature du MARI à développer. Les éléments suivants feront l'objet de la discussion :
 - ☐ le format du MARI;
 - ☐ l'évaluation des apprentissages;
 - ☐ les aspects technologiques;
 - ☐ les modalités d'échange entre les personnes étudiantes;
 - ☐ la dimension temporelle et le calendrier;
- ☐ sensibilise les personnes étudiantes aux défis éventuels qui pourraient survenir avec les outils technologiques pendant le MARI;
- ☐ sensibilise les personnes étudiantes à la communication interculturelle.

Annexe G | Liste de vérification des rôles des établissements lors de la phase de mise en œuvre

- ☐ La **personne désignée par l'établissement comme étant responsable de l'accompagnement des projets MARI** assure un suivi auprès des personnes enseignantes.

L'établissement :

- ☐ fournit des lexiques, gabarits et exemples de projets aux personnes enseignantes;
- ☐ organise une activité préparatoire auprès des personnes étudiantes avant le début du MARI;
- ☐ fournit une fiche ou un guide de bonnes pratiques à l'intention des personnes étudiantes;
- ☐ met en place une communauté de pratiques autour des MARI formée des personnels enseignants et non-enseignants impliqués;
- ☐ vérifie que ses outils technologiques sont compatibles avec ceux de la personne enseignante partenaire;
- ☐ offre une formation aux outils technologiques pour les personnes étudiantes et enseignantes.

Les technopédagogues :

- ☐ participent aux tests techniques;
- ☐ sont présents lors de la première séance du MARI;
- ☐ s'assurent que l'équipement technologique nécessaire au MARI soit disponible pour la durée complète du projet.

Annexe H | Liste de vérification des rôles du personnel enseignant lors de la phase de mise en œuvre

Le personnel enseignant :

- ☐ organise une activité brise-glace;
- ☐ est à l'écoute des réactions des personnes étudiantes et des malentendus interculturels. Au besoin, il intervient afin de favoriser le bon déroulement du MARI;
- ☐ veille à ce que les personnes étudiantes respectent les dates de rencontres virtuelles avec l'autre groupe;
- ☐ fait évaluer les activités du MARI par les personnes étudiantes au fur et à mesure, et s'ajustent au besoin.

Annexe I | Liste des œuvres étudiées dans le cadre du MARI *La littérature migrante au Québec* et description détaillée des séances 4 à 7

Liste des œuvres

Nom, Prénom	Citoyenneté et origine(s)	Titre	Édition utilisée
Blal, Majid	Auteur québécois d'origine marocaine	<i>Cris des sans voix ou Complainte du deux-tiers monde</i>	La Grande Marée, 2003
Chen, Ying	Autrice québécoise d'origine chinoise	<i>Les lettres chinoises</i>	Leméac, coll. « Nomades », 1993
Chraïbi, Driss	Auteur québécois, d'origines marocaine et française	<i>La Civilisation, ma Mère!...</i>	Gallimard, coll. « Folio »
		<i>Mort au Canada</i>	Denoël, 1975
Dawson, Caroline	Autrice québécoise d'origine chilienne	<i>Là où je me terre</i>	Éditions du remue-ménage, 2020
Laferrière, Dany	Auteur québécois d'origine haïtienne	<i>L'énigme du retour</i>	Boréal, 2009
Laroui, Fouad	Auteur français d'origine marocaine	<i>Une année chez les Français</i>	Julliard, coll. « Pocket », 2010
Lbeddiari, Salah El Khalfa	Auteur québécois d'origine algérienne	<i>Adel, l'apprenti migrateur</i>	Mémoire d'encrier, 2017
Mouawad, Wajdi	Auteur québécois, d'origines libanaise et française	<i>Incendies</i>	Leméac, coll. « Nomades », 2009
Péan, Stanley	Auteur québécois d'origine haïtienne	<i>La plage des songes</i>	Mains libres, 2023

Description des séances 4 à 7

	Activités	Contenus
Séances 4 et 5	Éléments de plan de travail proposés	▪ Cibler les auteurs du Maroc et du Québec ayant des thèmes communs, plus particulièrement le thème de l'exil. ▪ La langue chez les auteurs d'origine maghrébine. Toute la question de la langue chez les Québécois d'origines diverses. ▪ Cibler les divers mouvements de la diaspora en fonction des événements sociaux, voire politiques. ▪ Identité et double appartenance : aborder toutes les questions liées à la dualité culturelle (défis et conflits inhérents à la question identitaire). ▪ Immigration et exil ▪ Discrimination et racisme ▪ Famille et traditions : comment sont vécus les conflits générationnels et culturels? ▪ La quête d'identité
	Cours magistral	▪ Survol littéraire : de la Nouvelle France à la Conquête ▪ L'idéologie du terroir dans la littérature (1848 à 1948) ▪ Émergence du réalisme ▪ Révolution tranquille, premier référendum ▪ Autour de la question du joual ▪ Littérature migrante
Séance 6	Rencontre des équipes	▪ Plan de travail distribué à toutes les équipes selon les œuvres à l'étude. ▪ Répartition des tâches à effectuer ▪ Les membres des équipes se présentent (à nouveau) ▪ Les responsables de chaque équipe doivent prendre des notes et ou enregistrer la rencontre. Pour la rencontre, vérifier si les membres des équipes sont consentants. ▪ Laisser à chaque membre le temps de s'exprimer afin d'éviter les interférences. ▪ Ne pas hésiter à faire répéter les questions et ou les réponses.
	Discussion autour des œuvres	▪ Les membres des équipes discutent tour à tour des éléments qui sont, selon eux, les plus importants, les plus pertinents. ▪ Les membres des équipes du Maroc et du Québec décident d'un plan, d'une stratégie à employer : • Qui fait quoi? Les membres des équipes se partagent le travail • Quelles sont les pistes retenues par l'équipe du Maroc et l'équipe du Québec? ▪ Deux pistes d'analyse, c'est-à-dire deux aspects qui seront retenus par l'équipe du Maroc et deux autres par l'équipe du Québec afin d'éviter les redites.

	Activités	Contenus
Séance 7	Discussion autour des œuvres (suite)	▪ Éléments retenus : ❖ Brève présentation de l'œuvre et de l'auteur ❖ Analyse du titre (que révèle-t-il?) ❖ Contexte sociopolitique (Maroc ou Québec) ❖ Quels sont les événements qui ont poussé les écrivains à s'exiler si c'est le cas? ❖ Les thèmes privilégiés : exil intérieur, exil géographique, adaptation au nouveau pays ❖ La question identitaire : comment s'intégrer, s'adapter sans perdre son identité?
	Synthèse	▪ Les responsables des équipes résument le plan adopté et font un récapitulatif des objectifs et travail attribué à chacun. ▪ De quelle façon se dérouleront les échanges entre les équipes jusqu'à la prochaine rencontre qui aura lieu le 24 avril? Les responsables s'échangent leur courriel afin de relayer les questions et les informations aux membres de leur équipe. ▪ Le travail final pourra être remis bien après le 24 avril sous la forme privilégiée par chacune des équipes. Un diaporama numérique pourra être présenté si désiré.
	Rencontre des équipes	
	Mise en commun des travaux	
	Échanges sur les enjeux liés au MARI	
	Informations au sujet de l'évaluation	▪ Critères d'évaluation : ❖ Pertinence des arguments pour l'analyse des pistes retenues (idées et exemples) ❖ Pertinence des extraits retenus (citations et rapport à l'intertextualité) ❖ Sources consultées : livres, articles et sites web (au besoin, consulter <i>Le petit rédac. Guide de réalisation des travaux en formation générale</i>, Collège Ahuntsic et Fides, 2024) ▪ Seule la partie préparée par les personnes étudiantes du Québec est évaluée par l'enseignante responsable.

Annexe J | Liste de vérification des rôles des établissements lors de la phase de pérennisation

- ☐ **Le bureau international** prépare un rapport à propos des projets de MARI qui ont été menés durant l'année.

L'établissement :

- ☐ diffuse à sa communauté une nouvelle concernant chaque projet de MARI;
- ☐ dispose d'instruments afin d'évaluer de façon systématique les retombées des projets de MARI auprès des personnes étudiantes;
- ☐ dispose de mécanismes afin d'évaluer les retombées des projets de MARI auprès des personnes enseignantes;
- ☐ organise une rencontre rétrospective (post-mortem) réunissant le personnel enseignant et non-enseignant impliqué dans le projet de MARI;
- ☐ assure la communication avec les partenaires internationaux durant les sessions où le MARI n'est pas mis en œuvre;
- ☐ maintient une liste à jour des partenaires (fiables) intéressés à collaborer à un projet de MARI;
- ☐ prévoit l'intervention d'une personne enseignante ayant réalisé un MARI dans le cadre d'événements institutionnels;
- ☐ soutient la mise à jour des connaissances et des compétences relatives aux MARI parmi le personnel enseignant et non-enseignant;
- ☐ met en place un système de mentorat par les pairs afin que les personnes enseignantes qui souhaitent réaliser un MARI puissent profiter de l'expertise de collègues expérimentés;
- ☐ dispose d'une procédure afin d'inclure un projet de MARI réussi dans un programme d'études.

Annexe K | Liste de vérification des rôles du personnel enseignant lors de la phase de pérennisation

Les personnes enseignantes :

- ☐ organisent une rencontre avec les personnes étudiantes afin d'évaluer l'expérience du MARI;
- ☐ effectuent une autoévaluation de leur expérience du MARI;
- ☐ consignent leurs constats et leur matériel afin de pouvoir partager ceux-ci avec des collègues dans le cas d'une interruption du MARI;
- ☐ organisent ou participent à une rencontre-bilan avec la personne enseignante partenaire;
- ☐ partagent leur expérience de MARI avec des collègues de leur établissement et de leur département.

Annexe L | Description détaillée du déroulé du MARI

Cocréation et collaboration internationale en conservation du patrimoine

		Activités en classe...		Activités hors classe...	
		au CM	à l'UMSA (lorsque connues)	au CM	à l'UMSA (lorsque connues)
Semaines	Avant le début de la session			Plusieurs rencontres en ligne entre les professeures et les conseillers pédagogiques : cocréation, choix et arrimage des activités pédagogiques; planification des classes en ligne et des activités	
	1	- Présentation du MARI et de l'évaluation - Présentation des projets de conservation : entreposage de chapeaux, mise en valeur des vêtements et enroulement de dentelles	Semaines 1 à 7 : - Présentation du MARI et de l'évaluation - Travail des personnes étudiantes (PÉ) sur les projets de restauration-conservation de la collection de vêtements de poupées	Préparation par la professeure d'une présentation sur le programme et les cours-projets créés en collaboration avec deux institutions muséales québécoises (Maison LePailleur, Musée des Ursulines)	
	2	Semaines 2 et 3 : Contenus introductifs du cours non liés au MARI	Préparation par les PÉ d'un diaporama numérique sur les projets destiné aux PÉ du CM	Préparation par les PÉ de la première classe en ligne et des présentations sur les projets de conservation	
	3		Préparation des présentations par les PÉ au sujet des premières étapes des projets de conservation en vue de la première classe en ligne		
	4	Planification et réalisation des travaux de conservation textile (boîtes à chapeaux)			
	5				

	Activités en classe...		Activités hors classe...	
	au CM	à l'UMSA (lorsque connues)	au CM	à l'UMSA (lorsque connues)
Après la fin de la session	6	Semaines 6 à 8 :		
		▪ Planification et réalisation des travaux de mise en valeur (mannequin)		▪ Rencontre de planification en ligne entre les professeures et le conseiller pédagogique du CM
	7			
		▪ Prise de photos et enregistrements audio en espagnol destinés aux PÉ de l'UMSA		
	8			
		▪ Planification de la première classe en ligne		
	9			
		▪ Contenus du cours non liés au MARI		▪ Tests informatiques
	10			
		▪ Première classe en ligne : présentations des projets argentins et québécois, des contextes et des méthodes de travail		▪ Le jour d'avant et tout juste avant la première classe en ligne : tests informatiques
	11			Semaines 11 et 12 :
		▪ Cours reporté en vue de la tenue de la 2 ^e classe internationale à un horaire inhabituel		▪ Préparation par les PÉ des présentations sur les projets de conservation terminés
	12			▪ Conception du mannequin en vue de l'exercice commun
		▪ Contenus du cours non liés au MARI		
	13			
	▪ Deuxième classe en ligne : présentation des projets complétés (défis et solutions) et exercice commun de conception d'un mannequin		▪ Le jour d'avant et tout juste avant la première classe en ligne : tests informatiques	
14				
	▪ Contenus du cours non liés au MARI			
15				
			▪ Rencontre-bilan en ligne entre les professeures et le conseiller pédagogique au sujet d'éventuels projets de collaboration futurs	



Les milieux d'apprentissage en réseau international en contexte collégial

Un guide pratique